k : ancienne lettre de l'alphabet latin, correspondant au k gree, usitée à l'origine pour noter l'explosive gutturale sourde devant a (cf. kaput). A disparu rapidement de l'usage au profit de c et n'est plus conservée que dans quelques mots où la tradition l'a maintenue Kaesō, cognomen noté K.; kalendae, noté K. ou Kau et parfois Karthāgō.

kalendae : v. calendae.

Habarum (-rus vulg.), -In.: bannière, étendard impé-Hal Attesté à partir de saint Ambroise; passé en grec Hal sous la forme λάδορον, λάδαρον. Étymologie Brantin sous la forme λάδορον, λάδαρον. Étymologie Brantin sous la forme λάδορον, λάδαρον. Etymologie

**labeönia, -ae** f. : nom d'une plante, identique au marubium, gr. πράσιον (Diosc. 3, 109). Dérivé de lahimi, cf. labeō(n).

labes, -is f. : tache, sens physique et moral; cf. P. r 108, 17, macula in uestimento dicitur, et deinde μεταeouxog transfertur in homines uituperatione dignos. parivé : labécula (Cic.). Identité complète de forme svec labés « chute »; les dictionnaires étymologiques nodernes, Bréal-Bailly, Walde, Muller, concluent, antre Curtius, à l'existence d'un seul mot qui aurait d'abord signifié « chute », puis « ce qui cause la chute » au cruine », puis, par affaiblissement et restriction de sens, « défaut » (sens, du reste, non attesté), et finalement « tache », au sens concret. « C'est une dégradation du sens, dit le dictionnaire de Bréal et Bailly, qui peut afre rapprochée de ce qui a eu lieu en français pour le verbe abîmer. » Mais labēs est employé simultanément par les mêmes auteurs dans le sens de « tache, souillure » et dans le sens de « ruine », sans qu'il y ait trace d'une evolution d'un sens vers l'autre. Dans l'esprit des Latins, il y avait là deux mots distincts et Cicéron avait conscience de ne pas employer le même terme quand il écrivait, dans le sens (physique et moral) de « chute, ruine » : ... tantos terrae motus in Italia factos esse ut multis locis labes factae sint terraeque desederint, Diu. 1, 35. 78 ; innocentiae labes ac ruina, Flac. 10, 24 ; [Verres] labes atque pernicies prouinciae Siciliae, Verr. 1, 1, 2; ad illam labem atque eluuiem ciuitatis peruenire, Dom. 20. 53; et dans le sens de « souillure » (physique et morale) : habeo quem opponam labi illi ataue caeno. Sest. 8, 20 (cf. 11, 26); saeculi labes atque macula, Balb. 6, 15; animi labes nec diuturnitate euanescere nec amnibus ullis elui potest, Leg. 2, 10, 24. On ne pourrait admettre le passage de labes « chute » à labes « souillure » qu'en supposant, sans témoignage, quelque situation spéciale - pour la langue religieuse? - où il aurait été déterminé par une conception bien définie. — Lābēs chute » est plus anciennement attesté (Enn., Plt.) que läbes « tache » (Cic., époque impériale). Tous deux appartiennent à la langue écrite. Voir labor. Les représentants romans sont rares et de sens éloigné. M. L. 4806.

labia, -ōrum (labiae, labeae) n. pl. : lèvres. La forme labia a été de bonne heure interprétée comme un féminin singulier; d'où *labiae* et *labeae*, déjà dans Plaute (el labrae; une influence de genae; mālae est possible); v. Nonius 210, 27 sqq. Le singulier est très rare (labiam dans Serenus ap. Non., l. l.; labia avec sens technique dans Caton, Agr. 20, 2). Même sens que labrum, quoique les grammairiens s'efforcent de l'en distinguer; ainsi Donat, ad Eun. II 3, 45, labra sunt superiora, labia inferiora; cf. Charisius, GLK I 103, 4, labra et labia indistincte dicuntur, et deminutio labella, non labiae, ut guidam uolunt... Verrius autem Flaccus six distinxit : modica esse labra, labia immodica, et inde labiones (labeones) dici. En réalité, labeõ « lippu » est un surnom, comme capitõ « qui a une grosse tête », frontō, nāsō, et c'est le suffixe qui lui donne son sens augmentatif; cf. gr. xelxów. Dérivés de labeõ : labeõsus (Lucr.). Sur labeõ comme nom de poisson (le « labre »), v. Schuchardt, Zts. 1. roman. Phil. 31, 641.

Labia, labiae sont archaïques et postclassiques et appartiennent sans doute à la langue parlée, comme le prouve la création de Labeō (en face duquel Labrō n'existe pas); la langue classique emploie labra. M. L. 4805 et 4808. V. labra.

\*lāb-/lāb-: 1º lābor, -eris, lapsus sum, lābī: glisser (sens propre et figuré), chanceler, s'échapper (des mains, etc.); au sens moral « commettre une faute » (cf. peccāre, cadere). Souvent joint à cadere; cf. Cic., Phi. 2, 21, 51, labentem ac prope cadentem rem publicam fulcire; Bru. 49, 185, in aligua re labi et cadere. Ancien, classique, usuel.

2º lăbō, -ās, -āuī -ātum, -āre : glisser de manière à tomber, s'affaisser, s'écrouler (sens physique et moral). Ancien, classique et usuel. La différence entre les deux verbes consiste en ce que labi peut se dire d'un glissement qui n'est pas suivi de chute : désigner, par exemple, le rampement du serpent, la marche du navire, le vol d'un oiseau, la course d'un astre, la marche insensible des années, tous sens que n'a jamais labāre. Pour la valeur du type en -ā-, cf., par exemple, oc-cupāre,  $\bar{e}$ -ducāre. L'alternance  $\bar{a}/\check{a}$  est parallèle à ce qu'on rencontre dans ducere, dicere et educare, dicare. En dehors de ce cas, les emplois se recouvrent souvent. A côté de l'exemple des Phi. 2, 21, 51 cité plus haut, on trouve dans Cic., Mi. 25, 68, omnis... rei publicae partis aegras et labantes, etc. Du reste, il a dû se produire des confusions dans les manuscrits. Aucun des deux n'est représenté en roman.

Formes nominales et dérivés : *lābēs*, -is f. : chute; mot formé comme caedãs, etc.; conservé dans quelques dialectes italiens, B. W. *lave*; M. L. 4806. Dérivé en -ēs d'un thème radical, comme sēdēs. *Lābūna* « place glissante » (Ital.; cf. Isid., Or. 16, 1, 4); cf. *labina*, *lapsum inferens, aquae per uiam alluuiones* (Aug., Ps.-Hier., Gloss.), et M. L. 4807; *lābōsus* (Lucil. 109, *uer labosum atque lutosum*, qui n'explique pas, malgré Muller, le passage de *lābēs* « chute » à *lābēs* « tache »). *Lābō*. sus est formé d'après fragōsus; lābidus (Vitr.), d'après solidus; lābilis (Ter. Maur., Amm., Arn.); lābundus (Acc.); lābibundus (Tiberian.).

lapsus, -ūs m. : glissement, chute (sens physique et moral), M. L. 4906; \*exlapsus, 3019 a.

lapsõsus (Gloss.), cf. lābõsus; lapsiō: un exemple de Cic., Tu. 4, 12, 28, hacc in bonis rebus facilitas nominetur, in malis procliuitas, ut significet lapsionem; lapsō, -ās, -āre (non attesté avant Vg., rare et surtout poétique): glisser à plusieurs reprises, tomber sans cesse; lapsilis :  $\gamma\lambda_i \sigma_i \rho \phi_i$  (Gloss.); lāpsinōsus (Cassiod., d'aprèts uorāginōsus); lāpsūra (Gloss.).

Composés : 1º ad-, col-,  $d\bar{e}$ -,  $d\bar{i}$ -,  $\bar{e}$ -, il-, inter-, per-, prae-, praeter-, pr $\bar{o}$ -,  $r\bar{e}$ -, sub-, super-, trāns-lābor, dans lesquels le préfixe ne fait que préciser la signification locale donnée au verbe ou l' « aspect » (comme dans collābor).

2º de lăbō: lăbāscō, -is (labāscor; labēscō, -cor, Gloss.) et collăbāscō (d'aspect déterminé): chanceler, s'écrouler. Surtout archaïque (Acc., Plt., Tér., Lucr.); labefaciō (ancien, classique) et son intensif : labefactō, -ās : faire tomber, abattre (mot favori de Cicéron), et collabefactō (rare et poétique). Passif : labefiō, collabefiō, mais labefactātiō (époque impériale); illaběfactus (Ov. = ἀσάλευτος): indestructible.

Aucun des rapprochements auxquels on a pensé ne satisfait : got. *slepan* « dormir » est exclu par le sens et par la voyelle  $\bar{a}$ ; de même v. isl. *slåpr* « homme ivre » et, par suite, v. h. a. *slaf*, all. mod. *schlaff*, comme v. sl. *slabă* « mou »; lit. *slöbti* « avoir une faiblesse » a un  $\bar{a}$  qui ne saurait être ancien. Pour rapprocher skr. *lámbate* « il penche, il pend », il faut supposer un type populaire où -*m*- serait un procédé expressif. S'il y a entre ces mots des parentés réelles, ce ne peut être que s'il s'agit d'un groupe de mots expressifs à fortes variations de forme et de sens. C'est ce qui, à la rigueur, permettrait de rapprocher le substantif *labsr*.

labor (labos), -oris m. : travail (en tant qu'effort fourni). labeur: souvent avec un sens accessoire d'effort fatigant, d'épreuve(s). Le genre animé (cf. sopor) indique qu'à l'origine le mot désignait une force agissante. On admet souvent que labor, -oris s'apparente à lăbō, -ās et lābor, -ĕris et que le sens en a d'abord été « charge » (sous laquelle on chancelle); sens qu'on peut retrouver dans des emplois comme : saxa si sint in locis tectis, sustinent laborem; sin autem in apertis, friantur et dissoluontur, Vitr. 2, 7, ou dans des phrases où labor accompagne leuis, leuāre ou grauāre; cl. Plt., Cap. 196. decet id (= aerumnam) pati animo acquo : si id facietis. leuior labos erit; cf. aussi Vg., G. 2, 343, nec res hunc tenerae possent perferre laborem; Aen. 2, 707-708, ceruici imponere nostrae... nec me labor iste (la charge que tu es) grauabit; et laboro a le sens de « plier sous la charge, ou sous le choc », par exemple dans Hor., Od. 1, 9, 1 sqq., uides ut alta stet niue candidum | Scracte, nec iam sustineant onus siluae laborantes ; id., ibid., 2, 9, 6 sqq., aquilonibus | querqueta Gargani laborant; cf. aussi Cés.. B. C. 2, 6, 2. De là on serait passé au sens de « peine. souffrance, fatigue » (supportée dans l'accomplissement de quelque tâche, cf. πόνος) : bellī, Lūcīnae laborēs; sur la différence entre labor et dolor, v. Cic., Tusc. 2, 15, 35, interest aliquid inter laborem et dolorem ... labor est functio quaedam uel animi, uel corporis, grauioris operia muneris; dolor autem motus asper in corpore alienura sensibus); puis, par un nouvel affaiblissement, au seus de « travail, effort, labeur » (cf. aerumna). Mais le mot qui désigne le travail, c'est, dans la langue clasiqua que (résultat), opera (activité). Laber s'emploie in quemment dans la langue rustique, où les travaux sont particulièrement durs : boum labores, dit Vg., G. 1, 118 et 325; laborare frumenta ceterosque fructus, Tac., G. 45 de la les sens techniques de « labour, labourer» conser vés dans les langues romanes; cf. M. L. 4809, 4810 (panroman, sauf roumain). Celtique : irl. lawor, lubai britt. lafur.

t. tajur. Dérivés : labōrō, -ās : être à la peine ou à l'ouvrage, lutter péniblement, être en péril (en parlant de com lutter pennorman, sur firir; se donner de la pennorman battants, cf.  $\pi ov\epsilon\omega$ ); souffrir; se donner de la pennorman de la pen s'inquiéter de (le plus souvent employé absolument l'emploi transitif n'apparaît qu'à l'époque impériale e. g. Tac., G. 45, cité plus haut ; laboratio, -tor (tax difs); allaboro (=  $i\pi i\pi ov i\omega$ ) « se donner un surcrati de peine » (Horace) ; collaboro (Tert.) ; illaboro « tra vailler à » (Tac.); laborātus « travaillé, laborieux, illaborātus = ă $\pi$ ovoç « non travaillé, sans peine s tous deux postclassiques ; ēlaboro : obtenir ou real ser à force de peine ou de travail, consacrer tous ser efforts à ; laboriosus : laborieux (sens actif et passifi formé sur factiosus, religiosus? ; laborifer (cl. xaparte φόρος, Ov.). V. B. W. labourer. V. labor?

#### 4. *10001* :

labra, -örum n. pl. (singulier rare, e. g. Plt., Mer. 310; Tér., Ad. 559; précisé par une épithète, *l. supe rius*, Cés., B. G. 5, 14) et, secondairement, labrae, -ärum (acc. pl. *labras*, tab. deuotionis; v. Ernout, Rec. texies arch., nº 410; cl. *labiae*): lèvre(s) de l'homme ou de l'animal. D'où les sens techniques de « bords d'un vass, d'un fossé », etc. (cl. yeïxoc). Ancien, classique, usuel. M L. 4813. Les formes romanes remontent pour la plupart à *labra* et à *lobia*.

Dérivés : labella, -ōrum, diminutif de tendresse; labrōsus (Celse) « aux larges bords »; labrātum, φίλημα βασιλικόν (Gloss.); labrātūra (Chiron). Laberius?

Le seul rapprochement est avec un groupe de mois expressifs du germanique : v. angl. *lippa* m., v. h. a. *lefa*, v. fris. *lepur*, v. h. a. *leffur*. Terme populaire, comme le montrent la variété des formes, la consonne géminée de v. angl. *lippa* et le vocalisme de lat. *labrum*, *labium*, avec l'a « populaire », en face de l'e germanique. Il n'y a pas de nom indo-européen commun pour la « lèvre ». Le mot représenté par skr. *ósthab* n'a le sens de « lèvre » qu'en indo-iranien (cf. lat. *austium*, *östium*); en slavé *ustina* « lèvre » est un dérivé de usta « bouche »; gr. x<sup>ci-</sup> λoç est isolé, de même que arm. *šur'n*.

### lābrum : v. lauō.

**labrüsca**, -ae (scil.  $u\bar{u}ts$  ou  $\bar{u}ua$ ; doublet lambrusca dans CGL III 542, 20; les formes romanes remontent à la et à lambrüsca, M. L. 4814; cf. sabūcus et sambūcus, etc.) f. : lambruche, vigne sauvage (Vg., Plin.). Panroman. Labruscum,  $-\bar{\iota}$  n. : fruit de la vigne sauvage.

Rappelle labürnum. Pour le suffixe, cl. asinusca (de asinus), ceruisca (de ceruus).

birnum, -f n. : aubour, arbre (cytisus laburnum) M. L. 4815. La forme aubour repose sur albur-[bil]. M. L. 4815. La forme aubour repose sur alburpose dymologie populaire. Cf. uiburnum. Sans doute and gemprunt; la finale rappelle le type (étrusque?) put d'emprunt.

— 335 —

Dérivés et composés : lacteus : de lait, laiteux, conervé dans certains dialectes romans, M. L. 4829 : cirulus lacteus = δ γαλαξίας χύχλος; lacteolus (Doéinue, Catulle) ; lactans, sur lequel semble avoir été lormé lacto, -ās, qui a fourni à son tour les composés tardifs ablacto (traduction de anoyalaxti(Cw). allacto. V L. 351; elacto (Gloss.); lactens, doublet de lactans. d'où lacteo : être allaité et être en lait : lactesco, -is : se changer en lait; lactārius, cf. P. F. 105, 13. lactaria columna in foro olitorio dicta quod ibi infantes lacte alendos deferebant; lactāria herba, euphorbe, M. L. 1827: lactāris (Marc.); lactosus (Gloss.) = γαλακτώ-Sm: lacticulosus = λιπογάλακτος (Petr., Sat. 57, Gloss.), cf. siticulosus, Hor., etc., et \*lacticulum, M. L. 4830; lactineus : blanc comme le lait (tardif, d'après uirgineus); lactūca (lattūca, tardif) f. (scil. herba) : laitue, féminin d'un adjectif \*lactūcus qui est à lacto comme cadūcus à cado; lactuca lactens, dit Pline 20, 67, M. L. 4833; et germanique : v. h. a. lattuh « Lattich »; celtique : irl. lachtoc; lactūcārius, -cosus; lactūcinus, lacticinium. Cf. encore M. L. 4834 et 4831, \*lactuscula, lactinuscula « euphorbe »; lactilägö, lactāgō (Diosc. = χαμαιδάφνη) « lauréole » ou (fragon » (Pseud.-Ap. 27, 6), cf. tussilāgo; lactrīnus; lacticulārius (Diosc.); Lacturnus « dieu qui veillait sur les blés en lait » (Aug., Ciu. d. 4, 8, 4) : étym. populaire? La finale semble étrusque, comme dans Sāturnus; Lacturcia?: etc.

Composés : collacteus, -a, M. L. 2040; collactāneus, -a (<sup>4</sup>après collectāneus) : frère ou sœur de lait (d'où le imple lactāneus, Inscr.; cf. coaltāneus). Composés en ka([]- sur le modèle des types grecs en γαλα- : lactitéor, ger. Cf. aussi délicus.

<sup>Sur lacto</sup> et ses composés, v. Ernout, Philologica I, <sup>9,59</sup> sqq.

Un nom général du lait ne figure pas dans le vocabubie de l'indo-européen. Il n'y a que des formes popubies du langage technique des femmes. Véd. dádhi, táthadh ne se retrouve pas plus loin que dans v. pruss. Idan, et skr. payáh, av. payő (à cóté de paēma) pas bies loin que dans lit. pénas. Les noms sont neutres et les formes diffèrent entre elles. Ce qui rappelle lat. lac de plus près, c'est gr. γάλα, γάλακτος dont on a des formes aberrantes : hom: γλάγος (περιγλαγής), crét. κλάγος, γλάκκον γαλαθηνόν, Hes., etc. Les noms celtiques sont faits de la racine de lat. mulgeo (v. ce mot). Le germanique, le slave, l'arménien ont autant de mots distincts. Un nom radical, sans l'élargissement en -t, figure peut-être dans delicus.

Pour l'emploi d'un féminin lactēs « laitance de poisson », cl. r. molóki (même sens) en face de móloko « lait »; sur un autre nom, v. l'article lactēs.

1. lacca, -ae f. : sorte de tumeur aux jambes des animaux (Chir., Vég.), M. L. 4818; *laccõsa*, même sens (Chir.).

2. lacca : plante identifiée dans les gloses à ancūsa (=  $&\chi\chi\omega\sigma\alpha$ , anchuse, plante à racine rouge) et calcatrippa. Sans doute emprunt au gr.  $&\chi\chi\chi\alpha$   $&\chi\chi\omega\sigma\alpha$ . (Ps.-Democr.). D'où (pellis) lacchēna, Edict. Diocl. 8, 5.

**laccānium, -ī** n. : plante du pied. Attesté dans l'Itala, Act. 3, 7 [cod. h.], où le mot correspond à gr.  $\sigma \varphi \upsilon \rho \alpha$ , Vulg. plantae. Altération populaire de calcāneum sous l'influence de lacca 1?

laccar, -aris n. : plante inconnue servant à la teinture (Plin., Valer. 2, 17, 7), peut-être identique à lacca 2. Cf. baccar et lappa pour la formation.

laccātum, -ī n. : vin épicé (?); CIL XV 4733. Peutêtre dérivé du mot suivant.

laccus, -I m. : fosse, citerne (CIL III 6627). De gr. λάσκος.

Dérivé : laccārius (Cod. Iust.). Cf. lacus. M. L. 4820; m. h. a. lacke.

lacer (lacerus, Prisc., GLK II 534, 7; Ven. Fort.), -a, -um : déchiré, lacéré, et aussi « qui déchire » (Ov., M. 8, 880). Sens spécial donné par les gloses « curtatis auribus », cf. plus bas dans P. F., et Thes. Gloss., s. u. Ancien (lacero est dans Ennius), ni dans Cicéron, ni dans César. Surtout poétique et de la prose impériale. Il est difficile de dire si lacero est le dénominatif de lacer ou si, au contraire, lacer(us) en est le postverbal. Verbe : lacero, -ās : déchirer, lacérer, mettre en pièces (sens physique et moral), lacerāre bona, cf. gr. hom. χρήρατα δαρδάπretv. Ancien, usuel et classique (Cic.). Non roman. Dérivés et composés : lacerātiā, -ābilis, -āmentum, -ātor = διασκεδαστής, -ātrīx, -ātūra (tardif); dīlacerō, collacerātus, illacerābilis (Sil. = ἀσπάραχτος). Festus réunit dans une même famille lacer, lanius, lacinia, lacerna; cf. P. F. 105, 4, lacerare, dividere, comminuere est; ex quo dictus est lanius, qui disci(n)dendo lacerat pectora; lacinia quod pars uestimenti est; lacerna, quod minus capitio est; lacer, quod auribus curtatis est, et lacerum, quodcumque est in corpore imminutum. Cf. lancino. -Lacero peut être formé comme tolero, lambero; et lacer(us) être un postverbal de lacero.

La coexistênce de la forme à nasale infixée lancinō et de lacer montre qu'il s'agit d'une vieille famille de mots (cf. sanciō : sacer). Le grec a, en effet,  $\lambda \bar{\alpha} x$ .,  $\lambda \alpha x$ . dans ἀπέληκα ἀπέρρωγα Κύπριοι, Hes., et att.  $\lambda \alpha x$ lc « déchrirre, lambeau », d'où  $\lambda \alpha x$ l $\zeta \omega « je déchire »; aussi$  $<math>\lambda \acute{\alpha} \alpha \gamma$ ,  $K \bar{\rho} \gamma e z$ , Hes. En albanais : lakur « nu », l'ekure « peau, écorce ». — En supposant le sl. x issu

d'une forme populaire à kh, on rapproche de plus pol. lah « haillon », russe loxma « haillon ».

lacerna. -ae f. : manteau ample à capuchon, ouvert en avant et attaché par une boucle sous la gorge. Le mot, de caractère populaire, opposé par Cicéron à toga (Phil. 2, 30, 76), ne semble pas attesté avant la fin de la république.

Dérivés : lacernātus ; lacernula.

La plupart des mots en -erna sont populaires, souvent suspects d'être empruntés à l'étrusque. Le rattachement à lacer n'est qu'une étymologie populaire.

lacerta, -ae f. ; lacertus, -i m. (les deux formes sont également attestées, comme en gr. σαύρα et σαῦρος) : 1º lézard : 2º poisson indéterminé glosé τράχουρος, saurel? Attesté depuis Cicéron. M. L. 4821.

V. lacertus. Pour le double sens, cf. locusta.

lacertus, -I m. (surtout usité au pl. lacerti ; n. collectif lacerta dans Acc., d'où lacertum, Gloss.) : muscles du bras supérieur, par opposition à bracchium : subjecta lacertis bracchia sunt, Ov., M. 14, 304; par extension « muscles de l'épaule » et « muscles » en général, « force musculaire »; en poésie, « bras ». Semble le même mot que lacertus « lézard »; cf. μῦς en grec et le rapport mūs : mūsculus. Ancien (Lucil.), classique. M. L. 4821 a et 4822. Irl. laghairt.

Dérivés : lacertulus (Apul.) ; lacertosus (et lacertuosus, d'après neruosus).

Aucun rapprochement sur.

lacessō : v. lax.

lachanizo, -as : synonyme vulgaire de languere (cf. Suét., Aug. 87), fait sur le gr. λάχανον « légume », d'après bētizo (v. ce mot).

lacinia, -ae f. : a désigné d'abord un flocon de laine qui n'est pas tortillé en forme de frange (fimbria), mais qui reste en touffe. Transporté ensuite à d'autres objets qui rappelaient la forme pointue ou globuleuse de l'objet, par exemple les deux excroissances que la chèvre a sous la mâchoire inférieure (Plin. 8, 76), et surtout la frange, le bord, le pan d'un vêtement, puis, par extension, une pièce de terre, une parcelle de cette forme. Attesté depuis Plaute. Conservé seulement en logoud. M. L. 4823.

Dérivés ; laciniosus : découpé, dentelé, frangé, puis : compliqué, ennuyeux; etc. (époque impériale); laciniātim (Apul.).

On rapproche lacer.

lacio, lacesso : v. lax.

\*lacrimūsa, -ae: lézard vert (Polem. Silv.). M. L. 4826. Mot étranger, d'origine inconnue, comme lacerta.

lacruma (lacrima), -ae f. (ancien dacrima au témoignage de P. F. 60, 5 : dacrimas (l. dacru-?) pro lacrimas Liuius saepe posuit, nimirum quod Graeci appellant 8áxovov ; usité surtout au pluriel lacrimae) : larme(s). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4824. - Une forme tardive lacrimus m. et lacrimum n. au sens de « larme, sève des plantes » et « blanc de l'œuf » figure dans les traductions de Dioscoride et d'Oribase, d'après δάχρυ (ον). La graphie tardive lachrima et même, avec influence du

grec, lachryma (CIL I<sup>2</sup> 1222) n'a pas plus de val la graphie sepulchrum.

Dérivés et composés : lacrumō (lacri.) pleurer, verser des larmes, M. L. 4825 (toutetou répandu que plorare, plus expressif, cf. Sén, R 1, et comme un augus print lacrimosus : qui verse ou qui fait verser des large δαχρυώδης; lacrimābilis (poétique et postclas -bundus; lacrimula; lacrimātiō, -tōrius; coli -bunaus; iacrimau, collaci, co sub-lacrimō; illacrimābilis = ἀδάχρυτος (poel) etc.

Il y a un thème en -u- dans gr. δάκρυ (le plus ll y a un meme en a sur prunt κρυα, fréquent, a entraîné la formation d'un sing άκουον) et un thème à -o- dans got. tagr, irl. dis que gall. deigr suppose un thème en -uune autre forme à \*dr- initial, dans v. h. a. trahan sax. trahnī (pluriel) « larmes »; c'est à celle-là que ra le pluriel arm. artasuk', de \*drak'u (avec un sing artawsr, de \*drak'ur'; l'absence de r dans les prem formes peut résulter d'une dissimilation. Le go oriental de l'indo-européen a des formes sembl mais sans r ni dentale initiale : skr. dçru et açram asru- et lit. āšara (le slave se sert d'un tout autrem sliza) ; le tokharien A a de même ākär. Le d- de \*da fait sans doute partie des « préfixes » dont le voca laire populaire indo-européen a d'autres exemples aper.

En dehors de Festus, il n'y a pas d'exemple dans textes de dacruma ou dacrima, et c'est peut-êtres invention du grammairien; mais les manuscrite Plaute ont de nombreux exemples de lacruma aven Malgré les apparences, lacruma n'est pas le correst dant de δάκρυμα : on attendrait \*lacrumen, avec en face de -µa; d'autre part, l'élargissement en d'un thème en -u. en latin est sans exemple. Lacrus comme l'ont vu Bréal et Bailly, est un emprunt d'abord par la langue poétique au gr. δάχρῦμα, den de δακρύω; l'ŭ (devenu i comme dans optumus, optim s'explique soit par l'accent sur l'initiale (cf. ancord άγχυμα), soit par l'existence d'un doublet δάχουμα grec, refait sur δάχρυ. Pour le passage de d initial cf. dingua et lingua, lēuir, odor et oleo, solium et sed Une influence de lacerāre (lac( $\epsilon$ )rāre), cf. Isid., Differ 227. est possible.

Lacrima, lacrimo ont éliminé peu à peu le group de fleo, flētus : v. ces mots.

lactes, -ium f. pl. (singulier seulement chez Priscien 1º intestin grêle (de l'homme et du mouton; apre hillae chez les autres êtres, cf. Plin. 11, 200); 2º lai laitance. Attesté depuis Plaute. M. L. 4828.

Dérivé : \*lacticulum « ris de veau ». M. L. 4830 Il est malaisé d'écarter la notice de Priscien, GLK 213, 2, a graeco yalaxtídes dictae et seruauerunt ap nos quoque idem genus. Ce serait un calque du ge Cf. all. Milch et Milchner.

lacto : v. lax.

lactoris f. : sorte de plante laiteuse; euphorb (Pline 24, 168). M. L. 4832. Formation étrange;

un grec - ŏris, -idos? Le lacteris des Gl. semble mence a un B. . . . . . . . . . Le lacteris d meddlormation de λαθυρίς, autre plante.

- 337 -

electrinus, Im. : poisson inconnu. Mot tardif (Polem. fectimus, - Int. Poulou acountu. Mot tardif (Polem. peut-être dérivé de lac. Cf. A. Thomas, Roma-

nia 35, 182. lactuca : v. lac. lacina : v. lacus.

lacfinar : v. lacus.

is m. (dat. abl. pl. lacubus; lacus, -ī à basse 14005, Julg., Cassiod.) : lacus, lacuna magna ubi aqua poque, vus., vus., incun, incuna magna ubi aqua politic polest, Varr., L. L. 5, 26. Désigne toute espèce de tervoir d'eau, différent en cela de palus, stagnum; le reservoir d'eau public à Rome (lacus Bolucius, etc.); bassin; citerne (à eau, à huile, à vin); par extension, tout objet en forme de réservoir : role, par et huche, panneau de plafond (cf. lacūnar et loculatus, dans -a uestis « quae lacus quadratos habet ». Ind., Or. 19, 22, 11, etc.); cf. lacusculus « huche ». Anden, usuel. Panroman. M. L. 4836.

Dérivés et composés : laculus, CIL IV 2374 : lacusculus (Col.); lacūna (lucūna avec assimilation de l'a (i'u suivant) : i. e. aquae collectio, a lacu derivatur. quam alii lamam, alii lustrum dicunt, P. F. 104, 14; Jacülla (lu-) : fossette (Varron). Lacūna est le féminin d'un adjectif \*lacūnus qui est à lacus comme portūnus à portus, etc. ; lacūna, scil. aqua « eau de citerne ». poétique dans ce sens); et dans la langue commune L. 4835; v. h. a. lahha.

genter aperire et purgatis omnibus uelut lacus efficere ». laqueus.

lacunar (lacunārium, Vitr.) : caisson ou panneau dans un plafond à compartiments, qui forme des creux semblables à un bassin; non enim a laqueis dicitur, sed ab w ouod sunt lacus, Serv., Aen. 8, 25. Lacūnar est le neutre d'un adjectif \*lacūnāris : cf. exemplar et exemplaris. Le grec dit φάτνωμα. Cf. laquear. Autres dérivés : lacūno, -ās : lambrisser ; lacūnosus : qui présente des creux. des cavités; lacūnārius, λακοκοποιός, Gloss.; lacuneus (tardif). A lacus se rattache peut-être le nom de la ville des Éques, Sublaqueum (= Subiaco), cf. Front., Aquaed. 93.

Cl., de l'italo-celtique jusqu'au slave : irl. loch, v. isl. her et v. angl. lagu, v. sl. loky, avec le sens de « pièce d'eau, lac, marais ». — Le grec λάκκος « trou, fosse, réservoir » pourrait reposer sur \*XxxFo-.

\*lada, -ae f. : sorte de casia (Plin. 12, 97). Mot étranger. De là lādanum : gomme du ciste. Est-ce le même mot que leda « cistus cyprius », avec son dérivé ledanum, qu'on lit aussi dans Pline, 12, 75 (transcription du gr. λήδος, λήδανον (λά-) d'origine sémitique)?

\*laecasin : sans doute transcription de λαικάζειν lellare », dans Pétrone 42, 2, employé comme terme injurieux; cf. fr. foutre.

laedo, -is, -sī, -sum, laedere : frapper, blesser (sens physique et moral), faire injure ou dommage à, léser : laesae crimina maiestatis (Ammien); laesus, M. L. 4844; illaesus (époque impériale = ἀβλαβής). Ancien, classique:

Dérivés : laesio : attaque (terme de rhétorique; Cic., De Or. 3, 53, 205) ; à basse époque « lésion, dommage, tort », M. L. 4843, et \*laesiāre, 4842; laesūra (rare, tardif); laesibilis (bas latin). Les formes romanes sont rares.

Le sens de « heurter, choquer » qui est disparu du simple est maintenu dans les composés : allido : heurter contre, briser; collīdō : entrechoquer; collīsiō, collīsus (rares) ; ēlīdo : faire jaillir en pressant, écraser ; d'où elisio, employé au sens propre par Sén., Ep. 99, 18, elisio lacrimae, et qui, dans la langue de la grammaire, traduit le gr. ἕχθλιψις, ce qui montre bien l'identité fondamentale de sens entre laedo et θλίδω ; ēlīsus « usé », conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 2846; illīdo : heurter ou briser contre ; illīsus « choc » ; oblīdo ; écraser en entourant, étreindre (rare, mais classique). On peut se demander si laedo n'est pas dans le même rapport avec lassus que caedo avec cado, cassus. Le vocalisme radical a est le même que celui des adjectifs indiquant des infirmités, comme aeger, blaesus, claudus, etc., et que celui de caedo, claudo, scando, spargo. Pour un radical de ce genre, on ne s'attend pas à trouver une correspondance indo-européenne. La ressemblance avec le verbe isolé v. isl. lesta « maltraiter » semble fortuite.

laena, -aef. : étoffe de laine à longs poils dont on se servait pour faire différents vêtements de dessous (surtout de caractère rituel), puis ces vêtements euxmêmes : toga duplex (=  $\gamma \lambda \alpha \tilde{i} \nu \alpha \delta i \pi \lambda \tilde{\eta}$ , Od. 19, 226); duarum togarum instar, Varr., L. L. 5, 133, uestis regia, uel sagum italice dictum, CGL V 306, 56; toga duplex qua infibulati flamines sacrificant (cf. Cic., Brut. 14, 56). Mot rare et technique, que la langue poétique recherche. M. L. 841. Le rapprochement avec gr. γλαΐνα, γλανίς est déjà dans Festus, P. F. 104, 18, quidam appellatam existimant Tusce, quidam Graece, quam x)avida dicunt. Mais il s'explique mal, de quelque manière qu'on essaie de l'interpréter. Il y a eu peutêtre un intermédiaire étrusque. Le cognomen Laenās est étrusque.

lactus, -a, -um : adjectif de la langue rustique, « gras » ; cf. Vg., G. 1, 1, quid faciat laetas segetes; 2, 520, glande sues laeti redeunt; 3, 310, quam magis exhausto spumauerit ubere mulctra | laeta magis pressis manabunt flumina mammis. S'emploie, comme on voit, des animaux, des terres (Caton oppose ager laetus à ager siccus, Agr. 61, 2), des moissons, du lait, etc. Dans la langue augurale, laetum augurium « augure qui promet l'abondance, la prospérité »; dans celle de la rhétorique, nitidum quoddam genus est uerborum et laetum. En passant dans la langue commune, l'adjectif a pris de sens de « à l'aspect plaisant ou riant, joyeux »; lutterae tuae partim laeta, partim tristia continent, Plin. le J., Ep. 5, 9, 1. Ancien, classique, usuel. Le sens original et le sens dérivé se retrouvent dans les dérivés.

laeto, -ās : engraisser, fumer ; l. sterilia (Pallad. 1, 6, 13); et lactor, -āris : se réjouir ; lactandum magis quam dolendum casum tuum, Sall., Ju. 14, 22; laetamen : engraissement, engrais, fumier ; laetuia : 1º fécondité, fertilité : l. loci (Colum.), l. pābuli « abondance de four-

puis la « citerne » elle-même, « fosse, bassin » (surtout cavité, creux », et par suite « vide, lacune ». M.

Sur ablacuo « circa uitis codicem dolabra terram dili-

BDD-B178-L © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck

rage »; 2º joie, gaîté : dicitur exsultatio quaedam animi gaudio efferuentior euentu rerum expetitarum, Gell. 2, 27, 3, opposé à maestitia, tristitia.

Au sens de « joyeux » se rattachent les termes de la langue écrite : laetificus et ses dérivés; collaetor, qui, dans la langue de l'Église, traduit συγχαφω; laetābilis et illaetābilis, composé poétique traduisant ἄχαφις; ainsi que l'inchoatif laetiscō (Sisenna ap. Non. 133, 2), laetitūdō (Acc.), laetātiō, laetitās (tardif; cf. hilaritās).

Dans les langues romanes, les dialectes italiens ont conservé laetāre, laetāmen avec leur sens technique, M. L. 4846 et 4845; laetus, laetitia sont représentés avec le sens de « joyeux », cf. fr. lie dans chère lie, liesse, B. W. s. u.; M. L. 4847-4848; \*exlaetiāre, M. L. 3019. Aucun rapprochement net pour ce mot populaire à vocalisme a.

\*laetus (letus, litus) : serf. Transcription tardive (Paneg. 5 [8], 21, 1) d'un mot germanique ; laeticus, Cod. Theod. ; cf. lethik, v. fr. (homme) lige, etc. M. L. 4993 a.

laeuus (laeuos), -a, -um : laeua sinistra... a laeua, laetrum sinistrum, et laetrosum, sinistrosum, P. F. 104. 12: gauche (qui est à ou qui vient de gauche), d'où deux sens : 1º défavorable (nūmina laeua, par opposition à nūmina dextra) comme en grec ; ou « malchanceux, mal inspiré »; 2º dans la langue des augures, au contraire, « favorable, propice », parce que les Romains, suivant le rite étrusque, en se tournant vers le sud pour prendre les augures, avaient l'orient à leur gauche : laeua prospera existimantur quoniam laeua parte mundi ortus est, Plin. 2, 142; sens rare, sans doute archaïque et usité surtout en poésie. Substantivé : laeua. -ae f. (sc. manus) : la main gauche ; locuum, laeua n. pl. « la gauche ». Ancien; non roman; mais irl. laeb. S'y rattachent l'adverbe laeuorsum « à gauche » (cf. dextrorsum), les noms propres Laeuius, Laeuinus, Laeca (?), Laelius.

Lacuus correspond exactement à gr.  $\lambda \alpha(F) \delta \zeta$  et à v. sl. *lĕoŭ*; même suffixe et même diphtongue à vocalisme « populaire » a que dans scaeuus. Les adjectifs signifiant « gauche » sont nombreux et se trouvent chacun dans peu de langues, à la différence de celui qui signifie « droit » (v. dexter). Ils sont, du reste, sujets à se renouveler. Sinister a un suffixe de comparatif comme àporrepós, osc.-ombr. nertro, gr. νέρτερος. Lactrum, lactrô(r)sum, cités par Festus, ont subi l'influence de dexter, sinister, dextrô(r)sum.

Le sens de « courbé vers la terre » indiqué par Servius, G. 3, 55 : *lacui* (sc. *boues) quorum cornua ad terram spectant* (par opposition à *licini*), indique peut-être une parenté avec une racine \**lei* « courber »; pour le sens, cf. en dernier lieu Lane, Language, 11, 195.

\*lagalõpex, -ecis f. : nom d'un animal qu'on trouve dans Martial VII 87, 1, aurita... lagalopece; transcription d'un mot grec \*λαγαλώπηξ, formé comme χηναλώπηξ.

laganum, -ī n. (lagana f., Orib.) : beignet. Emprunt au gr. λάγανον, attesté depuis Hor., S. 1, 6, 115.

lagõis, -idis f. : nom d'un oiseau (Hor., Sat. 2, 2, 22), le lagopède? D'un gr. λαγωίς, cf. λαγώπους. lagona, (lagūna, lagoena, -gēna, -gaena, -cūna), :as la cruche de terre à large ventre. Sans doute emprunt du gr.  $\delta$  et  $\hbar$  λάγῦνος, lui-même d'origine étrangère du forme tardive λάγηνος semble influencée par le du attesté depuis Plaute. Forme mal fixée ; lagoena est san doute un contrépel de lagūna, comme goœus de guru dù à la difficulté de rendre l'upsilon : cf. Antamoen dù à la difficulté de rendre l'upsilon : cf. Antamoen des = 'Ανταμυνίδης, colaephium et colyphion [Theil v. L. Havet, MSL IV 410; Vendryes, Intensidé ind p. 284, et, en dernier lieu, Niedermann, Emerita, XI, 1943, p. 271. Les inscriptions ont lagõna et lagūna Passé en germanique : v. h. a. lagella, Lägel

läicus, -a, -um : laïque. Emprunt fait par la langa de l'Église au gr. λατκός. Dérivé : lāicālis (νι<sup>e</sup> sieča) Roman, fr. lai. M. L. 4853; celtique : irl. laech, briti leic; et germanique : all. Laie.

\*lalīsiō, -ōnis m.: ânon sauvage. Mot africain d'apre Pline, 8, 174.

**1allö, -ās, -āre**: « dire la, la », chanter pour endormit les enfants; cf. CGL V 620, 47, lallo est proprie quad agit femina in crepundiis, et le scholiaste de Perse [1, 16; correspond à gr. βαβάζω; lallus m. (lallum n.) (Aus.). Une glose donne aussi lallare : lac trahere. Da onomatopées de ce genre se trouvent dans gr. Max « bavard », lit. laluoti « bégayer », etc.; cf. M. L 4866

lāma, -ae f. : fondrière, flaque d'eau, bourbier; mot rare, qu'on trouve dans Ennius, Hor. Ep. 1, 13, 10 et dans l'abrégé de Fest., P. F. 104, 15, et dont dérim sans doute *lāmātus*, malpropre (Gloss.). M. L. 4862 Un mot pareil se trouve en baltique : lit. *lomà* (acc

sg. *lõma*), lett. *lāma* « endroit bas dans un champ, L'intonation de l'o lituanien indique que le mot m serait pas ancien en baltique. La coïncidence, limita au letto-lituanien, peut être fortuite.

\*lamberō, -ās : -at, scindit ac laniat, P. F. 105, 10. Un seul exemple dans Plt., Ps. 743, meo ludo me lamberas, de sens obscur (cf. meo me lacessis ludo, Poe. 296, On pourrait y voir un dérivé de lambō, du type tolar recuperō, en face de tollō, recipiō, mais le sens ne semble pas s'y prêter. Le lamberat de Lucilius est équivoque, v. le suivant.

lambō (-biō époque impériale), -is, -bī (rare, un exemple de plus-que-parfait dans Lucilius 585, lam berat, que, du reste, certains considèrent comme l'indicatif présent de lamberō; lambuī, Vulg., d'aprés sorbuī; lampsī, Ital.), -bitum, -ere : lècher (se dit d'abord du chien, =  $\lambda \acute{a} \pi \tau \omega$ ), puis de l'homme (=  $\lambda \epsilon t_X \omega$ , lingõi; au figuré : caresser, effleurer, baigner. Ancien, usuel. Représenté en logoudorien et dans les langues hispèniques. M. L. 4865, suivant lequel certaines forme remontent peut-être à lamberō?

Dérivés : lambitus, -ūs m.; lambitū, -ās; lambitā, -is (tous trois rares et tardifz). Composés : al., dē, t, prae-lambō, tous rares et tardifs, où le préfixe ajout au simple les nuances ordinaires; uniquement de la langue écrite.

Présent à infixe nasal d'une racine expressive, atte

\*.b. dans v. angl. lapian, v. isl. lepia « laper »,  $\mu_{1}^{veo} = h_{1}^{veo} = h_{2}^{veo} = h_{$ 

imentum, -I n. (usité au pluriel, d'où le féminin imenta dans Pacuvius, R<sup>3</sup> 175) : lamentausule: Correspond à gr. θρηνος. Ancien, usuel. instit d'america

benominatif : lāmentor, -āris (et à basse époque lā-Deboominatif : lāmentor, -āris (et à basse époque lāeises derivés : lāmentātiō, -tor, -trīx, -tābilis, -tārius [et]; cap. 96; cf. dotārius, manifestārius), etc.; illāpelātus (Vulg. = ἀλλωνστος, ἀπένθητος).

Pour le sens, lāmentum, qui est souvent analysé en pour le sens, lāmentum, qui est souvent analysé en lament.orm, d'une racine \*lā- avec suffixe d'instrulament, ne va qu'avec arm. lam « je pleure » (dont l inifal peut reposer sur \*kl- ou \*pl- aussi bien que sur l-) « avec gr. λαίειν • φθέγγεσθαι (on a aussi λαήμενα!). Sur \*lā- « aboyer », v. lātrāre. D'autre part, l'irlandais siu représentant de \*lē- dans liim « je reproche, j'accus »; cf. got. Lailoun « ἐλοιδόρησαν ». Ceci posé, on peut d'autant moins rien affirmer sur l'origine de lat. immentum que l'ā y peut résulter de quelque allongement compensatoire.

lamia, -ae f. : 1° vampire, ogresse, croquemitaine; pipisson inconnu. Emprunt au gr. λάμια (depuis Ludius). M. L. 4868. S'y rattache : lamium, -ī n. : ortie morte, ou ortie royale, nom vulgaire de la mercuriale anuelle (Plin.), ainsi désignée à cause de la forme de g fleur.

lammina (lāmina, lamna), -ae f. : lame, feuille mince interpretaiement de métal, l. plumbī, aes in lāminās temāre, etc., l. ardēns ou simplement l. « lame rougie gerant au supplice des esclaves », puis, par extension, tut objet plat et mince : pièce de monnaie (ainsi nomméte de la barre de métal à thonnayer), cartilage de l'areille (cf.  $la\langle n\rangle_{na}$ ,  $\lambda$ o6d¢,  $\delta$ ríov, Gloss. Philox.), ruhan, et. Depuis Plt. et Cat.; technique, usuel. Les formes numanes remontent à lamina et lamno. M. L. 4869. Cettique : irl. lann, britt. lafn.

Dérivés : lāmella, M. L. 4866, et germanique : m. h a lāmel, etc. ; lāmellula ; lamnula (latin ecclésiaslique) ; lāminōsus, lamnicus, tardifs.

Terme technique, d'origine obscure; sans doute em-

lampadiō, -ōnis (*lappaio*, *lapatio*, Gloss.)m.: oignon <sup>(bib.)</sup>.] Sans rapport visible avec *lapathum* « petite <sup>seille</sup>», malgré A. Thomas, Mél. L. Havet, 515 sqq.; <sup>L</sup>André, *Lex.*, s. u.]

ampāgō, -inis f. : saxifrage (Pseud.-Apul. 98, 9). Cf. <sup>kppāgō</sup>? Même variation mp/p que dans sābūcus, samkus, gibbus et gimbus, etc.

Mots populaires de forme incertaine.

ampas, -adis f. : emprunt au gr. λαμπάς; dans la <sup>lague</sup> vulgaire, *lampada, -ae* d'après le type grec issu <sup>h</sup>l'accusatif populaire τὴν λαμπάδαν : lampe. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 4870; irl. lampo. Dérivés et composés tardifs : lampadārius, porteur de torche ou de lampe (Suétone dit seruus praelucens); lampadifera, CIL VIII 8, 993. Sur λάμπω a été bâti directement lampō, -ās, d'où lampābilis (Cassiod.).

Les noms grecs de la « lampe » ont aussi été empruntés par l'iranien (arm. *lambar* a passé par un intermédiaire iranien). Cf. *lanterna*.

\*lampr(a)eda (lampetra? ét lamprida, Anthimus, avec var. naupreda, nauprida), -ae f. : =  $\mu \delta \rho \alpha v \alpha$  (CGL III 570, 36, et V 621, 25). Panroman, sauf roumain, M. L. 4873; et germanique : v. h. a. lempfrida « Lamprete ». V. A. Thomas, Romania 35, 185, et Schuchardt, Z. f. rom. Phil. 30, 724. Mot gaulois?

lāna, -ae f. : laine. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 4875.

Dérivés : lāneus « de laine », M. L. 4888 ; lānāris, Varr. (l. pecus) et lānārius : l. herba « herbe à foulon, saponaire »; subst. lānārius, -a : ouvrier, ouvrière en laine, M. L. 4876; irl. lainner; lānāria ; manufacture de laine; lānātus : laineux (uirga lānāta, attribut du flāmen Diālis), d'où lānō : ἐριοφορέω, Gloss.; lānestris (tardif, Vopiscus) formé comme terrestris, cf. peut-être lānerum, s. u. lauerum; lānicius : qui a une toison (tardif, Arnobe); lānōsus, M. L. 4895, et ses dérivés ; lānitium n. (et lānitia, -tiēs f.) : lainage, toison (cf. caluus/caluitium); lānūgō : duvet, poil follet (cf. aerūgō, ferrūgō); lānūginōsus : duveté; lānula (Cels.).

Composés : lānificus, -ficium, M. L. 4893; lānifex (Fronton); lānifer, -ger; -lūtor (Gloss.) = ἐριοπλύτης; lānipenāēns, -pendius, -dium (cf. pēnsum), lānipes, lānoculus : gui lana tegit oculi utium, P. F. 105, 18; lānicutis (Laber.); lānifricārius, CIL IV 1190.

L'abondance des adjectifs et composés montre l'importance de la laine dans la vie domestique ancienne.

Répond à skr.  $\bar{u}rn\bar{a}$ , av.  $varn\bar{a}$ , v. sl.  $ol\bar{u}na$  (s.  $o\bar{u}na$ ), lit. follna, got. wulla, all. Wolle (même sens) et repose sur  $*w\bar{n}n\bar{a}$ ,  $*wela-n\bar{a}$ . Le dérivé en -es-supposé par lānestris et peut-être lanerum (v. lauerum) se retrouve en grec : dor.  $\lambda\bar{a}voc$ , ion.-att.  $\lambda\bar{\eta}voc$  (mot poétique). Le mot celtique, irl. olann, gall. gwlan, a une structure différente. — Sans doute apparenté à lat. uellus (de \*wel-no-s), v. ce mot. — Pour l'élevage du « mouton » en indo-européen, v. ouis, aries, agrus.

lancea, -ae f. : lance. Mot étranger, espagnol d'après Varron ap. Gell. 15, 30, grec d'après Festus, qui rapproche le gr.  $\lambda \delta \gamma \chi \eta$ , P. F. 105, 17. Les deux mots peuvent provenir indépendamment d'une même langue, peutêtre le celtique, l'arme étant attribuée aux Gaulois par Sisenna, cf. Non. 556, 8, et aux Galates par Diod. 5, 30, 4; cf. m. irl. do lécim « muttõ »? Ancien. Panroman, sauf roummain. M. L. 4878; gr. mod.  $\lambda \alpha \gamma \varkappa t \alpha$ , v. sl. losta. L'all. Lanze vient du français.

Dérivés (tardifs) : lanceātus : en forme de lance; lanceō, -ās (Tert.), conservé dans les langues romanes, M. L. 4879; lanceola (Apul.), M. L. 4883; lanceolātus : lancéolé; lanceārius; lanciārius : lancier (Amm., Cass.), M. L. 4880; lanceātor (tardif).

L'arme était étrangère aux Romains à l'origine ; c'est après qu'elle a été adoptée par eux que les dérivés du

- 339 -

mot se sont peu à peu créés. Cateia, gaesum, mataris semblent être aussi d'origine gauloise.

lancino, -as, -aui, -atum, -are : mettre en pièces. déchirer (sens physique et moral). Premier exemple, semble-t-il, dans Catulle : évité par la prose classique : reparaît dans la latinité impériale (Sén., Plin., Arn.); rare. La forme usuelle et classique est lacero : ni lancino ni lacero ne sont romans (cf., au contraire, lanio).

Dérivés : lancinātiā (Sén.) : lancinātor (Prud.), V. lacer.

landica. -ae f. : clitoris. Le mot ne figure que dans les Priapées, les inscriptions et dans les gloses, où il est traduit par ἐσχαράδιν, mais devait être usité dans la langue populaire, comme on le voit par l'allusion que Cicéron fait à ce mot, Fam. 9, 22, 2, à propos des équivoques obscènes : Memini in senatu disertum consularem ita eloqui : « Hanc culpam maiorem an illam DICAM? » Potuit obscenius? M. L. 4886 (anc. fr. landie).

\*langa, -ae f. (langūrus, -ī m.) : lézard, dont l'urine passait pour formé en se solidifiant l'ambre appelé langūrium, ou aussi luncurium (de lunx) : cf. Plin, 37, 34. Mot étranger, peut-être celtique.

langueo, -es, -ui, (lanxi, tardif), -ere ; languir, être alangui, affaissé. Ancien (Lucil.), usuel, classique. M. L. 4889 : \*languire.

Formes nominales et dérivés : languor : langueur (depuis Plt., classique), M. L. 4891; languidus : languissant. M. L. 4890; languidulus; languēdo (Gloss., cf. torpēdo); languitās; languētūdo (cf. hebētūdo); languēsco, -is : s'alanguir ; languēfaciō (Cic., Leg. 2, 15, 38, incitare languentes et languefacere excitatos); languificus (Quint. Curt.) ; ēlangueō, ēlanguēscō, ēlanguidus : formes renforcées à l'aide du préverbe ē- qui appartiennent à la latinité impériale. - Les formes romanes de caractère « populaire » sont rares (roumain, macédonien, logoudorien).

La racine, qui comporte sans doute un s- initial. \*slag-, paraît être la même que celle de laxus (v. ce mot). Le grec en a, semble-t-il, des formes à infixe nasal expressif dans des dérivés : λάγγων « trainard ». λαγγάζω « je me relâche, je me détache », peut-être λαγγεύει φεύγει (Hes.). Outre λαγγεύει, il y a un élargissement -u- dans v. isl. sløkkua « s'éteindre ». Groupe de type populaire.

lanio, -as, -aui, -atum, -are : déchirer, mettre en pièces. Usuel, classique. S'emploie au sens concret, puis, dans la langue impériale, au sens figuré. M. L. 4892; les représentants de laniāre ont dans certaines langues romanes le sens de « se lamenter », par suite de l'habitude rituelle qu'avaient les anciens, surtout les femmes, de se déchirer la poitrine ou les bras, ou de s'arracher les cheveux pour manifester leur douleur. Cf., pour le développement du sens, plangere.

Formes nominales et dérivés : lanio, -onis m. (tardif); lanius m. (déjà dans Plt.) : découpeur, boucher, victimaire ; laniolum n. : petite boucherie (Fulg.) ; lanienus : de boucher, -a taberna (Varr.), d'où laniena, -ae f. (déjà dans Plt.; peut-être antérieur à lanienus, et de suffixe étrusque?) : boucherie.

laniārius, -a, -um; laniārius m.; laniārium (cf. carnārium); lanionius; laniotor, -torium, -tūra (Gloss.) = μαχελλάριος., μαχελλεΐον, χρεωπωλεΐον ; laniolum [Ru laniātus, -ūs m. ; -tiō, -mentum (Aug.); dīlāni chirer.

hirer. Le sens ancien est « déchirer » (avec les ongles Le sens ancien est « ucontro que lanió ne per griffes, les dents); il est évident que lanió ne per transferencia de la substantif lanius attesté sui griffes, les dents, , n out official de peut avec le sens secondaire de « découpeur, houcher avec le sens secondante de lanio, comme in nius doit être un postverbal de lanio, comme incli de incubō, etc.; un adjectif \*lanius « décharné de incuoo, etc.; un aujour « maigre »; ela L. 4894.

V. lanista.

lanista (lanistra, Gloss.), -ae m. : maître de glada teurs. Terme technique employé par Cicéron, son avec une nuance injurieuse.

Dérivés : lanisticius (Pétr.) : de gladiateurs artopta, artopticius); lanistātūra (Lex Iulia Mun l. 123) : profession de lanista, d'après gladiatura (Ta quaestūra, etc.

Mot étrusque, d'après Isid. 10, 159. La formation -a. de caractère populaire, appuie cette indication laniëna, uerna, etc.). Lani est un nom propre étrusmi Rappelle, toutefois, le type danista. Le groupe est per être à rapprocher de lanio, etc. V. F. Muller, 4 Wört. . p. 228, et Herbig, IF 37, 165; mais aussi B. Hofmann, Idg. Jb. 7, 3.

### la(n)na : v. lāmina.

lanterna (et laterna, par étymologie populaire rapproche le mot de lateo ; lancterna, Itala), -ae [. : terne. Emprunt à gr. λαμπτήρ, déjà dans Plt. Pann man. sauf roumain. M. L. 4896; et m. h. a. Latern forme en -erna indique peut-être un intermédia étrusque ; cf. cisterna, nassiterna, etc. V. lucerna sous Dérivé : lanternārius.

Le mot laurthe a aussi été emprunté par le move iranien (lamter en pehlvi de Tourfan). Cf. lampas.

#### lānugo : v. lāna, et André, Lex., s. u.

lanx, -cis (abl. lance, d'après Varr., L. L. 10, 62) plat, plateau (circulaire ou rectangulaire). Ancien la vieille procédure lance et līcio, technique, non m man. En particulier « plateau de balance », d'où bilou f. « à deux plateaux, balance », qui a remplacé le nom ancien libra : M. L. 1103. Diminutifs : lancula. Vitr. langula avec g d'après lingo? Varr., L. L. 5, 120): la cla. Gloss.; lancicula « petite balance » (Arn.); \*lan ceola. M. L. 4882; lancella (St Aug.), M. L. 4881.

Rappelle gr. Léxos (chez Hipponax), Lexis (chez Epi charme), λεκάνη (en attique). Emprunt à un mot mé diterranéen d'où viendrait, d'autre part, le mot latin Le mot n'a pas un aspect latin.

\*laparis : nom d'un insecte (Polem. Sil.). Tardi d'après Niedermann, corruption de laumople (on a dan les Gl. lapiris).

lapathum, -ī n. (-thus, -thium) : petite oseille purge laquear, -ris n. (neutre de l'adjectif laqueāris, usité 4897. V. rumex.

Untre de lacus et laqueus. Le Servius auctus, Ac. 1, lapis, -idis (abl. lapi dans Enn.) m. (f. dans Enn.) 16, atteste qu'à côté de laquear, laqueātus on trouve 1º pierre; et tout objet en pierre ou qui rappelle <sup>8</sup> graphies lacuar, lacuātus (cf. Sublaqueum). Mais il pierre : « borne milliaire ou frontière », « monument

statue », « homme stupide »; 2º pierre pré-Melen; cf. l'ancienne formule citée par P. F. 1, usuel. Terme général, souvent précisé par une 11. La constant, souvent précisé par une 16. La constant, souvent précisé par une 16. La constant de la const dabinus, Tiburtinus, etc. A subi à basse époque Mus, ou. A subl a basse époque de petra, qui l'a supplanté dans presque de la langues romanes. M L cont 1 contrast a supplant utes les langues romanes. M. L. 4901.

- 341 -

Dérivés et composés : lapido, -ās : 1º lapider, jeter des pierres à ; 2º impersonnel : il tombe des pierres. (1. L. 4898; gall. labyddio (mot savant); lapidātio, M. L. japidāmen (Gl.); dīlapidā : 1º joncher ou cribler de pierres (sens rare ; Colum. 10, 330, Iuppiter ... grandine dilapidans hominumque boumque labores) ; 2º dihojder, gaspiller. Sens sans doute familier (un stemple dans Tér., Ph. 897; repris seulement à très hasse époque et surtout dans la langue de l'Église). y L. 2642 a; cf. dīlacerō; ēlapidātus : nettoyê de nierres (Plin.); lapidēscō, -is : se changer en pierre plin.]; lapideus : de pierre (cf. lapidius, M. L. 4899) : anidosus : pierreux, -sitās; lapidārius (-ris) : de nierre, chargé de pierres, gravé dans la pierre (-ae interae); lapidārius (-ris) m. : lapidaire; lapicula; upisculus; lapillus m. : petite pierre, caillou. conervé dans les dialectes italiens méridionaux. M. L. 1900 ; lapillesco (-isco) (Tert.) ; lapillulus, etc.

composés : lapi-cīda : tailleur de pierres : lapicīdīnae Impidicinae, avec métathèse, favorisée par l'influence mots en -cen, -cina, -cinium, du type tibi-cen, -cina, inium) : carrière de pierres ; lapidicinārius : lapidicae-(Inscr.); lapidifer (Ps.-Aug.).

On rapproche ombr. vapeř-e « lapide, sellā », etc. Pas d'autre rapprochement, car gr. λεπάς « rocher nu » si suspect d'appartenir à la famille de λέπω et, en unt cas, loin pour le sens. Sur le celtique, v. J. Loth, Rev. Celt., 44, 293. - Les noms de la « pierre » diffèrent June langue indo-européenne à l'autre (v. saxum).

### lanistrus : v. rapum.

\*lapit : dolore afficit, P. F. 105, 21. Étymologie popuhire dans Non. 23, 7, obdurefacit, lapidem facit. Pamuius Periboea (276) : lapit cor cura, aerumna cor conkil Sans autre exemple.

lappa, -ae f. : bardane, gratteron, etc. Depuis Vg. Panroman. M. L. 4903; cf. Joret, Rev. Phil., 37, 241-199. Terme général, précisé par différentes épithètes : Ibaria, canāria, etc.; v. André, Lex., s. u.

Dérivés : lappāceus : qui ressemble à la bardane. um, M. L. 4904; lappula; lappella « langue de chien »; lappāgo (lampāgo, cf. sābūcus et sambūcus) : même sens (Isid., Gl.); v. Sofer, p. 5 et 169. Mot en -āgō.

Mot de type populaire à vocalisme a et à géminée apressive (cf. lacca). Évoque lippus « collant »; mais de lappa ne se concilie pas avec l'i de l'adjectif.

## apso : v. \*lab- /lab-.

tive. Gr. λάπαθος (-θον). Depuis Lucil. Roman. M. [ tout au pluriel laqueāria) : plafond à caissons, lamas Même sens que lacūnar. Il semble y avoir eu ren-

n'y a pas de raison décisive d'admettre que laquear. laqueatus proviennent de lacus : le plafond à caissons a pu se dire laquear par assimilation aux mailles d'un filet ou à la boucle d'un nœud coulant (laqueus); il y aurait là une autre image que dans lacūnar. Pour la formation, cf. alueus/aluear(e).

Dérivé : laqueārius m. : 1º lambrisseur ; 2º gladiateur armé du laqueus.

laqueus, -ī m. : lac, lacet, nœud coulant. Terme de chasse : employé ensuite au sens figuré « piège, trappe ». Ancien (Plt.), usuel. Panroman. M. L. 4909.

Dérivés et composés : laquear (v. ce mot) ; laqueo, -ās : prendre aux lacs (époque impériale; surtout au participe laqueātus), M. L. 4907 (fr. lacer, etc.), et ablaqueo, terme technique de la langue rustique « déchausser un arbre », ablaqueātio (forme contestée); certains préfèrent lire ablacuo (attesté dans Varr., R. R. 1, 29, 1) et en faire un composé dénominatif de lacus « fosse », mais il ne semble pas que lacus ait iamais formé de verbe, et, du reste, la composition serait bizarre ; enfin, le texte de Pall. 2, 1, ablaqueandae sunt uites, quod Itali excodicare appellant, exclut la dérivation de lacus : elaqueo « dégager du piège » (tardif, d'après expedio?); inlaqueo : enlacer; inlaqueātus : -m alii pro uincto utuntur, alii pro soluto, P. F. 100, 19; \*laqueolus, M. L. 4908.

Terme technique qui est sans doute emprunté, comme beaucoup de mots en -eus. Étrusque? La parenté avec lax, lacio ne se justifie guère.

Lār, Lăris usité également au pluriel Lăres, -um, -ium (ancien Lases? ; cf. Varr., L. L. VI, 2, et le Lases du Carmen Fr. Aru.; toutefois, les formes étrusques n'ont pas l's) m. : Lare(s), esprits tutélaires, considérés comme les âmes des morts, chargés de protéger la maison (Larēs familiārēs ou Lār familiāris), la cité, les rues, etc.; par métonymie, le foyer lui-même, M. L. 4910.

Dérivés : Larālia, -ium « fête des Lares »; Larārium « sanctuaire des Lares »; hybride tardif : Larophorum

Les Larës semblent avoir été, à l'origine, des divinités infernales, ou plutôt des « esprits » infernaux, qui poursuivaient les vivants et qui furent transformés par la suite en divinités tutélaires; cf. P. F. 273, 7, pilae et effigies uiriles et muliebres ex lana Conpitalibus suspendebantur in conpitis, quod hunc diem festum esse deorum inferorum, quos uocant Lares, putarent, quibus tot pilae quot capita seruorum, tot effigies quot essent liberi ponebantur, ut uiuis parcerent, et essent his pilis et simulacris contenti. Ce sens originel rend probable la parenté avec lārua (trisyllabe dans Plaute) « esprit des morts qui poursuit les vivants, spectre, fantôme ». Lārua rappelle par le suffixe Menerua, Minerua, qui semble bien emprunté à l'étrusque Menrua. Lār, lārua peuvent avoir la même origine : on sait l'importance du culte des morts et des divinités infernales dans la religion étrusque. V. Ribezzo, Etrusco-Lat. Lar, Lara, Larunda, Riv. Ind. Gr. It., 1937, p. 156. A Lar se rattachent sans doute Lăra « māter Larum » identique à Mānia, Lărunda, Ique Varron dérive du « sabin », L. L. 5, 74, et qui a une finale étrusque; cf. étr. Laran, Laruns, nom de divi-

nité. Cf. aussi Lārtius ; Lāronius ; Lārentia ; Lārentālia : coniugis Faustuli, nutricis Remi et Romuli. Larentiae festa. P. F. 106, 1; Lārentīnae dies. Varr., L. L. 6, 25. La quantité de l'a fait difficulté.

largus, -a, -um (ā CIL VI 32521 b 2) : abondant : qui jaillit en abondance (se dit surtout des sources. des fleuves, etc.; sens qu'on retrouve aussi dans largitio. cf. Cic., Off. 2, 15, 52, LARGITIO quae fit ex re familiari FONTEM ipsum benignitatis EXHAVRIT; et largiusculus : 1. haustus. Sol. 7. 4); d'où « qui donne en abondance, généreux, large » (au sens moral; dans le sens physique, le latin dit latus ; largus a supplanté latus grâce à l'appui de longus, avec lequel il formait couple par l'identité de la finale; d'où largare = laxare, Orib., et \*allargo, M. L. 352); largātus. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 4912. Emprunté également en gallois llara. llari « mītis, mānsuētus »; et en bret. lary- « généreux ».

C'est le sens de « généreux, qui répand des largesses » qui a persisté dans les dérivés : largiter (largē) ; largitus, adverbe (Afr.); largitās; largitūdo; largiusculus (Solin); largior, -īris (comme blandior de blandus); largītio. -tor. -tionalis; largimentum (Fulg.); dilargior (Caton); *elargior*, d'après effundo (époque impériale).

Composés, rares et poétiques : praelargus ; largi-ficus, -fluus, -loquus (Plt.).

Aucun correspondant sûr. On ne cite plus l'ingénieux rapprochement avec skr. dīrgháh, v. sl. dlŭgŭ « long » et lat. indulgeo qu'a pourtant rendu plausible L. Havet. MSL 6, 353 sqq.1

läridum, lärdum, -i n. (lärida sc. caro, Cod. Theod. 8, 4, 17) : lard. Ancien (Plt., Cat.). Panroman, sauf roumain. M. L. 4915.

Dérivé : lardarius « charcutier », CIL XII 4483. Pas d'étymologie.

larix. -icis f. et m. : mélèze (Vitr.). M. L. 4916, et \*melix, 5481 a; passé en germanique : v. h. a. lericha « Lärche », et en celtique : irl. learóg.

Dérivés : lorictum, -ī n., M. L. 4914 ; lariceus ; laricātum : résine de mélèze, M. L. 4913 ; larignus et Larignum.

Aucun correspondant sûr. Les mots celtiques comme m. irl. dair désignent un autre arbre, le chêne. Sans doute mot d'emprunt (celtique? ; cf. Brüch, IF 41, 377 ; ou plutôt « alpestre », comme camox, etc.; n'est guère connu que dans les Alpes. Cf. salix. V. Vitruve, 2, 9, 1, et Jud, Arch. f. d. St. d. n. Spr., 121, 95 sqq.

\*lar(s), -tis m. : chef militaire. Mot étrusque? Cf. étr. lar0 (nom propre).

lārua, -ae (lārŭa, trisyllabe chez les archaïques) f. : esprit des morts qui poursuit les vivants, d'où lāruātus : -i, furiosi et mente moti, quasi laruis exterriti, P. F. 106, 5; fantôme, spectre. Attesté depuis Plaute. Sens dérivé : « épouvantail » et « masque » (en tant que représentation des vivants). Comme ces fantômes, dans la croyance populaire, n'avaient du corps que le squelette, larua a désigné aussi un pantin en forme de squelette (Pétr. 34, 8). Adjectifs : lāruālis (époque impériale) « spectral, squelettique » et larueus (Ven. Fort.), laruea. De laruatus, seule forme attestée à date ancienne (Plt., joint à cerritus), ont été tirés époque un verbe lāruō, -ās (Apul., Firm.) et un ali lāruāticus (d'après lūnāticus). iruāticus (d'après iunaucus). V. Lār. Sur fr. laroe, v. Benveniste, Le français ma

derne, 1955, p. 5 sqq.

lasanum, -I n. (-nus, Pétr., comme catinus): marnine pot (de chambre), etc. Emprunt au gr. λάσαγον, attent

Dérivé : \*lasania > it. lasagna, M. L. 4917

lascinus, -a, -um : folâtre, joueur, pétulant. Se lascinus, -a, -um . rotacto, servera, puella (Vg.) Di des animaux, des enfants : -a capra, puella (Vg.) Di des personnes et des choses : lasciuum femur, 00 Même développement de sens dans lasciuitas (tardin Même developpement de lasciuêr; lasciuia, -is et la cīuia (déjà dans Plt. et Pac.); lascīuiosus (cf. licentas sus). Lasciuus rappelle nociuus/noceo; uaciuus/uaci Ancien, classique, non roman.

Dérivé complexe et expressif. On rapproche des main différents du mot latin et divergents entre eux : gr λαίομαι « je désire vivement », λάστη πόρνη (Heat ληνίς « bacchante », got. lustus « envie », v. si. late « flatterie », r. lásyj « désireux », skr. lásati « il jouen lālasah « désireux » (mot populaire entré dans la langue savante comme on le voit par l; tout le groupe est  $\epsilon_{DA}$ pulaire »).

läser (läser seulement dans Marcellus), -ris n. (las ser, lasar, forme de basse époque, et laseris, lasaris suc provenant du silphium. Laser semble une forme abrégée de lasserpicium, lāserpicium (faite sur le ma dèle de cicer, piper, siser, etc.); lasar rappelle ansa, passar. Lasserpicium est issu de lac + serpicium (supp. de sirpe (cf. rapicius de rapum), correspondant latino. étrusque de gr. σίλφιον. Le composé, ayant cessé d'éte compris, a fini par désigner la plante elle-même; d cuius sucum uocant laser.

Dérivé : lāserātum (lāsa-) : sauce au laser.

läserpicium (lasser-), -i n. : v. le précédent ; lasarpicifer (Catulle = σιλφιοφόρος); lāserpīciārius (Pétr.).

« qui s'incline, qui tombe en avant »; cf. Vg., Ae. 9 436. lassoue papauera collo.

L'adjectif est déjà dans Plaute, mais semble évité par les puristes, qui lui préfèrent fessus; il n'est ni dans Cicéron ni dans César; cependant, ceux-ci emploient lassitūdo. Lasso, -ās ne semble pas attesté avant l'époque impériale, quoique Plaute ait déjà delassatus, Asin. 871 (cf. defessus); lassesco, elassesco apparaissent dam Pline; Catulle a lassulus; Rufin, lassābundus. La lui laterāria f. « briqueterie »; laterīcius « bāti en langues romanes ont gardé lassus et lassare. M. L. 4924 Miques » (cf. caementicius), M. L. 4925 a (avec in-4921 (panromans, sauf roumain).

On rapproche le groupe germanique de got. leas [fert.]; et sans doute Laterensis. « laisser », lats « oxympóg », v. isl. loskr « mou, lâche : lame technique sans étymologie. sans doute gr. ληδείν · χοπιάν, κεκμηχέναι (Hes.), ληθη denitana (-tiāna) n. pl. : (pira) sorte de poires, sans

sens), tous rapprochements douteux parce que nots indiquent une racine \*le-. Cf. peut-être alles serait à laedo comme cassus à caedo. Sur V. M. L. 4918. Le vocalisme a et la géminée sive indiquent une forme populaire.

Vit. Caes. Arel. 2, 9 (8), p. 487, 18 (?).

165, -uī, -ēre : être caché. S'emploie absolule avec un complément au datif ou à l'accusatif : urer caché à, échapper à, être inconnu à ; cf. fallō. (Enn.), usuel. Non roman.

périvés : latēbra (avec ē, parfois latěbra d'après la usse analogie de tenebrae, où l'e est bref de nature. mis où il y a quelquefois longue « par position ») f. : achette, souvent au pluriel, plus ancien que le sindier. Fréquemment joint à tenebrae, cf. Plt., pp. 834-835, itaque in totis aedibus/tenebrae, late-Ma: Cic., Sest. 4, 9; latebrosus, latebricola (Plt.): Librātim (Gl.) ; latēbrō, -ās (Greg. Tur.) ; latibulum : traite, tanière, et latibulor (-lo) (archaïque); latito. se cacher, faire défaut ; latesco (rare ; Cic., Arat. isi; de- et ob-litesco, tous deux classiques. mais peu mployés à l'époque impériale ; latex, -icis m. : cahette (Commod., Apol. 174), formé sur lateo, d'après witer, uerto. - Ce groupe de mots indique un état ; l'acte correspondant est exprimé par oc-culere, celare ; Midjectif en -tus est donc occultus. Du reste, on remurt au participe présent latens (cf. patens en face de pateo).

latere s'oppose à patère et latibulum est formé comme stibulum.

s l'on admettait que i.-e. \*th est toujours représenté ur. τ, comme dans certains exemples clairs (πλατύς. le rapprochement avec gr. λανθάνω « je suis cacium; lac sirpīcum dans Solin 27, 49), adjectif det μ, λαθρός « caché » et dor. λάθω (ion. λήθω), qui evident, supposerait que -0- grec est un élargisseent et que lat. lateo serait formé comme fateor en face ι lui. Du reste, le grec a λῆτο, λήιτο ἐπελάθετο Plin. 19, 38, laserpicium quod Graeci σίλφιον uocani [1], d'où il résulterait que la dentale est un élargisment dont les formes peuvent être diverses. Mais le Mexpressif semble représenté par gr. 0 dans certains a Dès lors, lat. lat- pourrait répondre exactement à and. Cf. Benveniste, Formation des noms en indoempéen, p. 192. Les autres rapprochements proposés. lassus. -a. -um : las. Le sens ancien est peuteter ame celui de v. isl. lomr « tromperie », sont en l'air.

hter, -eris m. : brique faite de terre, crue ou cuite loudus, coctilis). Même sens que gr. πλίνθος. Ancien plon, Plt.); technique. M. L. 4924; irl. later.

Dérivés : laterculus : briquette et gâteau de cette mme; et, par analogie également de forme, latercu-🖿 n. : registre (latin impérial) ; ou autre nom de la uquiame (Ps.-Apul. 4, 25); laterculēnsis; laterārius, mence de latus?); Laterānus; laterīna (cf. figlīna)

σας ' χεχμηχώς, χοπιάσας (id.); peut-être lit. lenas dente originaires de Laterium, en Arpinum. Cf. Laterētranquille », v. sl. lěnů « paresseux » (lat. lēnis est lour de Laterēnsis, Abellāna sous Abella. On le dérive du nom d'homme Laterius.

latex, -icis m. (f. dans Accius) : profluens aqua dicitur. Vtimur tamen hoc uocabulo et in uino, P. F. 105, 23. Terme presque uniquement poétique et noble. Lucrèce l'emploie pour désigner toute espèce de liquide, absinthi laticem, 1, 941; liquoris uitigeni laticem, 5, 15; laticum frugumque cupido, 4, 1093. Pas de dérivés; non roman

Latex est généralement considéré comme un emprunt au gr. λάταξ « reste de vin qu'on jette au jeu de cottabe » fcf. Boisacq, s. u.). Mais on ne s'explique pas comment aurait pu se faire le passage du sens précis et technique du mot grec au sens très général du mot latin.

\*latiārius (CIL VIII 19994) : épithète de sens obscur, appliquée peut-être à un gladiateur (?). Cf. latiāriter « en latin » (Mart. Cap., Sid.)?

latinus, -a, -um : latin. Adjectif dérivé de Latium (à côté de Latiālis, -ris, épithète de Jupiter). De là latīnitās défini quae sermonem purum conseruat, ab omni uitio remotum; uitia in sermone, quominus is latinus sit, duo possunt esse, soloecismus et barbarismus, Rhet. Her. 4, 12, 17. Latīnus, latīnē, latīnitās se sont ainsi opposés à barbarus, et latine a pris le sens de « en bon latin, en bonne langue »; cf. le développement roman. M. L. 4927; et celtique : irl. laiten, laitnoir; britt. ladin. Nom propre : Latinius. Dérivés bas latins : latino, -ās et lātīnizō, -ās (d'après graecizō). Quant à Latium, l'étymologie en est inconnue.

\*lätitäuerunt : Cato posuit pro saepe tulerunt, P. F. 108, 20. Suppose un fréquentatif \*latito, dérivé de latum supin de fero. Forme unique.

Latona, -ae f. : Latone, mère de Diane. Emprunt latinisé au grec dorien  $\Lambda \bar{\alpha} \tau \omega$ , cf. Artemona (Plt.) = 'Apτεμώ, avec influence de Bellona, matrona? Toutefois, un intermédiaire étrusque n'est pas impossible; cf. Eva Fiesel, Namen d. Griech. Mythos im Etrusk., p. 73.

-lator : v. fero.

lātrīna : v. lauo.

latro, -onis m. : soldat mercenaire grec, fantassin (seul sens attesté dans Plt.) ; par suite (à l'époque classique), brigand, voleur de grand chemin; pion (au jeu de dames ; dit aussi latrunculus). Sans doute formé sur praedo auquel il est joint, par exemple Dig. 50, 16, 118, hostes hi sunt qui nobis, aut quibus nos publice bellum decreuimus; ceteri latrones aut praedones sunt. Formation populaire et péjorative en  $-\overline{o}$ ,  $-\overline{onis}$  (l'hypothèse d'un emprunt direct à un gr. \*λάτρων non attesté, formulée par M. Leumann, Gnomon 13 (1937), p. 30, est inutile et indémontrable). Ancien, classique. Conservé avec le sens de « larron » en roman. M. L. 4931 (panroman, sauf roumain) et 4932, latrocinium, Einf.3, p. 177; et en celtique : irl. lator, latrann ; britt. lleidr.

Les anciens avaient déjà reconnu dans latro un mot appartenant au groupe de gr. λάτρον, λατρεύς, λατρεύω. Mais l'étymologie populaire l'a rapproché en même temps de latus, -eris et de lateo; cf. Varr., L. L. 7, 52, latrones dicti ab latere, qui circum latera erant regi atque ad latera habebant ferrum, quos postea a stipatione stipatores appellarunt, et qui conducebantur : ea enim merces Graece dicitur λάτρον. Ab eo ueteres poetae nonnumquam milites appellant latrones ... quod item ut milites (sunt)

cum ferro, aut quod latent ad insidias faciendas, explication reprise par le Servius de Daniel, Ac. 12, 7; cette étymologie a pu avoir une action sur le sens en latin vulgaire, à en juger par le sens du fr. larron.

Dérivés et composés : latrunculus (cf. furunculus) : latrunculārius, -lātor; latrunclō; latruncārius (époque impériale) ; latro-cinor, -cinium, mots du vocabulaire militaire, comme tirocinium, et formés sur tubicen. -cinium; latrocinālis, -cinātio (époque impériale); v. Ernout, Philologica I, p. 81.

lātrō, -ās, -āre : aboyer. Sens propre et dérivé ; ce dernier déjà dans Ennius, A. 584, animus cum pectore latrat (à l'imitation de l'homérique ύλακτέω). Ancien, usuel, M. L. 4928; v. B. W. sous aboyer.

Dérivés et composés : lātrātus, -ūs, M. L. 4929; lātrātor, -tio, -torius, -bilis; adlātro « gronder, aboyer contre »; circumlātrō; conlātrō. même sens: dēlātrō: ēlātrō « crier avec force » (Hor., cf. ἐξυλακτέω, Plut.); illātro; oblātro; tous de l'époque impériale (mais oblātrātrīx dans Plt.).

Cf. skr. ráyati « il aboie », v. sl. lajo et lit. loju « j'aboie », alb. l'eh « j'aboie ». Le verbe latin est dérivé d'un substantif non attesté appartenant à cette racine. Cf. aussi gr. ύλάω « j'aboie ». — Un rapport avec lat. lamentum est possible, mais indémontrable.

lätus, -a, -um : large. De \*stlätos? Cf. F. 410, 34, stlatta genus erat nauigii latum magis quam altum, sic appellatum a latitudine ; sed ea consuetudine qua stlecum pro locum, stlitem antiqui pro litem dicebant. Stlatta serait une forme populaire à consonne géminée intérieure. Ancien, usuel, mais v. largus. M. L. 4935; B. W. large.

Dérivés et composés : lātitūdo : largeur : lātitia (tardif. CIL VI 26259; cf. \*latia, M. L. 4926, et \*allātio, M. L. 353); dīlātō, -ās : élargir en écartant, dilater (classique, opposé à contraho); dilatatio, -tor (tardifs);  $\bar{e}l\bar{a}t\bar{o}$  (Cassid.); inlatabilis (Gell. =  $\dot{a}\pi\lambda\alpha\tau\eta\varsigma$ ); pour prolato, v. profero, sous fero, Ernout, Mél. Paoli, p. 269 sqq. Lātus sert de premier terme de composé dans lati-clauius, -a, -um, adjectif dérivé de latus clāuus : -a tunica, et substantif lāticlāuius m. « sénateur, patricien »; lāticlāuium (lāticlāuus) « laticlave »: lātifundius : lata possidens (Gloss.) ; lātifundium n. : grande propriété (latin impérial; cf. Plin. 18, 35, uerumque confitentibus latifundia perdidere Italiam, iam uero et prouincias). Autres composés : lātifico. πλατύνω (Itala), d'après amplificō; lātifolius =  $\pi\lambda\alpha$ τύφυλλος (Plin.); lātiloguēns, πλατυλόγος (Gl. Philox.).

L'initiale ancienne \*stl- que donne lieu de supposer la forme stlatta a amené à rapprocher le verbe slave stelio, stilati « étendre ». Il y aurait donc eu une forme \*stela- à côté de \*stera- (sur lequel v. lat. sterno, stratus). On a rapproché aussi le groupe de skr. tala- « surface » (cf. tellus?), qui est loin pour le sens et pour la forme. Le latin n'a rien conservé de la racine l'\*spletho- de v. irl. lethan « large », gr. πλατύς, etc.; c'est le groupe de pateo qui y est représenté. Comme lateo, le verbe pateo indique un état et ne fournit pas d'adjectif en \*-to-, d'où le recours à latus.

lātus « porté » : v. tollo et fero; lātūra, -rārius (tardifs).

latus, -eris n. : flanc, côté. Désigne d'abord une n tie du corps (cf. pour la formation pectus, tergus) tie du corps (cl. pour la lorance d'un objet : a(b) laler la côté, la surface latérale d'un objet : a(b) laler la le côté, la suriace la crate a la contra s'oppose à  $\bar{a}$  fronte,  $\bar{a}$  tergo. La parenté  $\bar{a}$  la cree, et la source et des sources : sunt et et la contra state et des sources : sunt et et la contra state et des sources : sunt et et la contra state et des sources : sunt et et la contra state et des sources : sunt et et la contra state et des sources : sunt et et la contra state et des sources : sunt et et la contra state et des sources : sunt et et la contra state et des sources : sunt et et la contra state et des sources : sunt et et la contra state et des sources : sunt et et la contra state et des sources : sources : sunt et et la contra state et la contra state et des sources : cognati, ut fraires soloreque, e.e. e., io, io, io, se hasse époque, on trouve latus employé comme prépa-tion dans délatus : délatus se (Grom.; cf. aussi ad latur tion dans detatus : detatus a été ensuite réduit. Itin. Burdig., p. 11, 3). Délatus a été ensuite réduit. Itin. Buraig., p. 11, 5). Sur l'emploi prépositionnela latus (fr. lès, lez), voir, entre autres, Wackernage latus (fr. tes, tez), von, chart auprès de, chez, part à côté de leth « côté ». Ancien (Enn.), usuel. Panroma M. L. 4934.

Dérivés et composés : laterāmen (Lucr., qui a aus glomerāmen, de glomus) ; laterālis (Lucil.), M. L. 492 (et latericius, avec influence de later, M. L. 4925 latusculum : petit côté ; collatero, -ās (Mart. Cap.) tenir de chaque côté »; collaterāneus (époque mém vingienne).

Cf. irl. leth « côté », qui est aussi thème en ... gall. Iled « demi ». Le vocalisme radical zéro du mot la est surprenant. Le celtique a un thème en \*-tusliss « côté », que rien n'autorise à rapprocher de la Le rapprochement de irl. leth avec lethan « large le groupe de gr. πλατύς n'est recommandé par rien B somme, il y a ici un mot italo-celtique ; il n'est pas su prenant que ce mot ne se retrouve pas ailleurs mots signifiant « côté » diffèrent d'une langue inde européenne à l'autre. Sans rapport avec latus.

lauer. -eris f. : berle, plante; gr. olov (Plin.) y L. 4953 a. Origine inconnue. Pour la finale, cf. and cicer.

Lanerna. -ao f. : lauerniones fures antiqui diceban auod sub tutela deae Lauernae essent, in cuius luco of curo abditoque solitos furta praedamque inter se lue Hinc et Lauernalis porta uocata est, P. F. 104, 28, Cli nom propre Lauerni.

Les gloses réunissent sous lauerna divers sens, ma exemple : qui filios alienos seducit, i. e. latro, uel de furum sine ferramenta latronum, CGL V 523, 20. gica I, p. 29 sqq.

\*lanerum (lanerum codd. dett.) : uestimenti genum lana sucida confectum, P. F. 105, 20. Sans autre exemple La lecon lanerum fournirait seule une bonne étyme logie; v. lāna.

lauo, -ās, lānī, lauātum, -āre et lauo, -is, lāu, 🕷 tum, -ere : la racine signifiant « laver, baigner » a dom en latin deux verbes, un en -ā-, marquant d'abit l'état et s'employant absolument avec valeur réfléche l'autre à voyelle thématique en -o/e- marquant l'actin 42, 150; Hartmann, Glotta 3, 163. On a donc eu

lauant, | omnes amantes balneatores sient ;

est cibo, opust est matri autem quae puerum autem quae puerum pet es exemples rassemblés par Nonius 503, 38 sqq. pet es per les compositions de lauäre au sens de « se baigner » meters per du Dans une average de se baigner » vite perdu. Dans une expression comme manūs se haigner, se laver quant aux mains », manūs de considéré comme le complément d'objet, et lauāre, suite, a été traité comme un verbe transitif, auquel donné un médio-passif, lauor. Dès Plaute, on renmire le médio-passif lauārī (cf. Poe. 220, 229), dont poire lo source (ci. roe. 220, 229), dont poire s'est généralisé à l'époque classique, e. g. Caes., 16. 4, 1, 10, atque in eam se consuetudinem adduxerunt lauarentur in fluminibus ; et lauāre y a déjà le sens alguere « laver, baigner », cf. Poe. 223. Seul le parfait te partait uni son i - co qui est anmal; ci. reuerti en face de reuertor. Aussi lauere stil plus conservé que par la poésie et a-t-il fini par Asparaitre. Les gloses n'ont que des formes de lauãre. dist seul demeuré dans les langues romanes. M. L. (panroman). Du reste, lauere, réduit à -luere. a largement subsisté dans les formes munies d'un prérepe et dont, par suite, l'aspect est « déterminé ». mme l'est celui de sistere, -cumbere en face de stāre. mbare. De lauāre le supin est lauātum ; cf. Plt., Ru. 382. diam qui it lauatum in balineas; de lauere, lautum.

De lauāre dérivent : lauābrum et lābrum : baignoire, uve, bassin pour se laver : lābrum Veneris « bassin de Vánus », v. André, Lex., s. u. ; lābellum (Caton, Agr. 10; (al.), conservé en italien, où souvent il désigne un tomheau, ainsi nommé pour sa ressemblance avec une baimoire, M. L. 4804; cf. aussi M. L. 4812, \*labrellum: hunderum (cf. gr. λουτρόν et pour le suffixe ambulacrum) , hain d'eau » (par opposition à « bain de vapeur ») huatio « action de se baigner », puis « appareil d'un hin s: lauātor ; lauātorium « lavoir », M. L. 4952 ; lauāing (Vitae Patr., Orib.), M. L. 4953; lauātrīna; lātrīna (lavabo », « cabinets » (doublet latrīnum dans Labérius). M. L. 4952 a, 4930; lauandāria « quae ad lauandum sint data », mot de Labérius, cf. Gell. 14, 7, 5, V. André, Lex., s. u. Inchoatif : lauasco, -is (Aldh. Gramm.). Composés : \*elauō ou \*ēluō, -ās (employé par Plt. au mrlait ēlāuī, par exemple Asin. 135, nam in mari repwi, hic elaui bonis « j'ai été nettoyé de mes biens », et Sans doute étrusque ; cf. Lavelnas ; Ernout, Philos a participe elautus) ; exlauitus, M. L. 3020 ; delauo, -ās (ardif) : enlever en lavant et « laver »; circumlauō, -ās Hygin.; Salluste, Hist. fgm. 2, 56, emploie circumlauo, i); praelauo? seulement praelauatus dans Theod. Prisc. 1, 27 : Apulée a praelauere ; sublauo, -ās (Celse, lpoque impériale) ; \*experlauāre, M. L. 3044.

Saul elauo, dont, du reste, le présent n'est pas attesté devrait être phonétiquement \* *eluo*, - *as*, tous ces composés sont récents.

De lauō, -is, au contraire, sont issus un grand nombre & composés en -luō, -is, d'après lesquels, à l'époque impériale, s'est reformé un verbe simple luo, d'où lutor, et s'employant transitivement; cf. stare et sister. 1 at de glossaire, « laveur » (cf. clūdō, sculpō, d'après Havet. ALLG 15, 153 sqq.; Jacobsohn, KZ 40, 113 sqq udud, insculpo]. On a ainsi : ab-luo = ἀπολούω « enever en lavant, effacer, nettoyer, purifier » (sens phy-I. lauo. -ās: se laver, se baigner; cf. Plt., Tru. 322 m ue et moral; ce dernier fréquent dans la langue de piscis ego credo, qui usque dum uiuont lauant, [ minu [] []gise); ablūtio « fait de laver, de nettoyer; ablution, lauare (lauari, Varr., L. L. 9, 106) quam haec militation, absolution »; \*ablümen, M. L. 31 a; Phronesium. | Si proinde amentur mulieres diu "Mulio, -uium « action d'emporter en lavant » (en parht d'un cours d'eau), par opposition à alluuio ; al-luo : II. lauö, -is : laver, baigner; cf. id., ibid. 902, per denrer en lavant, baigner; alluuiës « inondation, dé-

- 345 -

bordement »; alluuio « inondation, terrain d'alluvion »; col-luō : laver, arroser (archaïque et postclassique) ; colluuies (-uio, -uium) : sens technique « réunion des eaux de lavage, de vaisselle, etc. »; cf. colluuiaris porcus..., qui cibo permixto et colluuie nutritur. P. F. 49, 27; d'où « mélange malpropre, lie, tourbe » (sens figuré) ; dīluō : délayer; dīluuium (-uiēs, -uiō) : déluge, M. L. 2643; irl. dile, britt. diluw; ēluo : enlever en lavant (sens propre et figuré), laver, purifier, M. L. 2854 ; et aussi « se laver », cf. Plt., Rud. 579, eho an te paenitet | in mari quod elaui, ni hic in terra iterum eluam; ēluuiēs « écoulement au dehors, débordement, cours de ventre : inondation », M. L. 2854 a; d'où « abîme, précipice produit par l'inondation »; *ēlūtio* : action de laver, purification; ēluuio, -onis : inondation (Cic.); ēlūtus « détrempé, fade »; et sans doute elūtrio, -ās (dérivé de \*ēlūtor?) : rincer (mot populaire ; Labérius ap. Gell. 16, 7, 5) et « décanter, transvaser »; illuō (in-)? mal attesté ; illuuies « inondation » (M. L. 4273), à ne pas confondre avec le mot archaïque et postclassique inluuies, où inest privatif (= gr. άλουσία); cf. Lucilius ap. Non. 126, 2, hic cruciatur fame/frigore, inluuie, imperfundie, inbalnitie, incuria, d'après inlotus, inlutus; interluo : baigner entre. arroser ; interluuies (époque impériale) ; proluo : laver en coulant, emporter dans son cours, laver, inonder, etc. ; proluuies (-uio, -uium) : inondation, flux ; surabondance (= profūsio) et proluuiosus (tardif); subluō : laver en dessous, couler au pied de, baigner ; subluuies : boue, vase, suppuration.

Cf. aussi malluuium, pelluuium; polūbrum, et dēlūbrum?

De lauo. -is l'adjectif verbal est lautus ou, avec réduction de la diphtongue, lotus. La langue a réparti les deux formes dans des emplois différents :

lautus s'est spécialisé dans le sens de « élégant, distingué », par suite « riche, honorable ». Le sens de « baigné lavé » est à peine attesté et ne dépasse pas Térence (cf. Ad. 425). De là laute adv. ; lautitia (surfout au pluriel) : élégance, magnificence. Cf. P. F. 104, 9, epularum magnificentia. Alii a lauatione dictam putant, quia apud antiquos hae elegantiae, quae nunc sunt, non erant, et raro aliquis lauabat. Cf. peut-être aussi lautia. Le sens de « lavé » apparaît encore dans l'adjectif féminin : lautīcia, farina appellabatur ex tritico aqua consperso, P. F. 105, 10 (pour la formation, cf. empticius, etc.), et dans Lautulae, locus extra Vrbem, quo loco, quia aqua fluebat, lauandi usum exercebant, P. F. 105, 11; lautitās (Gloss.); lautiusculus (Apul.).

lotus a gardé le sens de « lavé, baigné »; de là lotio (Vitr.), lotor, lotura (Plin., Mart.) : lavage; lotus, -us (Celse) ; illotus (in-; formes accessoires illautus, illūtus) « non lavé, sale »; inlūtibarbus (Apul.); lotium n. : urine (depuis Caton ; M. L. 5129) ; lotiolentus (Titin.) ; lotialis, lotiosus (tardifs). Sur l'origine de lotium, cf. Isid. 11, 1, 138, urina... uulgo lotium dicitur quod eo lota, i. e. munda, uestimenta efficiuntur. Sur l'emploi de l'urine pour laver les dents et les vêtements, cf. Catulle 39, 19; Diod. V 33, 5; Strabon 3, 164; v. Sofer, p. 70 et 175.

lomentum : 1º ce qui sert à laver, savon ou pâte de toilette, faite de farine de fève et de riz ; 2º bleu céleste (par comparaison avec la couleur de cette pâte?). Le verbe lauō se retrouve en ombrien : manf... vutu

« manūs lauitō », de *\*lowetōd*. Hors de l'italique, on n'a de correspondant que pour la racine. Le celtique a notamment un nom d'instrument : gaul. lautro glosé « balneo », irl. lothar glosé « peluis », cf. gr. λοετρόν, λουτρόν; v. Pedersen, V. G. d. k. Spr., I, p. 60-61 et 63. Le grec a des formes verbales obscures : λούω, λελουutvos, etc. L'arménien a loganam « je me baigne », qui rappelle lat. lauäre. Le germanique offre des substantifs tels que v. isl. lauor « lessive », laug « bain chaud »; v. h. a. louga « lessive ». On n'arrive à poser aucune forme indo-européenne précise ; mais la parenté de tous ces mots est certaine.

\*laurices : lapereaux pris sous la mère. Le mot ne se trouve qu'au pluriel dans Pline, 8, 81, qui le donne comme espagnol : fetus uentri (cuniculorum) exsectos, uel uberibus ablatos, non repurgatis interancis... laurices uocant (scil. Hispani), M. L. 4941; v. h. a. lorihhi(n). - Cuniculus est aussi donné comme espagnol. Cf. lepus.

laurio, -onis m. : serpolet (Plin. Val.). Sans doute de laurus.

laurus, -ī et laurus, -ūs f. : laurier. Arbre consacré à Apollon et dont les feuilles couronnaient les généraux triomphants, etc. De là « couronne triomphale ». Ancien. usuel. Panroman. M. L. 4943; B. W. s. u.; et germanique : v. h. a. Lörboum ; celtique : irl. lauir. gall. lawr-wydd; gr. mod. lavpos; bulg. lavr.

Dérivés : laureus « de laurier ». M. L. 4940. substantivé à l'époque impériale laurea [sc. arbos] « laurier » ou l. [corona] « couronne de laurier »; d'où laureatus, sur lequel a été refait laureo, -as: laurinus. M. L. 4942; laureolus, diminutif de laureus : laureola « feuille de laurier, petite couronne de laurier »; lauriculus « petit laurier »; Laurētum, Lorētum (avec réduction de la diphtongue) : lieu planté de lauriers, sur l'Aventin ; laurāgō : laurier alexandrin ; laurio? V. André, Lex., s. u.

Composés poétiques en lauri- : lauri-comus, -fer, -ger (imités du grec δαφνηφόρος, -κόμος), -potens. Cf. aussi laurocina, xaµaıdápvn (Gloss.). Sur lorandrum (rorandrum, rodandrum), corruption de rhododendron (avec haplologie et influence de lorus « laurus »), et laurorosa (Diosc.), nom du laurier rose, v. Sofer, p. 99.

Plante méditerranéenne dont le nom est, évidemment, emprunté à une langue indigène, non i.-e. L'existence de δαυκον, δαυχνα en thessalien, de λάφνη à Pergame, et aussi de δαυχμός glosé δάφνη πικρά, donne lieu de supposer que les mots grecs et latins reposeraient sur des originaux apparentés entre eux.

lans. -dis (thème consonantique; abl. laude, g. pl. laudum; laudium est rare et secondaire) f. : éloge, louange, titre de louange, mérite, valeur, gloire. Ancien (Liv. Andr.), usuel au singulier et au pluriel. M. L. 4944; B. W. lods.

Dénominatif : laudo, -as : louer, célébrer. Panroman. M. L. 4938-4939; et celtique : gall. lawdu.

Dérivés : laudātio, -tor, -trīx; laudābilis et illaudābilis, illaudātus ; laudātīuus = ἐγκωμιαστικός (Quint.); laudātōrius: laudābundus: ad-laudō, adlaudābilis : con-laudo « combler d'éloges »; conlaudātio ; dīlaudo : louer en tous points (Cic., ad Att., où le préverbe a la même valeur augmentative que dans dis-

cupio. dispereo, etc.); elaudo (rare, v. Thes les composés, l'a radical est maintenu par an la forme phonétique se confondrait avec le de lūdō.

- 346 -

Le sens ancien de laus devait être « fait de lan de citer »; le mot s'est spécialisé dans une acce de citer », le mos gardé quelques traces de ce prise sens, qui n'est pas ignoré des anciens; cf. P. F. laudare apud antiquos pro nominare, et 66, 24, 4 plus quam nominare; Gell. 2, 6, 16, laudare sign prisca lingua nominare appellareque, cf. 13, 9 Plaute dit, Cap. 426, Iouem supremum testem land Virgile emploie illaudātus (sans doute calque du untoc), G. 3, 5, qu'Aulu-Gelle, l. l., explique par illaudabilis qui neque mentione aut memoria ulla neque umquam nominatus est ». Cf. une spécialies comparable dans öräre, dans fäma, infämis et dan gr. alvoc, alvéw. Le développement du sens rable a pu être aidé du fait que laus, laudare, lau servaient à désigner l'appel suprême que l'on adre au mort, puis l'éloge funèbre qui s'est ajouté à cal pel (cf. supremae laudēs, laudātio fūnebris, is « laudes »; Cic., Mu. 36, 75, quem cum supremo eu Maximus laudaret).

Aucun rapprochement net. M. Vendryes signal titre de possibilité, irl. luaidim « je mentionne, je lèbre ». Le germanique a une forme \*leu-t- dans liubon « chanter, louer », etc. Mot à diphtongue en

lausiae (lapides) f. : ardoise, pierres plates. Mot lois ou ibère, attesté épigraphiquement; cf. Buch ALLG 2, 605. M. L. 4946.

lautia, -orum n. pl. : présents d'hospitalité : dai quae lautia dicimus, et dantur legatis hospitii gratia F. 60, 6. Terme technique de la langue du droit pub cf. T.-L. 28, 39, 19, locus inde lautiaque legatis practi iussa; cf. S. C. de Ascl., CIL I<sup>2</sup> 588 (78 av. J. Comme on ne sait pas en quoi consistaient ces présent ni quelle est la forme la plus ancienne du mot, on peut rien affirmer de son étymologie. Les uns le dérive de lautus, les autres le rattachent à dare (cf. dui chacune des deux explications soulève des difficult Le mot lautia conservé dans les langues hispaniques sans doute un autre mot; cf. M. L. 4949.

lautumiae, -ārum f. pl. : carrières de pierre. diphtongue initiale fait difficulté; on a supposé que dement avec illicitator, v. liceor. répondait à une prononciation dialectale  $\hbar \lambda \bar{a} \circ rout pellició (per-) : attirer par ruse, séduire; pellecebra(e) ce peut être un fait d'assimilation, comme dans hur p(t); pellicator « qui pellicit ad fraudem », P. F. 225,$ de lacūna, etc. Phénomène contraire dans agustur [1] (ou bien de paelex?); pellectio, -tor. augustus.

lax. -lex; lacio, -is, -ere; -licio; lacesso, -is, -il, Cl. encore le composé aquaelicium (aqui-) : dicitur. laž, -lex; laciō, -is, -ere; -licu; incoso, ..., an and the second secon decipiendo inducit; lax etenim fraus est; id. 104, 11, 24. lacit : inducit in fraudem. Inde est allicere et lacesse On considère généralement aquaelicium comme sans

inducere. Cf. encore id. 100, 12, inlex, correpta rentem inducere. In. Oncore 10. 100, 12, inlex, correpta rentem syllaba significat inductor, ab inliciendo. Plau-nenti syllaba significat esca est meretrix, pectus (l. lectus) i Asin. 221) : « esca est meretrix, pectus (l. lectus)

De tous ces témoignages il résulte qu'il a existé un De tous de la resulte qu'il a existé un necine lax « appât, ruse, tromperie, séduction », recine lax « appât, ruse, tromperie, séduction », not racine un a appare, 1050, tromperie, séduction », note s'apparentait un verbe lacio « attirer, séduire ». note s'apparentait un désidératif lacesso et un fré-lation correspondaient un désidératif lacesso et un fréde contra la designa al designa al la designa al la designa al designa a rentain internet aussi le nom d'agent d' existent aussi le nom d'agent -lex et le nom d'acposes licium. On a ainsi :

101 - ucum (participe lacessiens, St Jér., d'un présent le lacesso in lacessivi; et lacesco, tardif, par conde suffixe) : chercher à attirer dans un piège; woquer, harceler; d'où « attaquer, assaillir » (sens provoque, assaillir » (sens pour usité dans la prose impériale. Dérivés tardifs ares : lacessītor, -tiō; illacessītus.

Composés de lacio : allicio, -is, -lexī, -lectum. -ere : ittirer, séduire, M. L. 362 a; allector, allectio (tardifs): licefacio (époque impériale).

dicio : détourner par ses séductions (Titin., Luci-(singulier rare; un exemple dans pl., Ru. 426, operam ludo et deliciae dabo) et delicium reduction, perversion », cf. Plt., Mo. 15, tu urbanus uno scurra, deliciae populi; par suite « plaisir favori. Alices » et, au sens concret, « mignon », cf. Cic., Diu. 1. 16, 79, amores ac deliciae tuae, Roscius (auquel il faut ans doute rattacher delicatus, q. u.), M. L. 2539 : delidelicio, -ās synonyme tardif de delecto, et indelició (-cior) trad. de Eveuppalvopai; deliciolae: delieinlum.

Micio. -is, -licui (-lexi), -licitum (souvent confondu avec ei(i)cio dans les manuscrits) : faire sortir par ruse Marme militaire) ou par magie (terme religieux, e. louem, Manes); cl. Iuppiter Elicius, Ov., F. 3, 313-328: Varr., L. L. 6, 94, et les références de Goetz-Schoell. ad I :: excelebra, Plt., Ba. 944; elecebrae argentariae. Plt., Men. 377, cf. P. F. 66, 25 (même formation que writebra/uerto, etc.).

inlicio, -is, -lexī, -lectum : attirer dans un piège, séduire; inlex. cf. plus haut; inlicium, illicium : appât, aduction, dans la langue du droit public, « appel »; inlicium uocare antiqui dicebant ad contionem uocare, P. prunt latinisé (déjà dans Plt.) au gr.  $\lambda \bar{\alpha} \tau \circ \mu t \alpha$ , donté r. 100, 11, cf. id. 101, 12, et Varr., L. L. 6, 94; *illecebra* forme *lātomiae* n'est que la transcription. L'u intéria fortout au pluriel), même sens et nom de plante « orde lautumiae est issu régulièrement d'un o devant ne in a, Plin. 25, 162; illecebrösus. D'où en bas latin : syllabe intérieure ouverte; cf. maxumus, etc. Main dició, -āmentum, -ātiō, peut-être par un faux rappro-

prolicio : attirer en avant (Plt., Ov.).

lacit : inducit in frauaem. Inde est attact of the second considere generalement aquaeticium comme sans inde laciat, illectat, oblectat, delectat; id. 25, 14, an apport avec aquilex, -legis (aquilegus dans Non. 332, est perducit aliguem in rem, dictum a uerbo lacit, is, keere rursum uidere, ab hoc et aquilegi) « celui qui decipit. Hinc descendit inlicere et oblectare, i. e. fateueille les eaux, inspecteur des eaux » (indagator aqua-

rum. dit Colum. 2, 2, 30) et glosé aquam colligens. Mais de aquilex existe aussi un génitif aquilicis (cf. Thes. s. u.) et c'est surement à -lex de lacio que pense Varron quand il écrit, Men. 444 ap. Non. 69, 14, an hoc praestat Herophilus Diogenem, quod ille e uentre aquam mittit? at hoc te iactas? at hoc pacto utilior te Tuscus aquilex. Il se peut qu'il y ait là deux mots distincts : aquilex, -licis, terme religieux, et aquilex, -legis, terme technique, ou que la langue ait transformé en aquilex, -licis en aquilex, -legis, quand l'ancien sourcier chargé d'attirer magiquement les eaux s'est transformé en ingénieur technicien, chargé de les recueillir (legere) et de les distribuer. De même, il semble bien que la langue ait fait dériver de -lex, lacio, d'après aquilex, aquilicium, certains mots techniques comme INLICES, canales in quos aqua confluit in uiis lapide stratis ab inliciendo dicti, P. F. 100, 12, et inliciuum dicitur cum populus ad contionem elicitur, i. e. euocatur. Vnde et COLLICIAE tegulae per quas aqua in uas defluere potest, 101, 12; ELICES : sulci aquarii, per quos aqua collecta educitur e liris, 66, 22; DELICIA est tignum quod a culmine ad tegulas angulares infimas uersus fastigatum collocatur : unde tectum deliciatum et tegulae deliciares, P. F. 64, 8. Mais ce rattachement n'a pas été complet, et les doublets colliquiae, déliquiae prouvent que la parenté de ces termes avec le groupe de liquor n'a pas cessé d'être sentie. Cf. colliciae

De lacio existe un itératif-intensif : lacto, -ās : - est dulcedine aliqua tenere, ad persuasionem inducere, unde et delectare et oblectare dicimus, Don. ad An. 912. Archaïque (Acc., Plt., Tér.) et repris par la Vulgate. Composés relativement fréquents : allecto (Cic., Sén.), M. L. 355; \*allectico, fr. allécher; delecto (delector) : attirer hors de, séduire (archaïque), puis, par un affaiblissement de sens dont on retrouve l'équivalent en français, simplement « charmer, délecter »; d'où delectabilis (et in-), -tāmentum, -tātio, -tātiuncula, M. L. 2532; britt. dyleithio; ēlecto : verbe plautinien, As. 275, Mer. 224, cf. P. F. 66, 26; illecto (tardif), M. L. 4267, d'où illectatio, -mentum; oblecto : attirer ou retenir par des charmes, charmer, plaire à ; sē oblectāre « prendre son plaisir dans ». Oblecto est à lacto comme obiecto à iacio. Dérivés : oblectātor, -tiō, -men, -mentum ; oblectātōrius ; oblectāneus; sublecto : duper (Plt., Mi. 1066 a).

On rattachait généralement, avec les Latins euxmêmes (cf. Thes. Gloss. s. u. pellax), à lax, lacio, les composés poétiques pellāx, pellācia : inuidia... pellacis Vlixi, dit Vg., Ae. 2, 90, que le Gloss. de Placide explique par « per blanditias decipientis »; placidi pellacia ponti, Lucr. 5, 1004. Mais la forme correcte serait \*pellex, \*pellicia, cf. inlex. M. Pokrovskij, Bull. Acad. Sc. de Russie, 1920, p. 379 sqq., a rapproché pellāx de pello, ce qui est satisfaisant pour la forme, mais l'est beaucoup moins pour le sens, pellere n'étant jamais employé dans le sens très précis que Lucrèce et Virgile, et à leur imitation Arnobe, donnent à pellax, pellacia. On peut supposer avec plus de vraisemblance que pellax, pellācia ont été influencés par fallāx, fallācia, auxquels ils s'apparentaient sémantiquement ; cf. Thes. Gloss. s. u. Cf., d'autre part, l'influence de fallax sur uerax. La graphie perlax, attestée plusieurs fois, montre que pour les Latins pellax n'avait rien de commun avec pello.

Lax, lacio appartiennent à un groupe de mots expres-

sifs, populaires, d'origine inconnue; *laqueus* en fait peut-être aussi partie. On partirait de \**lak*<sup>w</sup>-.

laxus, -a, -um : lâche, relâché, détendu (sens physique et moral; opposé à artus, adstrictus, angustus, intentus); et par suite, à basse époque, « large, vaste ». Ancien (Caton), usuel.

Dérivés et composés : laxitās « large étendue, largeur »; laxõ, -ās : relâcher, détendre (sens propre et figuré : χαλῶ σχοῖνον ἢ άλλο τι, CGL II 475, 12), donner de l'ampleur à, adoucir (classique, usuel); laxātiō : espace vide (Vitr.), largeur; en médecine « calmant »; laxātōrius; laxātītuus; laxāmentum « relâchement », « évacuation », l. uentris; « espace vide pour se détendre »; laxitūdō (S<sup>4</sup> Jér.; cf. ampli-, lātitūdō); dīlaxō (Not. Tir. 75, 55); relaxō (usuel, classique), -ātiō; laxicō (Ps.-Apul.).

Lazus n'a laissé que peu de traces, M. L. 4956, et a été éliminé par \*lascus, qui est formé comme les adjectifs désignant une qualité ou un défaut physique : cascus, luscus, uescus, etc.; de même, c'est à \*lasco issu de laxico plutôt qu'à laxo que remonte le type « lâcher, laisser » demeuré dans toutes les langues romanes, où il a éliminé linquō et sino. B. W. s. u.; M. L. 4918, 4955. Irl. laz; britt. llaes, laosk.

Forme désidérative à élargissement -s-, comme, par exemple, anzius, luxus. Pour le caractère expressif du groupe, v. langueõ. Cl. sans doute gr. λήγω « je cesse » (avec ancien \*sl. initial, à en juger par hom. δλληκτος « incessant »), λάγασσαι ἀφεῖναι (Hes.; gort. λαγασαι), λαγαφός « flasque, mou », λάγνος « débauché », etc.; irl. lacc « mou, faible » (sans doute adjectif expressif à consonne géminée); v. isl. slakr « mou, tombant ».

lebēs, -ētis, m. : bassin, chaudron. Emprunt au gr.  $\lambda t \delta \eta \varsigma$ , attesté à partir de Virgile; se rencontre aussi dans la Vulgate. A côté de la transcription savante, il a dù exister une forme populaire *lebēta* (cf. *tapēs* et *tapēta*), qui semble conservée dans un parler d'Apulie, M. L. 4960 (où ce peut être, du reste, une survivance directe du grec).

**\*lebetön,(***leui*), **-önis** m. : sac des moines égyptiens (Vitae patr. 7, 12, 8). Mot étranger; peut-être égyptien?

\*lec(c)ātor : gulõsus. Mot des glossaires médiévaux, dérivé du type germanique qui a fourni le fr. *lécher*, etc. Cf. M. L. 5027 ; B. W. s. u.; et *lectuõsus* (pour *lecc*d'après allectāre) dans Virg. Gramm., p. 28, 2.

lectus, -I m. (e bref; lectum, Dig., d'après λέχτρον?; quelques traces de lectus, -ūs, d'après domus, -ūs, C. E. 2167; Cornif. ap. Prisc., GLK II 257, 5) : lit, pour dormir, l. cubiculāris, λέχτρον; nuptial, l. geniālis, εὐνή, l. aduersus; de table, l. triclīniāris; funèbre, l. fūnebris. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 4965. Passé en m. irl. lecht.

Dérivés et composés : lectulus : xhvlótov; lectārius : ouvrier en lits (Itala); lectīca « litière », M. L. 4962 (britt. lleuhig), généralement couverte et fermée, différente de cela de la civière (capulus, feretrum); lectīcula, lectīcārius, lectīcāriola (Mart.); lectīcālis (Gloss.); lectīcoeisum (Not. Tir.), de lectīco et cisium; lectuālis; lectuārius (bas latin, M. L. 4964 a), d'après arcuārius, statuārius?; lectuāria (Greg.: Turs lectāria (Loi Sal.) « couverture »; lectuālia, -ium, inden sens (époque impériale); lectīna « cabine de naviva lectisternium, ancien terme du rituel, propremen « fait de dresser un lit » sur lequel on plaçait les sid tues des dieux pour leur offrir un banquet son servi par les epulonēs; lectisterniātor, formation on mique de Plaute, d'après uindēmiātor. Cf. selluies nium et le mot obscur silicernium. A la même racius se rattache peut-être supellex, -lectilis.

La racine, bien représentée dans certaines langue manque dans plusieurs autres, notamment en indoja nien et en arménien. Elle fournissait un présent radia nien et en armemen. Ente terret est un témoignage, nati qui est, en général, remplacé par d'autres formes l'irlandais a laigid « il se couche », parallèle à said « il s'assied »; le gotique a ligan « être couché » paralles parallèle à sizzan; le slave a lege « je me coucherai ležitů « il est couché » parallèle à sedo « je m'assiérais sěditů « il est assis ». Le causatif, got. lagjan « étenden mettre », v. sl. ložiti, semble ancien. — Tandis que substantif sella a des correspondants hors du latin ce mot), les noms de l'objet sur lequel on se couch varient d'une langue à l'autre : le latin a lectus, substan tif masculin en \*-to- à degré vocalique radical -e-, din type peu courant; le grec, λέχτρον et λέχος; le gotique ligrs (avec suffixe \*-ro-, tandis que sitls a \*-lo-; cl. in sella) : le slave, lože, l'irlandais, lige. - Le latin n'a com servé aucune forme verbale de \*legh-1; c'est le groupe de cubāre, -cumbere qui en a pris la place et qui s'oppose à sedere, sidere; et il a même été fait un substantif cubile. Mais le groupe de cubare a une nuance de sens différente de celle de la racine \*legh-, et le latin n'a pas de causatif équivalent à got. lagjan, v. sl. ložui.

### lēda : v. lada.

\*ledō, -ōnis m. (Beda, Isid., Gl.), et ledōna, lidūna [. (Marcell. Med.) : reflux, jusant. Mot de très hass époque, sans doute gaulois, comme son contraire, malina : v. Du Cange.

#### legarica : v. legūmen.

legiō, -ōnis f. : 1° choix, faculté de choisir; cf. Pli, Men. 187-188, uter ibi melior bellator erit inuentus cantharo | tua est legio (= tu as le choix) — adiudicato cun utro hanc noctem sies; 2° division de l'armée romaine, « légion », parce que les hommes de la légion, legiônării, étaient recrutés au choix, quod leguntur milites in de lectu, Varr., L. L. 5, 87, ou peut-être parce que origi nairement chaque combattant avait le droit de choisir un compagnon d'armes : legit uirum uir, Vg., Ae. 11, 632. Pour le passage de l'abstrait au concret, cf. ezer citus, classis.

Dérivés : legionārius ; legiuncula (T.-L.). Cl. 089. leginum « legionem » et, pour la formation, rego/rigio. Irl. légion, britt. leon (pluriel).

legō, -is, lēgī, lēctum (cf. *léctus*, CIL XI 1826; *léctor*, VI 27140), legere : ramasser, cueillir; *oleam qui legerit*, Cat., Agr. 144, 1; *l. nucēs*, Cic., de Or. 2, 66, 265. G'est ce sens qui apparaît dans *lignum* (v. ce mol), *legu lus* (opposé à sirictor, celui qui « pince » le fruit pour le diacher, Cat., Agr. 144); cf. Cat., Agr. 64, leguli uolunt diacher, caduca quam plurima sit, quo plus legatur, et dia caduca fi an plurima sit, quo plus legatur, et di L. L. 6, 66, ab legendo leguli qui oleam aut qui var in-mat.

- 349 -

<sup>100</sup> legun. Par suite : 1º recueillir (en concurrence avec colligō, Par suite : 1º recueillir (en concurrence avec colligō, Par suite : 1º recueillir les os du mort après l'incinération »; et, au recueillir les os du mort après l'incinération »; et, au recueillir les sermönem legere; cf. Plt., Mi. 414, nunc huc no moral, sermönem legere; cf. Plt., Mi. 414, nunc huc no dam ut horum sermonem legam; legere uestigia « recondam ut horum sermonem legam ; legere uestigia « resondam ut horum legere uestigia « redom ut horum legere uestigia » redom ut horum legere uestigia « redom ut horum legere uestigia » redom ut horum legere uestig

with 185 lutter, he that he means being thats practicgere. If ett y avoir ici influence de stringere; q. u. per assembler : legere uëla « carguer les voiles » et, per extension, legere fünem, ancoram; l. fila « filer ». per extension, legere fünem, ancoram; l. fila « filer ». per extension, legere fünem, ancoram; l. fila « filer ». per extension, legere fünem, ancoram; l. fila « filer ». per extension, legere de »; Non. 332, 23, legere subriper significat : unde et sacrilegium dicitur, id est de hero furtum... Lucitus lib. XXVIII (58) omnia uiscatis manibus leget (cf. 396, 4), et ad Her. 2, 30 fin., maius eis maleficium stuprare ingenuam quam sacrum legere. Surilegus (cf. le type de gr. χωπρολόγος); cf., toutefois, Benveniste, Mélanges Niedermann, p. 49 sqq., qui y wil un calque de ἰερόσυλος.

39 choisir (en concurrence avec ēligō); cf. Suét., Aug. 35, senatum ad modum pristinum redegit duabus katonibus : prima ipsorum arbitratu quo uir uirum legit. Dell kegio (v. ce mot) et l'emploi de lēctus, Plt., Ps. 1149, Aie sunt quinque argenti lectae numeratae minae; Cic., Vert. 2.1, 6, § 15, lectissimi uiri alque ornatissimi.

A ce sens de « cueillir, choisir » se rattachent, outre lgulus et ses composés, tardifs, auri-, conchy(lio)- legulus (avec haplologie), mūri-legulus, les composés en legus : denti-, sacri-, sorti-legus (anciens), flörī-, frūgi-, lir, i, aqui-, auri-legus (époque impériale).

4º lire. Toutefois, ici l'évolution du sens n'est pas daire. Peut-être s'est-elle faite par le moven d'expressions telles que legere oculis « assembler (les lettres) par les yeux », cf. Vg., Ae. 6, 34, quin protinus omnia | perleerent oculis, ou scriptum legere « recueillir comme étant écrit, trouver écrit »; Cic., Dejot. 7, 19, ut scriptum legimus; N. D. 2, 49, 1, legi etiam scriptum esse wem quandam..., ou d'une expression technique, telle que senātum legere « faire l'appel des sénateurs », e. g. T.L. 40, 51, 1, censores fideli concordia senatum legerunt (d. le sens de léveux « énumérer, dire l'un après l'autre ». l κήδεα, dont est dérivé sans doute le sens de « dire », el citare, recitare senatum), d'où « lire la liste de » et. Inalement, « lire à haute voix », ce qui est souvent le sens de legere (cf. ἀναγιγνώσκω), d'où, en général, « lire ». Au sens de « lire » se rattachent les dérivés lectio « leclure » (abstrait et concret; cf. λέξις); lectiuncula; lec-W; lectrix (Inscr.); lectura (Pall.); lectorium (Gloss.) : lecture, cf. \*lectorinum I plus bas, \*lectionarius (Alex. Itall.); lēctito. -ās : lire souvent; et il-lēctus : non lu. I aussi perlego : lire jusqu'au bout ; praelego : annon-<sup>or</sup> ou commenter ce qu'on va lire; relego : relire; vänslego : passer rapidement en lisant, parcourir des leur. On peut dire que lego « lire » est devenu un verbe

indépendant de *legõ* « choisir », avec ses dérivés et ses composés à lui. Pour un contemporain de Cicéron, il n'y a rien de commun entre *legere oleam* et *legere librum*, entre *lector* et *legulus*.

C'est le sens de « lire » qui a persisté dans les langues romanes et en celtique; cf. M. L. 4970, legere; 4969, legenda; 4963, lectio; 4964, \*lectorinum; irl. legim, legend, leachtán, liacht; britt. lith, leu, len « legö, legenda »; le sens de « cueillir » a été réservé à colligere, M. L. 2048.

A côté de legō, -is a dû exister un intensif duratif en -ā-, \*legō, -ās, qui est attesté par l'ancien participe devenu adjectif : elegāns, -antis : qui sait choisir ; et « bien choisi, élégant ». Ancien, usuel, classique. De là : eleganter, elegantia (abstrait et corr.) ; prelegāns, -ter ; et inelegāns, -gantia. Cf. educo, -ās en face de ducō, -is.

De legō existent beaucoup de composés. Pour certains, où le rapport sémantique avec legō n'était plus sensible, il a été créé un parfait en  $-l\bar{e}x\bar{i}$  (cf. les composés de  $em\bar{o}$ ). Les composés ont tantôt la forme  $-lig\bar{o}$ , tantôt la forme  $-leg\bar{o}$ , sans que les raisons de la répartition apparaissent toujours. Ce sont, semble-t-il, les composés les plus anciens qui ont un  $-i : collig\bar{o}, d\bar{e}lig\bar{o}$ ; les composés qui se rattachent au sens, évidemment récent, de « lire » ont un e; pour neglegō, et sans doute intellegō, il s'agit de juxtaposés dont les éléments se sont soudés à date relativement tardive.

1º Parfait en -*lēgī*: *allegō* (*ad*-): adjoindre à un corps élu; admettre dans un collège; *allēctiō* « élection, enrôlement »; *allēctor* « percépteur »; *allēctus*, -ī m. : 1º membre adjoint ou surnuméraire d'une corporation; 2º receveur du fisc, doublet de *allēctor*, d'où *allectūra*, d'après *praefectūra/praefectus*. Cf. M. L. 364, *alligere*.

colligō : recueillir, rassembler. Traduit le gr. συλλέγω, en particulier dans la langue philosophique, comme collēctiō trad. συλλογή, « conclure, déduire »; colligere animōs « recueillir ses esprits, revenir à soi », c. sē, etc. M. L. 2048.

Dérivés et composés : collèctiō; collèctor (tardif); collèctus, -ūs (rare); collècta f. : collecte, écot, M. L. 2045; collècticius (terme de grammaire et de rhétorique); collècticius; collèctianeus : recueilli, rassemblé; collècticulum (tardif, d'après receptaculum); collèctòrius (Gloss.); collèctō, -ūs (Gloss.); recolligō : ramasser, rassembler de nouveau, M. L. 7127; \*accolligō : accueillir, M. L, 82.

 $d\bar{e}lig\bar{o}$ : achever de cueillir, cf. Cat., Agr. 24, *uuas* legito... ubi delegeris; cueillir en faisant un choix, choisir, M. L. 2540;  $d\bar{e}l\bar{e}ctus$ ,  $-\bar{u}s$  m. : « choix » et terme militaire « levée d'hommes »;  $d\bar{e}l\bar{e}ctor$  « recruteur »;  $d\bar{e}l\bar{e}cto\bar{o}$  « choix » est rare et tardif. Souvent confondus avec dilectus, etc.

ēligō : trier, choisir, M. L. 2343 ; ēlēctiō ; ēlēctus, -ūs ; ēlēctor (rare) ; ēlēctilis (archaique) : de choix, exquis ; ēlēctē : avec choix ; praeēligō (Sid.) ; \*exēligō, M. L. 3001. Cf. ἐκλογή.

interlego (encore en tmèse dans Vg., G. 2, 366, interque legendae) : cueillir par intervalles, éclaircir.

perlegõ : recueillir jusqu'au bout (emploi figuré, et seulement dans la langue poétique : p. omnia oculis, Vg.; p. alqu uultū, Ov.). Le sens ordinaire est « lire d'un bout à l'autre ».

praelego : longer, côtoyer; cf. lego. Seulement dans Tacite et Rufin, avec ce sens. V. lego « lire ». relego : rassembler de nouveau, relire (époque impériale).

sēligō : trier, choisir (classique, Cic., Varr.); sēlēctiō, -tor (St Aug.).

sublegō : cueillir, recueillir sous ou secrètement, choisir à la place de, soustraire; sublectiō (Tert.).

2º Parfait en -lēxī : dīligō, dīlēxī : aimer; d'après Cicéron, de sens moins fort que amāre, cf. Fam. 9, 7, 1, Clodius ualde me diligit, uel, ut έμφατικώτερον dicam, ualde me amat; et aussi Isid., Diff. 1, 17, alii (scil. atque Cicero) dixerunt amare nobis naturaliter insitum, diligere uero electione. En antithèse avec neglego, ad Herenn. 4, 20, 28, diligere formam, neglegere famam; cf. Cic., Att. 1, 5, diligentiorem ... neglegentiorem. Sur le participe présent diligens, -tis : qui aime ; de là « qui a du zèle pour, soigneux (de) », ont été formés diligenter ; diligentia : soin, zèle, application (par opposition à neglegentia). Dilectus s'est, à basse époque, confondu avec delectus : levée ; cf. P. F. 65, 1, dilectus militum, et is, qui significatur amatus, a legendo dicti sunt. La langue de l'Église a dilectio pour traduire ἀγάπη, στοργή (dilectio tua, uestra), et dilector, -trix.

intellegō, -xī (quelques formes de parfait en -lēgī, par exemple dans Sall.) : choisir entre (par l'esprit), d'où « comprendre, connaître, s'apercevoir »; intellegēns : qui comprend, qui se connaît en, connaisseur, M. L. 4482 ; intellegentia (= vóŋou;) : faculté de discerner ou de comprendre, intelligence, entendement, connaissance (attesté depuis Tér.; surtout fréquent dans Cic.); intellegentiālis, -litās, -titās (tardifs); intellegibilis (époque impériale) et inintelligibilis (St Ambr.), traduisant voŋróc et ἀνόητος ἀκατάλημπτος; intellēctus, -ūs (surtout d'époque impériale), avec tous les sens de intellegentia et, en outre, ceux de « faculté de percevoir par les sens ou l'esprit », « sens (des mots) »; à basse époque : intellēctuālis, intellēctuālitās, etc. Irl. intleacht (mot savant).

neglegō (nec-): négliger, dédaigner; neglegens dictus est non legens neque dilectum habens quid facere debeat, omissa ratione officii sui, F. 158, 25; M. L. 5878. De là : neglegentia, M. L. 5879; neglegenter; neglectis et neglèctus, M. L. 5877, sont extrêmement rares; de même neglèctor (St Aug.), neglectim (un exemple dans l'Anthol.). Les formes romanes sont aussi très rares. Neglegentia est dérivé directement de neglegens (negli-): le simple legentia n'existe pas.

Cf. les présents gr.  $\lambda \dot{\epsilon}_{\gamma \omega}$  « je cueille », alb. *mb-l'eth* « je cueille ». Le fait que gr.  $\lambda \dot{\epsilon}_{\gamma \omega}$  a servi à signifier « je dis » et lat. *legō* « je lis » indique quelque ancien sens technique, sans doute religieux et politique : *legere senātum* est caractéristique.

lēgō, -ās, -āuī, -ātum, -āre: 1° déléguer à quelqu'un la charge de faire quelque chose, en vertu d'un pacte, d'un contrat (*lēx*), *lēgāre alqd alicuī*; en particulier, dans la langue du droit privé, « déléguer à ses héritiers l'exercice d'une autorité posthume », e. g. pater familias uti super familia pecuniaue sua legassi, ita ius esto, L. XII Tab.; de là *lēgāre af filiō* « imposer au fils héritier la charge d'un legs », *lēgāre ab hērēde* « grever l'héritier d'un legs » et, finalement, « léguer »; 2° déléguer, députer quelqu'un pour faire quelque chose, *lēgāre aliquem ad aliquid*; cf. *lēgātus* « délégué, député, fondé de pouvoir, lieutenant » [irl. *legaü*]. Au premier sens se rattachent les dérivés : lesau « legs, part prise sur l'héritage et donnée à un au que l'héritier légal »; lègator « qui lègue, testateu gâtàrius : imposé à un légataire; et surtout lègator - « légataire »; lègatuus (Diog.).

-a « legataire »; ieguinas (2005). Au second sens appartient, outre lēgātus, lēgātus délégation, ambassade, lieutenance.

délégation, annassaue, accenting Composés de lēgō : ablēgō : éloigner, reléguer, au gātiō ; allēgō : 1º dépêcher, députer (se dit d'affaire privées, tandis que lēgō se dit plutôt d'affaire pu bliques, d'où lēgātī); 2º à l'époque impériale, « allégna (ezemplum, merita), M. L. 356 a; dēlēgō : déléguer (mēna double construction que lēgāre), confier, attribuer terme de droit : constituer un débiteur, subroger en ses droits; dēlēgātor, -tiō, -tōrius.

Ses drons, academs, a., a., a., a., relegati dicuntur propie relēgō: 1º écarter, reléguer : relegati dicuntur propie quibus ignominiae aut poenae causa necesse est ab ub Roma alioue quo loco abesse, F. 348, 18; 2º renvoru sur quelqu'un; 3º terme de droit : restituer par testa ment; relēgātiō; praelēgō; trā(ns)lēgō (époque imp riale). Pour collēga et collēgium, v. lēx. Lēgo est propie ment le denominatif de lēx, le sens premier devant bu « fixer par contrat » ou « charger par contrat ». Mais la rapport avec le nom a vite cessé d'être senti. II est po sible que lēgātus ait précédé lēgāre; cf. Stolz-Leumann Lat. Gr.<sup>5</sup>, p. 196. L'osque lígatuis « lēgātīs » est sau doute emprunté au latin.

legula, -ae f. : pavillon de l'oreille, lobe, l. awincf. gr.  $\lambda o 6 \delta \varsigma$ ? Toutefois, le mot ne se trouve que dan Sidoine Apollinaire; c'est peut-être une déformation de ligula. M. Niedermann rappelle l'emploi de l'allemand Löffel pour désigner les oreilles du lièvre et, dans la langue familière, les oreilles de l'homme.

legumen. -inis (legumentum, Gell. 4, 11, 4, d'après frümentum?) n. : légume. Il semble que le mot ait d'abord désigné les légumes à cosse, pois, fève, etc. uiciam, lentem, cicerculam, eruilam ceteraque (Varr., R. R. 1. 32. 2) par opposition à (h)olus; c'est dans ce sens que l'emploie Vg., G. 1, 74, unde prius laetum siliqua quassante legumen; et ceci conduit à rapprocher lefur θοι · ἐρέβινθοι (Hés.), dont le suffixe dénote, du reste une origine non indo-européenne; cf. aussi lebrole « cosse », qui rappelle la forme legarica citée par Varron, cf. plus bas, λεβός « cosse, gousse ». L'étymologie populaire a rapproché legūmen de legō; cf. Varr., L. L. 6, 7, 66, et R. R. 1, 32, 2, alii legumina, alii, ut Gallicani quidam, legarica appellant, utraque dicta a legendo, quod ea non secantur, sed uellendo leguntur, et le mot, dans l'usage courant, a fini par désigner toute espèce de légume, s'opposant à frūgës; cf. Cic., N. D. 2, 62, 156, terra feta frugibus et uario leguminum genere. Quelle que soit la première partie du mot, elle a été munie d'un suffixe latin, de telle sorte que rien ne décèle plus une origine étrangère. Quant à legarica, il est difficile d'y voir, avec Walde-Pokorny, une contamination de legumen et d'agaricum.

Dérivé : legūminārius (époque impériale). Legūmen a supplanté (h)olus et a seul survécu dans les langues romanes, M. L. 4972.

lembus, -ī m. : genus nauicellae uelocissimae quod el dromonis nomine appellamus, Fulg. Expl. Serm. 564, 4. ματι ancien (Plt., Acc.) au gr. λέμδος (d'origine βωργωτι latinisé. Diminutif : lembunculus, souvent βοσημαθ, latinisé. C. Non. 534, 9), parce que l'emllormé en lénunculus (cf. Non. 534, 9), parce que l'emligné de la constant de la constant de la constant surgina (lenonés) : piratici lembi, Curt. 4, 5, 18, d'où quant d'arius (Inscr.).

Imniscus, -ī m. : ruban, bandelette. De λημνίσκος, Ion lemniscātus (Cic.).

Imurés (ancien lemores, d'après Porphyrion, ad Hor. 10murés (ancien lemores, d'après Porphyrion, ad Hor. 10, 2, 209), -um m. pl. : laruae nocturnae et terrifica-10mes imaginum et bestiarum. IVaro de Vita pop. Rom. 11: quibus temporibus in sacris fabam iactant noctu ac 11: quibus temporibus in sacris fabam iactant noctu ac 15: quibus temporibus domo extra ianuam eicere, Non. 135, 16: squ.

<sup>19</sup> Dérivé : Lemūria (-rālia), -örum; et lemūrius, M. Dérivé : L'étymologie d'Ov., F. 5, 451 sqq., 479-483, qui explique Lemūria par Remūria, est un simple calembour et n'explique pas Lemurës, qui est antérieur à Lemūria. La différence de quantité de l'u dans Lemūrës et Lemūria (celui-ci seulement dans Ov., F. 5, 421) s'explique par le fait que Lëmŭriă était exclu de la poésie dactylique; cf. le gloměrě de Lucréce).

On rapproche gr. λάμιαι « fantômes » (dévorant les enfants), λαμυρός « goulu, avide »; on ne peut faire état de lit. *lamoti*, dont l'existence même n'est pas sûre. sans doute non indo-européen.

### lēna : v. lēnō.

\* Jonis (*līnes*), -is m. : sorte de vase (Afran., Laber. cités <sub>par</sub> Nonius 544, 28). Forme peu sûre, peut-être emprunt <sub>au gr. ληνος.</sub>

Jönis, -0: doux (au toucher, s'oppose à asper), puis doux » en général. Ancien (Plt., Enn.), usuel. Mais, une fois la signification confondue avec celle de dulcis, il n'avait plus de raison pour subsister, et il est peu représenté dans les langues romanes (roum. lin). M. L, 4977 et 8372, sublênis, attesté CE 1618.

Dérivés : lēnitia (Mul. Chir., d'après mollitia); lēniter; lēnitās (qui ne semble plus attesté depuis Plin.); lēnitūdō (archaīque); lēniō, -īs : adoucir, charmer; lēnimen (rare et poétique); lēnimentum; composés d'aspect déterminé : dēlēniō (dēlīniō) (ancien, classique, usuel) et ses dérivés; oblēniō, lēnīscō, lēnitō, lēnianimus, lēnificō, dēlēnificus (Plt.), lēnianimus (Schol. Tér.).

Sur le rapprochement, douteux, avec v. sl. *lěnů*, etc., v. sous *lassus. Lěnis* a remplacé peut-être un ancien *Waus*, sous l'influence de *mollis*. Sur les confusions mare *lēnis* et *lentus*, v. Löfstedt, *Coniectanea*, 81.

**lēnō**, **-ōnis** m. : maquereau, πορνοδοσχός; *lēna*, *-ae*  L: maquerelle. Ancien (Plt.), classique (Cic.), mais surtout populaire, comme le montrent, du reste, la formation  $m \cdot \bar{\sigma} \cdot \bar{\sigma} n s$  et le féminin en *-a* (cf. *caupõ*, *cõpa*). Sans toute emprunté. Non roman.

Dérivés et composés : lēnōnius ; lēnullus ; lēnunculus ; lēnō, -ās (tardif) « trafiquer de » ; lēnōcinor, -āris et ses dérivés ; lēnōcinium, faits sur le type de tirōcinium, etc.

D'après le Dig. 3, 2, 4, lenocinium facit qui quaestuala mancipia habet. Le lēnō aurait donc été, à l'origine, celui qui tirait de l'argent du travail de ses esclaves, puis le mot se serait spécialisé dans le sens de « qui tire profit de la prostitution de ses esclaves femmes » (cf. la spécialisation de meretrīx). Lēnōcinium, sous l'influence de lēnis, dont il a été rapproché, a pris le sens dérivé de « enjôlement, coquetterie(s) »; lēnōcinor, celui de « flatter, enjôler, cajoler », et. à l'époque impériale, a perdu tout sens péjoratif : Plin., Ep. 2, 19, 7, ut libro isti lenitas lenocinetur. Cf. P. F. 102, 18, lenones ab alliciendo adulescentulos appellati.

Sans étymologie connue. Il n'y a aucune raison de croire que *lēnō* ait été fait secondairement sur *lēna* et le sens de  $\lambda\eta\nu\alpha i$  ·  $\beta\alpha\chi\chi\alpha i$  ' $\Lambda\rho\chi\alpha\delta\epsilon\varsigma$  (Hes.) est tout autre.

Lëns, lendis c. : lente, œuf de pou (Plin., Ser. Samm.). Les gloses ont des formes lendis, lendix (lindex), lendina; et Marcellus Empiricus, un pluriel lendinēs, Isidore et les gloses, lendix (-dex); les dérivés romans supposent lens, löndem, löndinem (d'une flexion lendis (-den), lendinis, M. L. Einf.<sup>3</sup>, p. 186, semblable à celle de glandis (-den), -inie ; löndönem (de \*lendö, -önis, comme glandö), lönditem (-cem). Panroman. M. L. 4978.

Cette notion est désignée par des mots qui se ressemblent d'une langue à l'autre sans admettre un original commun. Cf. balt. \*gninda (à en juger par lett. gnīda, lit. glīnda (avec dissimilation), v. irl. sned (féminin), gall. nedd (pluriel), gr. xovlõec, v. isl. gnit, ags. hnitu, v. h. a. (h)niz, alb.  $\theta eni$ , arm. anic. Terme populaire qui a été déformé de manières diverses. La forme lendiz, lendez rappelle par la finale pulex, cimex; v. Ernout, Philologica I, p. 141.

lēns (lentis), lentis (avec č) f. : lentille, gr. φαχός. Ancien (Caton).

Dérivés : lenticula : lentille et objet en forme de lentille, petit vase à huile, taches de rousseur dites lentilles ; lenticulāris ; lentīgō : taches de rousseur, M. L. 4981 ; lentīgnōsus ; Lentulus (?). Mot sans doute emprunté ; le slave a lesta, de même sens ; le gr. λάθυρος « vesceron », λαθυρίς « épurge » est lointain. Les formes romanes remontent à lêns ou à lenticula, ce dernier plus répandu; cf. M. L. 4979 et 4980; B. W. s. u.; le v. h. a. linsīn « Linse » semble provenir du latin.

lentiscus, -I f. (lentiscum n.) : lentisque, gr. σχίνος. Ancien (Caton), usuel. M. L. 4982. D'où lentiscinus, lentiscifer (Ov.). Le suffixe rappèlle les noms grecs en -ισxος, cf. mariscos, mariscus, nom d'une sorte de jonc. Sans doute nom d'emprunt, rapproché de lentus à cause du suc résineux ou mastic produit par l'arbre.

lentus, -a, -um  $(\delta)$ : souple, flexible, élastique; cf. Plt., Men. 94 sqq., ita istace nimi' lenta uincla sunt escaria; / quam magis extendas, tanto adstringunt artius; Vg., B. 1, 26, lenta uiburna; par suite « mou (sens physique et moral), indolent, nonchalant »; Vg., B. 1, 4, tu, Tityre, lentus in umbra; et « lent », cf. Non. 337, 33, lentum significat tardum. M. Tullius De Republica lib. V (10): « Marcellus ut acer et pugnax, Maximus ut consideratus et lentus». A l'époque impériale, a même le sens de « persistant », cf. Plin. 8, 100, [panthera] uiuacitatis adeo lentae ut eiectis interaneis diu pugnet; « tenace » et « visqueux ». Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 4983; B. W. lent et relent. It. lenta? V. lênis,

- 351 -

Dérivés et composés : lentō, -ās « courber, ployer » et allentō (Gl.), M. L. 357; lentor (Plin.); lentitia (Colum.); lentitiēs (Aetná) « flexibilité »; lentitūdō « apathie, nonchalance »; lenteō (Lucilius); lentēscō « s'assouplir », M. L. 4979 a, et, par rapprochement avec lentīscus, lentiscentes, sensim se flectentes, de uirgultis dictum, GGL V 216, 26; lentulus (Cic., Att. 10, 11, 2); lentipes (Aus.); dēlentinātiō (Gloss.).

On rattache souvent à lentus les surnoms Lentō, Lentulus, mais cette dérivation est contestée (de lēns, lentis, d'après Solmsen-Fraenkel; étrusque, d'après W. Schulze, Lat. Eigenn. 313, 322).

On rapproche le groupe germanique de v. h. a. *lindi* « doux, tendre »; rien de semblable dans aucune autre langue.

leō, -ōnis m. : 1° lion; le Lion (constellation); 2° espèce de homard (Plin. 32, 149) ou de plante (Col. 10, 260). Emprunt ancien. Le grec a de même λέων, λέοντος. Le féminin latin est lea (qui succède à un plus ancien leō fēmina), cf. cōpō, cōpǎ; leaena est la transcription de λέαινα. Panroman (dans des formes de caractère savant). M. L. 4984. Passé en celtique : irl. leo, etc., et en germanique : ags. lēo, etc.; de même leopardus : irl. liobard.

Dérivé : leonīnus. Cf. leopardalis, leopardus.

lepidus : v. lepos.

lepista (lepesta, lepasta, lepistra, Gloss.), -ae f. : genus uasis aquarii, P. F. 102, 14. Emprunt oral au gr.  $\lambda \in \pi \alpha \sigma \tau h$ . Mot ancien, vite disparu ; v. Varr., L. L. 5, 123. Pour la variation de suffixe, cf. ballista, aplustra, etc.

lepõs (lepor), -õris m. : grâce, charme. Vrbanitas elegans et mollis ac faceta; unde homines tales lepidi uocantur, Gl. Plac., CGL V, 30, 17.

Dérivés : lepidus : gracieux joli ; lepidulus ; Lepidus, -dius ; illepidus.

Lepōs ne semble plus attesté après Cicéron; lepidus, fréquent dans la langue de la comédie, est rare déjà dans Cicéron et à peine attesté à l'époque impériale (un exemple de lepidus dans Hor., A. P. 273, de lepidē dans l'archaïsant Aulu-Gelle 13, 10, 3). Non roman.

On rapproche souvent gr.  $\lambda \epsilon \pi \tau \delta \zeta$  « mince, menu »; mais cet adjectif appartient évidemment à  $\lambda \epsilon \pi \omega$ « j'écale », et ceci écarte le rapprochement; pour le rapprochement avec (F) $\epsilon \lambda \pi \omega$ , lat. uolup, v. Benveniste, Formation, p. 155. Lepidus a été bâti sur lepõs, d'après le type timor/timidus. Il n'y a pas de verbe \*lepeõ.

lepõs, leptis : v. nepõs.

lepra, -ae f. : lèpre. Emprunt au gr.  $\lambda \epsilon \pi \rho \alpha$ , attesté depuis Pline. Répandu par la langue de l'Église, d'où *leprōsus*, et passé dans les langues romanes. M. L. 4989-4990.

lepus, -oris c.: 1° lièvre, hase; 2° le Lièvre (constellation); 3° leporis auricula, nom d'une plante (= dictamnus); 4° aplysie, mollusque. Ancien (Plt., Cat.), usuel. Panroman. M. L. 4991.

Dérivés : lepusculus : levraut ; leporārius ; et substantīl leporāria : viande de lièvre; leporārium : garenne (attestés en vieil italien, cf. M. L. 4987-4988) ; leporīnus. Emprunt à une langue méditerranéenne; cet anima n'a pas de nom indo-européen, peut-être parce qu'il était de mauvais augure et qu'on évitait de le nomme (v. Vaillant, Slavia, 9, p. 497, avec le renvoi à Schrader Nehring, Reallexikon, sous Hase). Cf. le grec massliote (ibère?) λεδηρίζ « lapin » (v. Boisacq, Dict., sous λεδη ρίς, avec les renvois, et B. A. Terracini, Archiv. Gloti Italiano, 20, 1 sqq.). La flexion du mot l'isole en latin Serait¶sicilien d'après Varr., L. L. 5, 101, lepus, que dic., R. 8, 12, 6; Niedermann, Essais d'étym, et di scrit. verbale, 1918, p. 30, et Bertoldi, Zeits. f. rom. Phil. 57, 146. Mais la forme sicilienne peut provenir du latin; v. B. W. sous lière et lapin.

\*10713 ( $\bar{e}$ ) : ornamenta tunicarum aurea, P. F., 102, 23. Sans doute grec; cf. Hes.,  $\lambda\eta\rhooi$  tà  $\pi\epsilon\rhol$  tois  $\gamma v$ , vaixelois xitwosi xexpusouléva.

\*lessus : lamentation funèbre? Le mot ne figure que dans un fragment de la loi des XII Tables, mulieres genas ne radunto, neue lessum funeris ergo habento, conservé par Cic., Leg. 2, 23, 59, qui ajoute : Hoc ueteres interpretes Sez. Aelius L. Acilius non satis se intellegere dixerunt, sed suspicari uestimenti aliquod genus funebris; L. Aelius lessum quasi lugubrem eiulationem, ui ucx ipsa significat; quod eo magis iudico uerum esse, quia lex Solonis id ipsum uetat. Sans étymologie.

lētum, -I n. : mort, ou plutôt « trépas ». Mot archaique (cf. la vieille formule citée par Varr., L. L. 7, 42, ollus leto datus est) conservé par la poésie comme terme « noble ». Pas de pluriel.

Dérivés et composés :  $l\bar{e}t\bar{o}$ ,  $-\bar{a}s$ , synonyme très rare et poétique de *neco*;  $l\bar{e}t\bar{a}lis$  (époque impériale, d'après mortālis), l $\bar{e}t\bar{a}bilis$ ;  $l\bar{e}tifer$  (poétique) = mortifer;  $l\bar{e}i$ ficus.

Aucun rapprochement sûr. La graphie lëthum est due à un rapprochement avec  $\lambda \eta \theta \eta$  (Varr., L. L. 7, 42); le verbe les semble avoir été extrait de deles par Priscien pour expliquer létum. V. aboles.

\*leuaricinus : nom d'un poisson (le lavaret?) dans Polem. Silu. M. L. 5001. Tardif, non latin.

\*leuca (leuga), -ae f. : lieue. Mot gaulois (cf. St Jér. in Joel 3, 18). M. L. 9689; brittonique : armor. leo.

Leucesie : forme de vocatif du Carmen Saliāre. L. \*Leucetie? V. lūceō.

\*leudis : prix du sang. Mot germanique (Greg. Tur.; Lex Sal.).

leuir (lae-), -I m. : uiri frater leuir est : apud Graccos  $\delta \alpha \dot{\eta} \rho$  appellatur, Dig. 38, 10, 4, § 6. L'l, où est peut-être intervenue l'étymologie populaire : quasi laeuus uir, Non. 557, 6, cf. notre « mari de la main gauche », indique sans doute une origine dialectale; cf. lacruma, olēre, etc. N'est pas attesté dans les textes littéraires.

Comme glōs et ianitrīcēs, n'existe qu'à l'état de traces dans la langue du droit, en raison de la perte de l'institution de la grande famille.

Nom indo-européen du « frère du mari », établi par skr. decá (thème decár-), v. sl. déveri, lit. déveris, arm. taygr, v. h. a. zeihhur, v. angl. tácor, hom. Sæhe. L'or thographe avec diphtongue laeuir est celle qu'appelle lév<sup>mologie</sup>; la graphie *leuir* tient à ce que le mot lév<sup>mologie</sup>, la littérature ancienne et provient de perfers ruraux.

- 353 -

Iduis, -e: léger (sens physique et moral), opposé à louis, e.g. plt., Tri. 684; Lucr. 2, 225 sqq.; 5, 474 sqq.;
grauis, e.g. 17, 45; Deiot. 2, 5, avec des formations Oic., Agr. 2, 17, 45; Deiot. 2, 5, avec des formations Parallèles leuidas: grauidas; leuo : grauo; leuiter: grauiparallèles correspond, pour le sens, exactement au gr. xoure, etc. Correspond, pour le sens, exactement au gr. xoure, to Usité de tout temps. Panroman, sauï roumain. M. etc., 5004.

Dérivés et composés : *leuiculus* : futile, de peu de poids (Cic., Gell.); leuenna, doublet vulgaire de leuis (Labérius ap. Gell. 16, 7, 11, hominem leuennam), qui semble avoir reçu une finale étrusque ; leuitās (= xoupbπy5; subleuis (Gloss.); leuō, -ās (= κουφίζω): o alléger (quelque chose à quelqu'un, l. onus, paupertatem alicui; ou quelqu'un de quelque chose, l. aliquem aliquā rē, ou alicuius rei), par suite « soulager » et dans l'argot, comme notre « soulager » et soulever » français, « dérober », sens conservé dans vertaines langues romanes, cf. M. L. s. u., et attesté en latin même par le dérivé leuātor que Pétr. 140. 15. emploie dans le sens de « voleur à la tire » : 2º soulever, lever, élever ; sens qui apparaît à l'époque impériale : Col. 9, 12, 1, apis se confestim leuat sublimius. et qui a persisté dans les langues romanes, M. L. 5000. De là leuāmen « allègement » (seul sens attesté dans la littérature, où le mot a une couleur poétique : mais les langues romanes attestent un sens concret et technique de « levain », M. L. 4998) ; leuāmentum n. : allègement et allège, M. L. 4999; \*leuātiō, etc.; leuitum. M. L. 5005, et les composés alleuō : alléger, M. 1, 359; \*alleuāmen, M. L. 358; \*alleuātum. M. L. 360: eleuo : lever, soulever ; enlever, ôter ; diminuer : eleuatio, qui, en grammaire, traduit apous et. au contraire, dans la langue de la rhétorique, correspond à διασυρμός; relevo : relever et soulager, M. L. 7192: subleuo ; alléger, soulager et soulever, M. L. 8373, et leurs dérivés : leuigo, -ās (créé d'après leuigo de leuis) : doublet tardif de leuō (Apul., Cassiod., Greg. T.) et perleuigō.

A côté de leuis, il a dû exister un doublet \*leuius supposé par certaines formes romanes (cf. fr. liège), M. L. 5006, dont semble provenir le dénominatif leuiāre attesté en bas latin et conservé en roman, M. L. 5002, ainsi que les composés adleuiāre (adleuiant, xouo¢lζouσυ, Gloss.), M. L. 361; subleuiāre, M. L. 8374 (avec le sens de « soulager », la langue ayant réparti dans l'emploi leuō et leuiō; et un dérivé \*leuiārius, M. L. 5003. Mais i lest plus vraisemblable de supposer que leuiō a été formé directement sur leuis, d'après le type breuiō, etc., et leuius, tiré de leuiō.

Composés de leuis : leuidēnsis (Cic., Fam. 9, 12, 2) : -uestis dicta quod raro filo sit, leuiterque densata. Pauitensis contraria leuidensi dicta, quod grauiter pressa aque calcata sit, Isid., Or. 19, 22, 19. Etymologie populaire?; leuifēcit : ėξουθένησεν (Gloss. Philox.); leuifdus, -pes, -somnus (rare, archaīque), faits sans doute sur les types grecs χουφόνοος (Esch., Soph.), κουφόπος.

Un adjectif correspondant, pour la forme et pour le <sup>sens</sup>, est conservé, mais avec vocalisme radical zéro, dans gr. έλαγύς « petit. court ». v. sl. ligu-ků « léger ». Même vocalisme dans le comparatif irl.laigiu « moindre ». Le vocalisme du comparatif devait être anciennement e; leuior serait donc ancien et aurait entraîné leuis. Leuis, qui formait couple antithétique avec grauis, a entraîné la création d'une forme populaire \*greuis, que supposent les formes romanes du type fr. grief. Cet adiectif s'est souvent contaminé avec un autre groupe tout différent, signifiant « rapide », celui de gr. έλαφρός, v. h. a. lungar. lit. lengoas « léger », qui n'est pas conservé en latin; skr. raghúh, laghúh signifie à la fois « rapide » et « léger »; le comparatif rághīyān (lághīyān) appartient au groupe de lat. leuis, tandis que av. ranjyō (en face du féminin ravī « rapide ») appartient au groupe de v. h. a. lungar. Got. leihts « léger » résulte de la contamination des deux groupes, comme aussi le comparatif att. ἐλάττων. Ces adjectifs présentent donc des actions et réactions multiples.

**lēuis, -e**: poli, lisse (s'oppose à *asper*, comme *lēnis*, mais celui-ci s'est plutôt spécialisé dans le sens moral). Sur la confusion qui s'est produite tardivement entre *lēnis* et *lēuis*, v. S. Walldén, Philologus, XCV, 142 sqq., et Löfstedt, *Coniectanea*, 73 sqq. Ancien (Cat.), usuel. Non roman.

Dérivés : lēuor, -ōris m. (rare; Lucr. et Plin.);  $l\bar{e}uit\bar{a}s = \lambda\epsilon_0 \dot{c}\gamma_0$ , qu'il traduit au sens de « douceur de la voix » et de « style coulant » dans la langue de la rhétorique;  $l\bar{e}uit\bar{u}d\bar{o}$  (Lact.);  $l\bar{e}u\bar{o}$ , - $\bar{a}s$ et  $l\bar{e}uig\bar{o}$ , - $\bar{a}s$  (cf. mītig $\bar{o}$ ) : aplanir, polir; collēu $\bar{o}$ ;  $l\bar{e}uamentum$  (Var.);  $l\bar{e}uific\bar{o}$  (Hil.);  $l\bar{e}uigin\bar{o}$  (Hist. Aug.);  $l\bar{e}uicutis$  (Cypr. Gall.);  $l\bar{e}uidit\bar{o}$  (Cael. Aur.).

L'adjectif leus, qu'on retrouve dans Pline 20, 79, brassica lea, n'est que la transcription de gr.  $\lambda \in \log$ .

On rapproche gr.  $\lambda \epsilon \overline{\iota} o \varsigma \ll lisse$ , poli », qui peut reposer sur \* $\lambda \epsilon L \overline{\iota} o \varsigma$ , et obliuiscor. On rapproche aussi lima (v. ce mot). Les autres comparaisons sont lointaines. Cependant, v. linō.

lēx, lēgis f. : loi religieuse et, plus généralement, loi. L'ancien caractère religieux du mot s'est maintenu dans des formules comme celle du uer sacrum, qui a été conservée par Tite-Live 22, 10, 4, qui faciet (= sacrificābit), quando uolet quaque lege (= quoque rītū) uolet facito; quo modo faxit, probe factum esto. Cf. aussi CIL 1º 756. Mais. en dehors de ces formules très rares, le mot apparaît comme laïcisé. Il désigne aussi bien les conventions passées entre particuliers (cf. oleam faciundam hac lege oportet locare, Cat., Agr. 145; in mancipii lege, Cic., De Or. 1, 39, 178, et l'expression eā lēge ut « à la condition que ») que « l'ensemble des préceptes de droit acceptés expressément par l'assemblée des citoyens consultés à cet effet par le magistrat, legem rogare, rogatio, et rendus publics par l'autorité compétente » (May et Becker). A la base du mot lex il y a une idée de convention, de contrat exprès entre deux personnes ou deux groupes, et c'est en cela que la lex diffère du jus « formule dictée », puis, avec un sens collectif, « droit », et de la coutume, mos, mores (maiorum), consuetudo : cf. ad Heren. 2, 13, consuetudine ius est id quod sine lege, aeque ac si legitimum sit, usitatum est, et Cic., Inu. 2, 22, consuetudinis autem ius esse putatur id quod uoluntate omnium sine lege uetustas comprobarit. La coutume résulte d'une acceptation tacite. Le caractère spécial de la loi

explique, au contraire, qu'elle doive être écrite et promulguée. De là les expressions *legem figere* « graver la loi sur le bronze et l'afficher sur le forum », *legem délère*, *perrumpere*, *perfringere* « effacer, briser la loi ». La langue de l'Église a repris le mot pour rendre les expressions « les lois de Moïse, la loi du Seigneur », et le mot, comme *fides*, s'est de nouveau chargé d'un sens religieux qu'il a conservé, à côté de son sens juridique, dans les langues romanes; cf. le français familier « la loi et les prophètes ». Panroman. M. L. 5008. Celtique : irl. *leig*.

Dérivés : *lēgitimus* : conforme aux lois, légal et, par suite, « juste, régulier, normal », M. L. 4971 (irl. *laghamhuil*), auquel, à l'époque impériale, vient s'adjoindre *lēgālis* (cf. *rēx*, *rēgālis*), M. L. 4968; *lēgitimā rius* (Mul. Chir.); *lēgō*, *-ās* (v. ce mot); *lēguleius* : homme de loi, chicanier (Cic., de Or. 1, 55, 236; cf. Quint. 12, 3, 11; sur ce mot, v. Keller, *Lat. Volkse tym.*, 117].

Composés : lēgerupa et lēgirupa; lēgirupus (Prud.) : violateur de la loi, mot plautinien; lēgerupiō (Plt., Ru. 709), sans doute abstrait féminin : violation de la loi, du contrat; lēgicrepa : νομοδιφάς (Gloss. Philox.); ex-lēx adj. (rare) : hors la loi; in-lēx (archaĭque) = čvoμος, sans loi; cf. P. F. 100, 15; prīuilēgium : ordonnance de loi rendue à propos ou en faveur d'un individu : in priuatos homines leges ferri noluerunt : id est enim priuilegium, Cic., Leg. 3, 19, 44. De là, à l'époque impériale, « privilège »; lēgijer (Ov.).

On discute pour savoir s'il faut rattacher collēga, collégium à lex directement ou par l'intermédiaire du dénominatif lēgō. Bréal et Bailly adoptent la première hypothèse : « collegium est formé de lex, comme consortium, confinium de sors, finis. C'est une association régie par une règle particulière, Inscr. Or. 2417, Lex collegii Æsculapii et Hygiae. Collegium augurum, Arualium, pontificum, tibicinum, fabrum. Collega est avec collegium dans le même rapport que conuiua avec conuiuium. Quelquefois, collegium signifie la collégialité : Tac., A. 3, 31, Sequitur Tiberii quartus, Drusi secundus consulatus, patris atque filii collegio insignis. » (B. B., Dict. étym., p. 160). D'après ceci, il semblerait que collegium soit antérieur à collega. Mais collega peut être à un \*collēgo (à vrai dire non attesté) comme aduena, incola à aduenio, incolo, Il signifie « celui qui a reçu en commun avec un ou plusieurs autres un pouvoir », cf. Ulp., Dig. 50, 16, 173, collegarum appellatione hi continentur qui sunt eiusdem potestatis (cf., toutefois, Messalla ausp. ap. Gell. 13, 15, 4), et se rattache mieux à lego qu'à lex. En ce cas, collegium serait un dérivé de collēga. Il se peut que les deux mots aient appartenu d'abord au vocabulaire religieux; collegium désigne le plus souvent un collège de prêtres; cf. Gaius, Dig. 47, 22, 4, c. quam Graeci Etaipeiav uocant; et. plus loin, sodales sunt qui eiusdem collegii sunt (noter que les membres d'un collégium ne s'appellent pas collégae, mais sodālēs); cf. Lex Repet., CIL I 198, 10, queiue (ei)ei sodalis sist, queiue in eodem collegio siet. M. L. 2046.

Juxtaposés : lēgis-, lēgum-lātor, -lātiō, faits d'après l'expression consacrée lēgem ferre « présenter, proposer une loi » (devant le Sénat) (cf. νομοθέτης), d'où lēgisdatiō; et, dans la langue de l'Église : lēgisdoctor µoðtðáxaloc), lēgisperitus, d'après iūrisperitus, Mot italique commun. L'osq. a ligud « lēge,

« lēgibus », ligatúis « lēgātīs », le marr. lixs « lēg « lēgēs », le prénestin leces, leigibus.

Tandis que *l* $\bar{e}x$  est un nom d'action, de genre au le correspondant indo-iranien est un neutre élargi -r/n- : véd.  $r\bar{a}jdni$  (locatif) « sous la loi de », av.  $r\bar{a}sa$  $r\bar{a}zan-$  « loi religieuse » (sans rapport avec rego, com on l'a supposé). Le mot est de ceux qui se rencontre seulement en indo-iranien, d'une part, à l'Occident l'autre, comme  $cr\bar{e}do$ , cf. Meillet, MSL 14, 392. Il e possible, mais non évident, que ce nom appartienne la racine de lat.  $le\bar{e}o$ .

### lībella : v. lībra.

- 354 -

liber (leber, archaïque, d'après Quint. 1, 4, 17?), id m. : 1º pellicule qui se trouve entre le bois et l'écon extérieure (cortex), le liber, sur laquelle on écrivait avai la découverte du papyrus; cf. Plin. 13, 69 sqq., su attesté depuis Caton; 2º le « livre » lui-même écrit au cette matière (déjà dans Plt.). Le nom s'est consert alors même qu'on avait cessé d'écrire sur le liber pou employer le papier, qui n'était pas fait avec l'écord du papyrus, mais avec des bandes découpées dans la tige; cf. Plin., 13, 74 sqq. Demeuré partiellement et roman, M. L. 5011; en germanique : v. h. a, libal (ave dissimilation), et en irl. lebor, lebroir, britt. lyfr, etc.

A liber « partie de l'écorce » se rattache  $d\bar{e}\bar{l}ibr\bar{a}, \bar{a}$ écorcer, peler, terme technique de la langue rustique cf. P. F. 64, 6, delubrum... fustem delibratum. Les autur dérivés se rapportent tous au sens de « livre » et n'oni plus rien de commun avec le premier sens : librārius qui concerne les livres, d'où librārius m. : copiste, secu taire (l. scrība) et « libraire »; librāria : librairie; libra rium : bibliothèque (cf. armārium).

libellus : diminutif de liber, mais qui en diffère en ca qu'il désigne un ouvrage composé de plusieurs feuilles de papyrus mises les unes derrière les autres et reliées à la façon de nos livres modernes, au lieu d'être collée bout à bout de manière à former une seule et longue feuille enroulée en uolümen. Cette valeur propre de libellus s'est peut-être développée sous l'influence de tabella; ainsi Varron emploie libellio au sens de tabel lio, cf. Non. 134, 26. Libellus a servi à désigner toute espèce d'écrits de peu d'étendue, lettre, journal, affiche, programme, plainte écrite, attestation, et particulièrement « pamphlet, libelle » et « pétition ». De là le sens de ā libellīs et de libellēnsis « secrétaire chargé de recevoir les pétitions adressées à l'empereur et d'y répondre », de libellarius « fondé sur titre, sur contrat » (Cassiod.), de libellatici (formé comme fanatici), surnom donné aux chrétiens qui, en temps de persécutions, cherchaient à obtenir d'un magistrat un faux certificat attestant qu'ils avaient sacrifié aux dieux. M. L. 5010.

Autres dérivés : libellulus ; libellāris (-e opus «livre»); libellicus, CIL XIII 1979.

Aucun rapprochement sùr. S'il y avait trace d'une forme *\*luber*, on songerait à rapprocher lit. *lupù* « j'écorce », v. sl. *lubů* « écorce ». Mais ces mots sont eux-mêmes isolés en indo-européen; et le rapprochement de *delübrum* (v. ce mot) ne suffit pas pour assurer l'existence d'un ancien *\*luber* en latin. Ther (les graphies leib- du type leiberei datent d'une Ther (les graphies leib- du type leiberei datent d'une époque où ī et ei étaient confondus et ne prouvent rien époque ou i et ei et a diphtongue), -a, -um : libre. pour l'existence de la diphtongue, -a, -um : libre. liberorum hominum Terme plus vaste que ingenuus : liberorum hominum terme plus terme plus de liberorum hominum terme plus terme plus terme plus de tout terme da liberorum hominum terme plus terme plus terme de liberorum hominum terme da liberorum hominum terme plus terme plus terme plus terme de liberorum hominum terme da liberorum homi

Dérivés : lībertās ; līberō, -ās : libérer, délivrer.¶M. L 5013, irl. *liobharaim*; spécialisé en roman dans le sens de « livrer », le sens de « libérer » étant passé au composé d'aspect déterminé, attesté depuis ritala: dēlīberāre, M. L. 2535; cf. aussi ēlīberō (Itala); Akrivés liberātiō, -tor; liberāmentum (Aug.); liberālis, qui, comme ingenuus, generosus, est passé du tis, qui, serie qui concerne un homme libre » (līberālis rausa) au sens de « digne d'un homme libre, généreux, etc. » (cf. έλευθέριος) : liberales dicuntur non solum benigni, sed etiam ingenuae formae homines. P. F 108, 24, et illīberālis, -liter; perlīberālis; līberālitas ; libertus, -ta (cf. fal. loferta) : qui a été fait libre (par le manū missor) « affranchi, -e » (sans doute refait sur libertās), M. L. 5014 a, et collibertus : compagnon d'affranchissement, M. L. 2047; lībertīnus d'affranchi »; lībertīnus : affranchi et fils d'affranchi d'où liberto, -ās (Lex Visig.), conservé en roum. ierta, M. L. 5014.

Varron, L. L. 6, 2, et l'abrégé de Festus, p. 108, 5, attribuent aux « antiqui » les formes *loebesum* et *loeber tatem* au lieu de *liberum* et *libertâtem*. Ces formes sont sans doute fausses; il ne sem .'Le pas qu'il y ait jamais eu d's dans *liber*, et la diphtongue représentée par ī n'est sans doute pas un ancien oi. Loebesum doit être issu d'un faux rapprochement avec gr. λοιδή, λείδειν.

Pél. loufir « līber » et fal. loferta supposent que l'ī de līber reposerait sur un ancien ou (qui peut être issu de eu); icei justifierait un rapprochement avec gr.  $\tilde{e}\lambda e \tilde{o}$  $\theta e \rho c_i$ ; mais le passage de -ou-à -ī-est sans autre exemple ; et du reste le falisque a une variante [*l*]oiferta, Vetter 276 a. Un rapprochement avec v. h. a. *liuiti* « gens », lette l'dudis « gens, peuple » et v. sl. *ljudīje* «  $\lambda \alpha \dot{c}_{c}$ ,  $\delta \chi \lambda c_{c}$  n'est pas exclu, mais ne s'impose pas. — V. aussi le nom propre ambigu *Līber* et l'expression, d'origine peu claire, *līberī*.

Liber (inscr. Leiber, dat. Lēbrō), -erī m. : divinité italique, cf. osq. Lúvſreis « Līberī », associé à lúveis « louis », assimilée à Bacchus, comme Lībera a été assimilé à Perséphone. La forme osque, qui suppose une ancienne diphtongue eu, ou, semble exclure le rapprochement avec lībō ( $\lambda$ et $6\omega$ ). Mais, suivant Servius, ad Ge. 1, 7, le nom du dieu serait en sabin Loebasius, Lebasius « quia grace  $\lambda$ ot $6\hbar$  dicitur res diuina », avec même rapprochement que pour līber; de là, sans doute, la glose Libassius. Y a-t-il eu deux divinités différentes? Des contaminations ont pu se produire. Līber aurait été d'abord un dieu de la germination, si Pon en croit Varr. ap. Aug., Giu. D. 7, 3, omnium seminum emittendorum (potestatem habere) Liberum et Liberam, et ideo his etiam praeesse, quae ad substituendos homines pertinent; cf. Wissowa, Rel.<sup>2</sup> 120, 298. Toutefois, Altheim, Terra Mater, p. 17 sqq., a montré par des rapprochements pertinents que le culte de Līber était identique à celui de Aúsvoroç et que Līber, Lībera devaient être, par des intermédiaires, la traduction de Ἐλεύθερος, -θέρα; cf. Iuppiter Līber = Zeūς Ἐλευθέριος. Un reflet de cette origine se trouve dans P. F. 103, 3, Liber repertor uini ideo sic appellatur quod uino nimio usi omnia libere loquantur.

Dérivés : Lībera (cf. sans doute illyr. Loudera, vén. Louzera), Līberālia. V līber

līberī, -um (et -orum) m. pl. : nom collectif désignant « les enfants » par rapport aux parents et sans désignation d'âge. Le mot a une valeur technique et juridique qui n'est ni dans puer, ni dans infāns. Le mariage s'accomplit liberum (-rorum) quaesundum (quaerendum, -dorum) causa. N'est pas usité au singulier et peut s'employer en parlant d'un seul enfant; cf. Dig. 50, 16, 140, non est sine liberis cui uel unus filius unaue filia est, et Köhm, Altlat. Forsch., 117. La forme du mot l'a fait exclure de la poésie dactylique. On explique l'usage de liberi par le fait que, pour le pater familias, il y a deux classes d'individus, les līberī « les [enfants] de descendance libre » et les seruī; līberī correspondrait au γνήσιοι παίδες; cf., en dernier lieu, Benveniste, Rev. Ét. lat. 14 (1936), p. 51 sqq., qui étudie le groupe līber et līberī; explication qui semble confirmée par le caractère du mariage primitif romain, d'abord réservé aux gentes patriciennes, c'est-à-dire libres et nobles; cf. C. W. Westrup, Formes antiques du mariage dans l'ancien droit romain, Copenhague, 1943. Rattaché aussi au nom du dieu Liber, en tant que dieu de la croissance; cf. le texte de Varron cité sous le mot précédent. Ancien, usuel; non roman. Composé artificiel et tardif (Tert.) : illiberis, d'après άτεκνος, άπαις.

V. līber. libet : v. lubet.

Libitīna, -ae f. : déesse des morts et de la mort ; puis la Mort elle-même (poétique). Comme c'est dans son temple que l'on gardait le matériel des pompes funèbres, *libitīna* a fini par désigner ce matériel lui-même et l'entreprise des pompes funèbres : *l. facere, exercēre* ; *libitīnnārius* : entrepreneur ou employé des pompes funèbres ; *libitīnēnsis porta, l. lūcus.* Cf. une évolution de sens analogue dans monēta.

Les Latins ont mis en rapport Libitina avec libet, d'où les formes Lubitina et Lubentina, Libentina, et ils en ont fait une Vénus infernale ; cf. Varr., L. L. IV fr. 7 ap. Non. 64, 15, qui rapproche prolubium et lubīdō, et encore L. L. VI 47 : ab lubendo, libido, libidinosus ac Venus Libentina et Libitina, avec les témoignages cités par Gœtz-Schoell dans leur édition ; CGL V 30, 14 : est dea paganorum, libidinis dea, quam quidam Venerem infernalem esse dixerunt : tamen et libitina dicitur lectus mortuorum uel locus in quo mortui conduntur. Mais ce n'est là, sans doute, qu'une étymologie populaire. Il s'agit peut-être d'une divinité étrusque dont le nom serait en rapport avec le mot lupu(ce), qu'on traduit ordinairement par mortuus est. L'expression bizarre lūcus Lubitīna (v. Schulze, p. 480, n. 9) s'expliquerait par le caractère étranger de la déesse,

lībo. -ās. -āul. -ātum. -āre : faire une libation, offrir une libation ; et par extension « prendre une part de quelque chose (solide ou liquide) pour l'offrir aux dieux »; cf. Vg., Ae. 5, 77, hic duo rite mero libans carchesia Baccho | fundit humi, duo lacte nouo, duo sanguine sacro, en face de Cic., Leg. 2, 8, 19, certasque fruges certasque bacas sacerdotes publice libanto. Sens ancien (Caton, rituel). De là, dans la langue profane, « prendre une part de. entamer, goûter, effleurer, extraire » (souvent opposé à haurire, cf. Cic., Diu, 1, 49, 110 ; 2, 11, 26 ; Tac., Dial. 31, 7) : libare est aliquid leuiter contingere, ut si quis inuitatus ad conuiuium uel potum perexiguum quiddam de esca uel potione sumat, CGL Plac. V 30, 19. Ancien, classique. Non roman.

Dérivés et composés : lībāmen (poétique) ; lībāmentum : offrande aux dieux, libation, prémices : libātiā (opposé à epulae dans Macr. 3, 11, 5, mensa in qua epulae libationesque reponuntur); delibo : entamer. prendre une part de ; praelībo : goûter d'avance (d'après praegusto?); prolibo (d'après propino); illibātus : non effleure, entier, -bātio; illībābilis (Lact.). En latin même, cf. de-libūtus (v. ce mot).

L'expression ombrienne pour « faire une libation » est autre : vesticia « lībāmentum », vestikatu « lībātō », etc.

La parenté avec gr. λείδω « je verse goutte à goutte. je fais une libation », λοιδή «libation » (d'où λοιδάται. σπένδει, θύει, Hes.), λίδα (accusatif) « goutte » est évidente ; lībō semble le dénominatif tiré d'un substantif comparable à λοιδή; et lībō, lībum peuvent être empruntés (comme līto). — Ailleurs, on n'a que des formes sans labiale finale; le groupe de sl. liti, lit. leti « verser » est assez différent à tous égards. En tant que terme technique, lībāre a dû remplacer un verbe de la famille de spondeō (v. ce mot). Cf. lībum?

libra, -ae f. : sens général « objet qui sert à peser » ; de là deux acceptions spéciales :

1º livre, poids de 12 onces (environ 333 gr., sens de gr. λίτρα, of. as librālis), unité monétaire romaine. M. L. 5015.

Dérivés et composés : sēlībra : demi-livre, formé sans doute sur semodius, de \*semimodius, avec haplologie comme dans sēmēstris de \*sēmimēstris : l'explication par sēm(i)s lībra est peu vraisemblable; de toute façon, un mot de ce genre devait être abrégé. comme le sont, de manière anomale, les noms des divisions de l'as; lībella : petite monnaie d'argent d'un as (cf. λίτρα) : simbella, quod libellae dimidium. quod semis assis, Varr., L. L. 5, 174, de \*sēmilībella; lībrārius (= litpaīoc), lībrālis, lībrīlis : qui pèse une livre; libripēns, -pendis m. : celui qui pèse la monnaie, et spécialement « trésorier payeur aux armées » (cf. pendo).

Lībra a servi aussi à désigner une unité de mesure pour les liquides, spécialement pour l'huile, divisée en douze parties égales, comme la livre se divisait en douze onces

2º balance (= σταθμός, τάλαντον) à deux plateaux ou à contrepoids, cf. Rich, s. u.; puis instrument destiné à prendre la hauteur relative entre deux endroits, « niveau » (dit aussi lībella, ou \*lībellus que supposent les formes romanes, M. L. 5009 et B. W. sous niveau).

Au sens de « balance » se rattachent librile de balance » et « machine de guerre »; cf. P. F. 10 librilia..., saxa scilicet ad bracchii crassitudinem in dum flagellorum loris reuincta; librö, -ās balan dum flagettorum toris reaction, the statin); balandi tenir en équilibre, d'où *lībrāmen* (bas latin); *lībrāma* tum; lībrātūra (Vég.); collībrō (Cat.); perlībrō (Vig.); acquilloruas, acquilloris: loopo $\pi$ oc. Cf. sans doute aussi dello Au sens de « niveau » se rattachent : librātor :

Au sens de « niveau » se recevent des eaux et la tionnaire chargé de surveiller le niveau des eaux et la tionnaire chargé de surveiller le ni suite, la consommation d'eau; *lībrātiō* : nivellement

Attesté depuis la loi des XII Tables; usuel En prunté, comme la plupart des noms de monnaie; et a Sur l'étymologie, v. W. Schulze, KZ 23, 223; Nieda mann, Essais d'étymol., 32. — Les formes grecques et latines supposent un \*līprā, d'origine inconnue, appa tenant à des civilisations antérieures à l'arrivée de populations de langue indo-européenne.

lībum, -ī n. (lībus, Nigid. ap. Non. 211, 31) : gâteau de sacrifice offert aux dieux, généralement le jour anni versaire de la naissance ; puis, dans la langue commune gâteau en général. Rattaché à *lībō* par Varr., L. L. 106. libum quod ut libaretur, priusquam essetur, erat con tum; et 7, 43, liba quod libandi causa fiunt. C'etal l'usage d'arroser les gâteaux sacrés ; cf. Ov., F. 3, 76 melle pater fruitur, liboque infusa calenti | iure reperior candida mella damus. Ancien (Caton), classique, usual Dérivé : *lībārius* (Sén.).

liburnia, -ae f. : nom d'une plante dite aussi arges monia. Sans doute dérivé de Liburni.

liburnus. -a, -um : de Liburnie (entre l'Istrie et la Dálmatie). De là : liburnus : portefaix (Juv.) ; -a (-nical nauis : liburne, navire léger ; demeuré en irl. lebur libarn.

\*liceo, -es, -ui, -ere (usité seulement aux 3es personnes du singulier et du pluriel et à l'infinitif) : être mis en vente, être mis aux enchères, d'où « être évalué à .

liceor, -ēris, -itus sum, -ērī : mettre enchère (em. ploi absolu ou transitif), surenchérir sur ; et « évaluer estimer ». La langue classique distingue dans l'emploi liceo et liceor; mais, par ailleurs, les deux formes sont souvent confondues. Cf. polliceor et polliceo.

licitor, -āris, fréquentatif, archaïque et rare, de liceor se disputer aux enchères et, par extension, « être aux prises avec, lutter »; licitātio : enchère ; illicitātor (Cic.). Termes de droit, anciens et classiques, mais d'emploi assez rare.

Composés : polliceor (polliceo) : faire une offre (dans une vente), proposer une enchère ; cf. Plt., Mer. 438 squ. etiam nunc adnutat : addam sex minas. - septem mihi - numquam edepol me uincet hodie. - commodis poscil, pater. | - nequiquam poscit : ego habebo. - at illic pollicitust prior. Puis, dans la langue commune : s'offrir, s'engager à, promettre.

pollicitor, -āris (archaïque et postclassique) : même sens, d'où pollicitatio : promesse, -tor (époque impériale).

Il est à remarquer que les substantifs licitatio, pollicitatio sont tirés du dérivé et non du simple. Cicéron évite pollicitatio, auquel il préfère promissum, quoiqu'il emploie le technique licitatio.

ticet, licitum est (licuit), -ēre : être permis : licere licet, una quod legibus, quod more maiorum institutisque id divinus Nanue enim quod avier dictimus que enim quod quisque potest, id ei licet, conceditur. Ireque chem quesque potest, id ei licet, cic., Phil. 13, 6, 14. Licitum est est le parfait ancien Gic., Phil. 15, 6, 16 libitum est); cf. Plt., Am. 617, de l'impersonnel (cf. libitum est); de l'impression intro ire in aedis numquam licitum est, mais En-gun intro ire in aedis numquam licitum est, mais Enquin intro de déjà licuit, Tr. 132 V<sup>2</sup>. A l'époque impé-jus emploie déjà licuit, Tr. 132 V<sup>2</sup>. A l'époque impénus employé au pluriel (cf. libet), e. g. jale, licet est même employé au pluriel (cf. libet), e. g. Sen, use in hominem licere commune ius animantium aliquid quod in hominem licere commune ius animantium

Licel peut s'employer absolument avec le sens de « je Luce pour soit » (cf. l'emploi plaisant que Plaute fait de la répétition de licet, Ru. 1212 sqq.); per me licet de la tope stat) signifie « je ne fais pas d'objection, j'au-(cl. per "Licet peut être aussi suivi soit d'un infinitif nassif impersonnel, ce qui doit être la construction anpassi intellegi iam licet nullum fore imperium, Cic., Rep. 1, 38; soit d'un infinitif actif avec ou sans pronom: modo liceat uiuere; ut tibi id facere liceat; licet me id scire quid sit; si ciui Romano licet esse Gaditanum; licuit esse otioso Themistocli; soit du subionctil e. g. Tér., Phorm. 347, ludas licet; Cat., Agr. 83, licebit faciat. Dans cet emploi, il a tendu à devenir une simple conjonction concessive, d'abord avec le sens de permis à », ainsi Cic., De Or. 1, 195, fremant omnes licet. dicam quod sentio « les autres pourront bien (auront heau) murmurer, je dirai pourtant mon sentiment ». Ce sens spécial de licet s'est peu à peu effacé et, à l'époque impériale, licet, quamquam, quamuis s'emploient indiftéremment l'un pour l'autre. Licet est même suivi de l'indicatif : licet inter gesta et facta uidetur quaedam esse subtilis differentia, attamen ..., Dig. 59, 16, 58.

Le participe *licens* s'emploie avec le sens de « à qui il est beaucoup permis, libre, licencieux »; de là licentia liberté, permission », puis « liberté excessive. licence ». mi dans la langue de la rhétorique, traduit παροησία. Tandis que Cicéron oppose libet et licet, e. g. Quinct. 30, 94, sin et poterit Naeuius id quod lubet, et ei lubebit quod non licet, quid agendum est?, il unira licentia libidoque, Verr. 2, 2, 33; et Tite-Live opposera licentia à libertas. 3. 37, malle licentiam suam quam aliorum libertatem. Cl. licenter, licentiosus. Le participe licitus a le sens de « permis, licite »; de là illicitus.

Les langues romanes ont conservé licere (fr. loisir), M. L. 5017; certaines formes remontent aussi à licentia, \*licita « permission », M. L. 5016 a, 5019, et à \*licor (prov. legor), M. L. 5020 a; l'irlandais a lecet « licitus » (mot savant).

Licet figure comme second terme dans des juxtaposés comme ilicet, scilicet, uidelicet.

Il est vraisemblable que licet est le même verbe que liceo « je suis mis aux enchères » : mihi licet a pu vouloir dire d'abord « il est laissé à mon appréciation » et, par suite, « il m'est permis ». Cf. un développement de sens comparable dans sino, qui veut dire à la fois « laisser » et « permettre ». Mais, pour un Latin, il n'y avait plus rien de commun entre liceor et licet.

Licet se retrouve dans osq. likit ud, licitud « licēto » la moins que la forme ne soit empruntée au latin). Ailleurs, aucun rapprochement net.

licinus, -a, -um : -i boues qui sursum uersum reflexa

cornua habent, Serv. et Philarg. ad Vg., G. 3, 55. Glosé aussi ἀνάθριξ. Surnom dans les gentes Fabia et Porcia.

Dérivés et composés : Licinius (étr. Lecne) ; Liciniānus; relicinus (cf. recuruus); relicinātim (Gloss.). Le rapprochement avec gr. Lexpol « andouillers du cerf » n'entre pas dans les correspondances phonétiques normales ; v. laeuus.

licium, -i n. : 1º lisse (gr. µίτος), cordon employé dans le tissage pour séparer les fils de la chaîne, de manière à laisser passer la navette et le fil de la trame : Vg., G. 1, 285, licia telae | addere; puis toute espèce de cordon, fil, ruban, etc., et même « toile »; 2º sorte de calecon porté par le plaignant dans l'enquête faite per lancem et līcium. Ancien (Loi des XII Tables). Panroman. M. L. 5020.

Dérivés : līciātus « mis sur le métier »; līciātōrium « ensouple » ; līciāmentum « tissu », et sans doute līcinium « filasse, charpie » et «Îmêche » (mais, dans ce dernier sens, le mot semble être une altération de ellychnium), M. L. 5018.

Licium semble être le dérivé d'un mot-racine qui figure dans les composés bilix « δίμιτος », trilex ou trilīx. -īcis (et trilīcis) : à triple fil, triplement tissé, tolμιτος, conservé dans les langues romanes (fr. treillis). M. L. 8903; B. W. s. u.; d'où trilīciārius.

A licium peut-être faut-il encore rattacher licinnus : ούδωνάριν, έμπίλιν, CGL II 519, 49; licinae (tunicae?): µltivoi, CGL III 454, 51; licinum : - uocatur guod textura eius ligata sit in totum, Isid. 19, 22, 27: multicius (v. če mot).

Terme technique sans étymologie.

lictor, -oris m. (i d'après Aulu-Gelle 12, 3, 4 et dans les inscriptions) : licteur, officier public attaché à la personne de certains dignitaires romains, qu'il précédait, portant sur l'épaule les faisceaux, fasces, et à la main droite une baguette, uirga. Les licteurs sont l'indice de la potestas cum imperio. Les Romains ne séparaient pas lictor de ligāre : lictores dicuntur quod fasces uirgarum ligatos ferunt, P. F. 103, 1, et Aulu-Gelle, l. cit.; cf. des emplois comme Cic., Rab. perd. 4. et T.-I. 1. 26, i lictor, colliga manus; T.-L. 8, 7, i lictor, deliga ad palum, etc. Cette étymologie supposerait l'existence d'un verbe radical non attesté, \*ligere à côté de ligare. Mais c'est peut-être une étymologie populaire.

Dérivé : līctōrius.

\*licuia : nom d'un vase indéterminé (poteries de Graufesenque). Mot indigène? Ou de liqueo?

liën (lienis, Celse), -enis m. : rate. S'emploie aussi au pluriel; cf. gr. σπλήν et σπληνες. Attesté depuis Plt. et Cat. Non roman.

La longue de liēn est attestée par Priscien, GLK II 149. 7 : in -en producta Latina generis sunt masculini lien, rien uel ren, et splen, splenis ; et par Martianus Capella 3, 279. Il vaut donc mieux admettre, avec Lindsay, Early lat. verse, p. 203, une prononciation ljen monosyllabique, ljēnosus dans Plaute, qu'une forme liěn avec ě comme l'ont supposé Bechtel, CGN, 1899, 186, et Meister, Lat. Eigenn. 24. La synizèse est la même que dans rēnēs; cf. Plt., Cu. 236 (sén. iamb), sed quid tibi est? - Lien enicat renes dolent, à côté de rien : fgm. 110 (trochaïque) || glaber erat tamquam rien.

Dérivés : liēnosus ; liēnicus (= σπληνικός) : hypocondriaque.

D'une langue indo-européenne à l'autre, les noms de la « rate » offrent des ressemblances évidentes, sans pouvoir se ramener à un original commun. Lat, lien (qui peut être un ancien \*lihēn-) rappelle de loin skr. plihá (thème plihán-), de même que irl. selg, bret. felc'h rappellent av. sporoza (pers. supurz). V. sl. slezena (de \*selzena) est loin de lit. blužnis. Le grec a σπλήν (emprunté par le latin, d'où splēniacus, splēnīticus, etc.) et l'arménien p'aycaln, tous deux très aberrants, l'un avec p. l'autre avec ph. Des faits de ce genre s'observent pour d'autres noms, et, en particulier, pour d'autres noms de parties du corps; v. lingua.

\*ligātus m.: poisson inconnu (Aus. 393, 61). Le nom provient peut-être, comme l'a suggéré M. Niedermann. d'un contresens d'Ausone sur un vers d'Ovide, Tr. 3. 10, 49, uidimus in glacie pisces haerere ligatos.

lignum, -i n. : bois, spécialement « bois à brûler », par opposition à materies « bois de construction »; cf. Plin. 10, 206, cornus non potest uideri materies propter exilitatem, sed lignum, et Dig. 32, 1, 55. De là ligna. -orum « bûches », sens qui s'est maintenu dans les langues romanes; cf. esp. leño et leña. Du sens général de « bois » on est passé à des acceptions plus restreintes « noyau ou écale d'un fruit » (par opposition à la pulpe) ; « objet fait en bois, arbre, planche, tablette », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5034. Celtique : britt. lavn « buisson »?

Dérivés : ligneus, M. L. 5032 a ; ligneolus ; lignosus, M. L. 5033; lignārius, -a, -um; lignārius « qui travaille le bois » = ξυλοχόπος, M. L. 5032; lignor, -āris « ramasser du bois », cf. lignāre, M. L. 5031; lignātio. -tor ; lignifer ; cf. aussi lignicīda, Varr., L. L. 8, 62. Les gloses ont aussi lignamen, M. L. 5030, cf. \*māteriāmen; lignētum (Gl.); ligni-cola, -faber, -fer, tous tardifs.

De \*leg-no-m; cf. dignus et decet, et sans doute tignum et tegõ. Étymologie déjà dans Varr., L. L. 6, 66, ab legendo ligna quoque, quod ea caduca legebantur in agro quibus in focum uterentur.

ligo, -ās, -āuī, -ātum, -āre : lier ; sens physique, puis moral (celui-ci dans la langue de la poésie impériale ; la prose classique dit necto ou obligo); cf. Ov., M. 1, 25, dissociata locis concordi pace ligauit; et, dans la langue médicale, « bander ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5024.

Dérivés et composés : ligāmen, M. L. 5022; ligāmentum, 5023; ligātio, 5025; ligātūra, 5026; Ligārius? cognomen; alligo : lier à, attacher à (que la langue classique préfère à ligō), M. L. 363; colligō : lier ensemble ; deligo : attacher et suspendre au pilori, cf. s. u. lictor, et Licin. ap. Non. 221, 15, deligat ad patibulos, deligantur et circumferuntur, cruci defiguntur... Est devenu par la suite un synonyme renforcé de ligō, cf. deuincio; illigo : lier dans ou sur, entraver; interligo : lier entre; obligo : lier autour, bander; cf. Cic., Tu. 2, 16, medicum requirens a quo obligetur; Tac., A. 6, 9, obligare uenas. Le sens moral s'est particulièrement développé dans obligare, obligatio; cf. Cic., Leg. 2, 16, uoti sponsio qua obligamur deo (cette obligation vis-à-vis du dieu comportait sans doute l'origine le port d'un lien matériel qui symbolisme l'obligation; cf. relligio), Q. fr. 2, 14, quem jac un liberalitate tibi obliges. Le verbe et son dérivé ainsi entrés dans la langue du droit ; cf. Dig. 44 ainsi entrés Gans la langue e consistit ut alium substantia in eo consistit ut alium nom obligationum suosianita and uel faciendum, uel page obstringat ad dandum aliquid, uel faciendum, uel page obstringat aa aanuum ungum, jaaligo : lier par deran tandum..., M. L. 6012 a; praeligo : lier par deran ou par le bout (peut-être avec valeur magique du ou par le Dout (peur out a retus); religo : lier Plt., Ba. 136, o praeligatum pectus); religo : lier lier lier derrière, M. L. 7191 a (rele-); subligō : lier par de derriere, M. L. /151 a rote, ,, the star par de sous, attacher en dessous; subligar; subligaculum attestent aussi \*disligare, M. L. 2672, et \*liginare

Verbe du type dicāre. Si lictor est apparente, u existé une formation radicale, non attestée. On radicale, non attestée. On radicale, non attestée. proche alb. l' $i\theta$  « je lie », l' $i\delta\epsilon$  « lien » et v. isl. lik « corder

ligō, -ōnis m. : houe, hoyau à long manche. Ancier (Caton), technique. M. L. 5035. Dérivé hybride : light nizo (Ps.-Aug.).

Rappelle gr. (du reste tardif) λίσγος « houe »; mag la nature du rapprochement ne se laisse pas préciser

ligula : v. lingo.

ligur(r)io : v. lingo.

fligurium. -I n. : sorte de légume (Isid., Or. 17, 11 Semble dérivé, comme le suivant, de Liguria; cf., tous tefois, legarica sous legumen.

ligurius, -I m. : sorte de pierre précieuse (Vulg. Exod 28, 19; 39, 12); Isid., Or. 12, 2, 20. Peut-être corruption de lyncūrium; cf. Pline 8, 137.

ligusticum, -ī (ŭ) n. : livêche, plante (Col., Plin.) Corrompu en leuisticum, Vég., Vet. 3, 52, 2, cl. M L. 5038, et en lubestica : v. angl. lufestice. Neutre de l'adjectif Ligusticus dérivé de Ligus « ligure, de Ligurie », comme l'indiquent Dioscoride III 51, 1 et Pline 19 165; cf. liguscus et ligustīnus.

ligustrum, -ī n. : 1º troène ; 2º henné. Cf., pour le suffixe, apiastrum, rāpistrum « rave sauvage » et oleaster. Attesté depuis Virgile. De Ligus?

līlium, -ī n. : 1º lis; 2º sorte d'ouvrage de défense qui par sa forme rappelait la fleur de lis, cf. Cés., B. G.7, 73, 8. Attesté depuis Varron. M. L. 5040 ; et germanique: ags. lilli « Lilie »; v. h. a. lilia.

Dérivés : līlinus; līliāceus « de lis »; līliētum. A côté de ces dérivés, il existe un adjectif transcrit directement du grec : lirinon (= λείρινον, Plin.).

Semble provenir, comme le gr. λείριον, d'une langue méditerranéenne (copte hrêri, hleli). Cf. Meillet, MSL 15, 163, qui note que « le lis apparaît fréquemment dans les décorations crétoises d'époque minoenne », et M. Cohen, BSL 31, p. 37; Benveniste, ibid. 50 (1954), p. 43. La présence des deux l est contraire à la dissimilation de l du latin (cf. Aleria en face de 'Αλαλία). V. rosa.

lima, -ae f. : lime. Ancien (Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 5042.

Dérivés et composés : līmō, -ās « limer », d'où « frot-

ter, (cf. Non. 339, 36 sqq.), polir, finir soigneuse-

- 359 -

ter ; [cl. 100, co., - -11.], pour, mur soigneuse-ment , et aussi « diminuer », M. L. 5044; līmātus : Imāluru, , umuta (tardifs et fares); dēlīmātus (Plin.), d'où \*dēlīmō, M. L. 2541; reres), σ : διαρρινητής (Gloss. Philox.); ēlīmō : limer finement et « rompre en limant »; \*limicāre, M. L. 5049.

Aucun rapprochement sûr. Cf. *lēuis*?

max, -ācis c. : limace et aussi escargot (coclea). Ancien, usuel. Roman. M. L. 5045, et \*limāceus, 5043; B. W. s. u.

B. W. S. slimáků, tch. slimak, pol. šlimak. On admet auvent que limax est emprunté au gr. λείμαξ, comme colea de χοχλίας, mais le mot grec ne figure que dans uschus et peut n'être que la transcription de la forme latine. L'à peut provenir secondairement de l'in-Jornie des adjectifs en -āx, -ācis, favorisée par l'étymologie qui dérivait limax de limus : limax a limo quod in uiui, Varr., L. L. 7, 64. Cf. aussi v. pr. slayx m. Noc.), lit. slēkas « lombric ». V. J. Corominas dans Vor Roman., XII, 1954, p. 370.

limbus (I; ancien lembus), -I m. : bandeau ou ruban servant de lisière à une étoffe, d'où « bandeau zodiacal » (Varr.), « zone », etc. M. L. 5046 ; v. h. a. limbal « Limmel », de \*limbulus.

Dérivés : limbātus : bordé ; limbulārius (-bo-) : qui tait des bordures (Plt.), θυσανοπράχτης (Gloss. Philox.).

Terme technique sans étymologie.

lmen, -inis n. : seuil, gr. οὐδός, βηλός. S'emploie pour désigner le « pas » (l. inferum) et le « linteau » (l. superum) de la porte d'entrée; cf. Novius ap. Non. 336. 13 Ancien, usuel. M. L. 5047.

Dérivés et composés : līmināris, M. L. 5050; Līmentinus « dieu du seuil » (Tert.) ; liminium dans postliminium : terme de droit « retour dans la patrie avec réintégration dans les droits de citoyen », cf. Cic., Top. 8, 36; Festus, 244, 9. C'est de ce sens de postliminium qu'a été tiré secondairement un liminium glosé captiuitās ou seruitium, CGL V 603, 52; 620, 41; elimino, -as (archaïque et postclassique) : chasser du seuil, expulser, bannir; superlimen (Ital.)= ύπέρθυρον, et superlimināre, -is (n.). Pour sublimis, qui est souvent expliqué comme étant issu de sub limen par « hypostase », v. ce mot.

Rattaché par étymologie populaire à līmis; cf. P. F. 103, 5, limis, obliquus, i. e. transuersus, unde et limina. Un rapport sémantique avec *līmes* est senti par les Latins; cf. P. F. 245, 4, postliminium receptus dicitur qui extra limina, hoc est terminos prouinciae, captus fuerat, rursus ad propria reuertitur; et aussi ēlīmes, s. u. limes. Cl. limes

limes, -itis m. : d'abord « chemin bordant un domaine », l. decumānus (de l'est à l'ouest), l. prorsus, trānsuersus (= cardo), surruncītuus; lutosi limites, dit Varr., R. R. 2, 8, 8; par suite « limite, frontière »; cf. P. F. 103, 6. limites in agris nunc termini, nunc uiae transuersae, et 103, 7, limitatus ager est in centurias dimensus. Ancien, usuel. M. L. 5048.

Dérivés et composés : līmitō, -ās (Varr., Plin.) : līmitātio; et dēlīmito (Front.); dēlīmitātio; līmitāris (-lis) (Varr.); līmitāneus et col-līmitāneus (tardif);

linea

līmitotrophus; līmitrophus, hybride de līmes et de τροφέω, Cod. Theod. 11, 59, 3; elimes : άποιχος, παρόριος, Gloss. Philox.; illimitatus (tardif) = ἀόριστος.

Dans les langues romanes, limitaris a été confondu avec līmināris; cf. M. L. s. u. 5052; et B. W. linteau. Cf. trāmes.

Cf. līmen et sublīmis. L'osque liimitú « līmitum » semble emprunté au latin. Le rapprochement souvent fait avec l'adjectif līmus n'est pas inadmissible; mais il est incertain.

limeum, -ī n. : sorte de plante vénéneuse (l'ellébore?). Gaulois, d'après Plin. 27, 101.

limpidus, -a, -um : limpide, transparent. M. L. 5056. Dérivés (rares et tardifs) : limpiditās ; limpido, -ās (conservé dans les langues hispaniques, M. L. 5055); ēlimpido (bas latin); limpido, -inis (bas latin); limpidātorius (bas latin); limpor, -oris (Lucil.), d'après liauor.

Limpidus semble supposer un verbe en -ēre (cf. liquēre, liquidus), ce qui rend peu vraisemblable la dérivation directe de lumpa, limpa. D'autre part, la rareté de l'adjectif, son apparition relativement tardive (premier exemple dans Catulle) font penser à une origine dialectale, osco-ombrienne; cf. Ernout, Élém. dial., p. 191.

Aucun rapprochement sûr. Si le mot est osco-ombrien, le p y peut reposer sur  $*k^w$ ; alors, cf. *liquāre*. liquēre? Mais la vieille forme lumpa ne se concilie pas avec cette hypothèse. V. lympha. Y a-t-il eu croisement de lympha et de liquor (Wackernagel, ALLG 15, 220)?

līmus, -I m. (līmum n., Varr., Grom.) : 1º limon, boue, vase ; 2º lichen, aubier. Depuis Plaute. Panroman. M. L. 5058. V. André, Lex., s. u.

Dérivés et composés :  $l\bar{l}m\bar{a}rius = \chi \sigma \chi \delta \zeta$  (Tert.); līmosus, M. L. 5054; illīmis : sans vase, limpide (Ov. ; cf. gr. άπηλος); illīmātus (Col.); oblīmo, -ās : couvrir de fange; līmi-genus, -cola (Aus.).

Cf. v. h. a. leim « boue » et, avec s initial, isl. slim, v. h. a. slīm « boue » et sans doute gr. λειμών « prairie humide », λείμαξ (même sens), λίμνη « marais ».

līmus, -a, -um (līmus semble être la forme ancienne ; līmis, dans Amm. Marc. 20, 9, 2, provient peut-être de ce que līmis a été pris pour un nominatif dans une expression comme limis [scil. oculis] aspicere) : oblique. Attesté depuis Plaute. Se dit uniquement de l'œil et du regard ; cf. Varr., Men. 260 ap. Non. 133, 29, neque post respiciens, neque ante prospiciens, sed limus intra limites culinae. Substantivé dans līmus et līmum; cf. Tiro ap. Gell. 12, 3, 3, licio transuerso quod limum appellatur cincti erant; Vg., Ae. 12, 120, et Serv., ad l.

Dérivé : līmulus.

Rapprochement incertain avec līmen, līmes, sublīmis. Aucune étymologie sûre.

linea, -ae f. : proprement féminin substantivé de lineus, -a, -um « fil de lin » (l. restis) ; puis toute espèce de fil, de corde ou de cordon, ligne de pêche, corde ou filet tendu par les chasseurs : cordeau de charpentier (=  $\sigma \tau d\theta \mu \eta$ , de là *ad līneam*, *rectā līneā*), cordon de perles enfilées, corde blanchie qui marquait la ligne de départ ou d'arrivée dans un cirque, etc. Par analogie : ligne tracée (=  $\gamma \rho \alpha \mu \mu \dot{\eta}$ ), ligne géométrique (cf. Gell. 1, 20, 7), ligne, lignage (latin impérial); cf.  $\sigma \tau \dot{\mu} \mu \alpha \tau \alpha cogna$ tionum directo limite in duas lineas separantur, quarumaltera est superior, altera inferior..., Dig. 38, 10, 9. Ancien, usuel; technique. M. L. 5061. Irl.*line*, britt.*lin*.

Dérivés : līneāris ; līneālis ; līneātim (Boèce) ; līneārius ; līneola « petite ligne », M. L. 5062 ; līneō, -ās : tracer une ligne, mesurer au cordeau ; līneāmentum « ligne, trait du visage », M. L. 5061 a, et v. h. a. lenemet ; dēlīneō ; dēlīneāmentum ; collīneō : ajuster ou viser en droite ligne. Tous ces mots dérivés de līnea « ligne » n'ont plus aucun rapport sémantique avec līnum.

lines : v. lēnis.

lingō, -is, -xī, -ctum, -ere : lécher. Ancien, usuel. M. L. 5066.

Dérivés tardifs : linctus, -ūs (Plin.); linctiō (Greg. M.), -tor (Gl.).

Dérivés sans nasale : liguriō (ligūriō, moins correct) : avoir envie de lécher (cf. edō, ēsuriō), être gourmand de, quelquefois avec sens obschene comme λείχω, λειχάζω (cf. cunnilingus, menclilingia); ligurrius : gulōsus, catillō, λίχνος (Gloss.); ligurrūor, -tiō; abligurriō.

ligula : cuiller. Souvent écrit lingula, soit par suite d'une confusion avec lingula (de lingua, qui a parfois le sens de « cuillerée »), soit parce que le mot a été reconstruit secondairement sur lingő. D'après Martial, 14, 120, ligula était la forme de la bonne société, lingula celle des ignorants : quamuis me ligulam dicant Equitesque Patresque | Dicor ab indoctis lingula grammaticis. Les deux sont attestés dans les langues romanes; cf. M. L. 5036.

Composés : ablingō (Ital.); dēlingō, d'où dēlinctus, M. L. 2541 a; ēlingō (Ital.) = gr. Ėxkīxa; oblingō; sublingulō, -ōnis m. (Plt., forme peu sûre). Cf. aussi \*linctāre, M. L. 5060.

La racine indo-européenne \*leig'h- fournissait un présent radical athématique, qui est conservé dans véd. redhi (et ledhi) « il lèche » (cf. av. račzaite), que la plupart des langues remplacent par de nouvelles formations : skr. lihati, arm. lizanem (et lizum) « je lèche », gr. λείχω (et λιχυεύω), v. s. liže et lit. lēžů, got. bi-laigon « lécher » et v. h. a. leckõn (formation expressive à consonne géminée d'où proviennent les formes romanes du type fr. lécher, v. B. W. s. u.; cf. leccātor, Gl., Isid.), irl. ligim « je lèche ». Le latin a recouru au type à nasale infixée lingō, qu'il a beaucoup développé, et à la formation expressive ligurriō.

lingua, -ae f. : langue, et spécialement langue en tant qu'organe de la parole; « langue, langage »  $(= \gamma \lambda \bar{\alpha} \tau \pi)$ . Comme le mot gree, désigne tout objet en forme de langue ou en contact avec la langue : langue de terre, embouchure d'une flûte, cuillerée (d'après li(n)gula?), étamine, etc. Nom de différentes plantes : l. agnina, bubula, canina, ceruina (cerui), ueruécina; cf. βούγλωσσον, χυνόγλωσσον (-σος) Usité de toutien Panroman. M. L. 5067.

Dérivés et composés : lingula (= Yhorric) : 10/187 guette de cuir dans un source, extrémité d'un la du la d'une flute, sorre de postat, j, ingulaça un les tenon, cuiller (cf. ligula, s. lingo); lingulaça c. la langue bien pendue, épithète de la langue la langue bien pendue, épithète de la langue la la langue bien penduo, or uerbēna, uerbēnāca laire; pour la formation, cf. uerbēnāca ne laire; pour la tornation, or. en ornaca rus/merācus; 2º sole (poisson, cf. gr. βούγλωσου) 3º scolopendre, plante; linguõsus (époque impéra 3º scolopenare, plante, sugerial d'après uerbōsus, cf. γλωσσώδης) : bavard; lingua d'après uerbosus, ci. protocologi, formations tagunt tās = loquācitās; cf. aussi les formations tardine tas = toquactus, c. linguāx (= loquāx, Gell.); linguātus, linguātus (Tert., Vulg.); lingulus « querelleur » (Anth.); lingulus rium : amende pour avoir trop parlé (Sén., Ben 36, 1, d'après congiārium); sublinguium : épigloti (Isid.); \*sublinguāneus, M. L. 8377; ling(u)ell γλωττάριον (Diosc.).

Composés en -linguis : ēlinguis (= &γλωσσος) « sau langue, muet » et « qui n'a pas le talent de la parolo d'où ēlinguō, -ās « ôter ou couper la langue » (ezō, lu L. 3002?); ēlinguātiō (Gloss. Philox.); bi, trilingui (= δίγλωσσος, etc.).

D'après Marius Victorinus, GLK VI 26, 3, la torne ancienne du mot était *dingua. Lingua* est peut-être un forme dialectale (sabine?) dont l'adoption aurait 600 favorisée par l'étymologie populaire, qui rapprochait de *lingo* le nom de la langue.

Comme le nom de la « rate » (v. *liën*), le nom de la « langue » offre, d'une langue indo-européenne à l'aute des formes divergentes, mais qui présentent des resemblances : skr. *jihoâ*, av. *hizū* (masculin), v. per *hizbāna*- (? ; pers. *zubān*), v. sl. *jezyk* (masculin), pruss. *inzuwis* (genre inconnu), got. *tuggo* = all. *Zunge* irl. *tenge* (génitif *tengad*; genre indécis). De même que dans lat. *lingua*, on observe une influence de la racine signifiant « lécher » dans arm. *lezu* (thème en -a-) en face de *lizanem* « je lèche » et dans lit. *lēžūwis* (mascul lin) « langue » en face de *lēžu* « je lèche ». Le grec a un mot aberrant γλῶντα (ion. γλάσσα).

\*linna, -ae (f.?): nom d'un vêtement gaulois, d'apte Isid. 19, 23, 3, qui le définit : linnae saga quadra ei mollia sunt. De quibus Plautus (frg. 176): linna coopera est textrino Gallia. Forme peu sûre; la citation de Plaute semble corrompue : v. Sofer, p. 175.

linö, -is, lēul (et *līuī*, forme secondaire créée d'apis le type sinō/sīuī; -*linuī* dans l'Ital.), litum, linere (al testé depuis Naevius); et liniō, -is, liniūi, -itum, -lin (époque impériale, Col., Pall, Plin., Vitr., d'après pe *lio*?): enduire. Terme technique, ainsi que les compé sés ; à peine représenté en roman. M. L. 5063.

A linō se rattachent : litus, -ūs m. (Plin.); litūra enduit, d'où « rature, correction » et « tache »; litūra rius : qui a des ratures ; litūrō, -ūs (tardif, Sid.).

De liniō dérivent : linīmen, linīmentum, linītus, -u liniment, enduit ; linītiō ; linītor : χρίστης ; de liniō, -u (Sid.), liniātūra, χρίσις (Gloss. Philox.).

Composés : allinō : mettre un enduit sur, imprime une trace sur; circumlinō (-liniō) : enduire autour; cir cumlitiō; dēlinō : frotter, barbouiller, oindre, et ausi « effacer », ἐξαλείφω (confondu dans ce sens avec dēlei i đinō; illinō (-niō) : enduire au dedans ou to mol); člinō: raturer; oblinō (-liniō) : couvrir d'un entra; inderlinō : der un enduit, découvrir ; reillinō (Ps. repli; enduire addu : sublinō; subter- (et sublinīthed, prisc. add. 293, 24); sublinō; subter- (et sublinīthed, prisc. add. una the sublinī ; superlinō : apbil = m enduit sur.

bel couvrit a an one and the partial partial of the partial term of the part of

de guessier : Une parenté de gr. λεῖος et lat. lēuis est suggérée par v. isl. linr « lisse, poli ». V. aussi lippus et polīre?

linguð, -is, liqui, lictum, linquere : laisser. abandonner, quitter. Ni substantif ni adjectif correspondants. Linguõ est lui-même peu usité, bien qu'ancien Naev., plt.) et classique. La forme usuelle est un comnosé où l'aspect déterminé est souligné par un préverbe : Alinquō (rell-) « laisser en arrière », qui, lui, a un adjecil rellicuus, -a, -um (forme ancienne, cf. contiguus : Illiquus est du aux poètes dactyliques) « qui reste, restant »; d'où rel(l)icuom (-quum, -cuum) n. « reliquat. comme restant à payer » (cf. Varr., L. L. 5, 175). sens sur lequel a été formé reliquor -āris et reliquo (Dig.), d'où reliquatio, -tor, -trīx, et un substantif rel(l)iquiae (restes » (et « reliques », latin ecclésiastique), puis reliquiārium « restant, héritage » (St Aug.). Cicéron a même relictio; et l'on trouve dans Aulu-Gelle relictus, -us m., et dans Aug. relictor. Relinquo, à son tour, a été renforcé en derelinguo, qui a peut-être été fait à l'image de desero, avec leguel il allitère souvent dans Cic., Verr. 2, 3, 51, \$120; Caec. 35 fin., N. D. 1, 5, 11, et en ab-, ob-, subrelinguo (latin ecclésiastique, calques du grec). Sur les différents sens pris en latin tardif par relinguo et sa famille, v. Souter, s. u.

Autre composé : delinguo. S'emploie quelquefois absolument au sens de « faire défaut » comme exheino ; cf. Serv., Ae. 4, 390, « linguens » alii pro « deficiens » accipi uolunt more antiquo, sicut « delinguere » pro « deficere »: P. F. 64, 15, deliguium solis a delinguendo dictum, guod delinquat in cursu suo; id. 64, 19, deliquum apud Plautum (Cas. 207) significat minus; 2º delinquere est practermittere quod non oportet praeteriri : hinc deliguia et delicta, P. F. 64, 17. Ce sens de « manguer au devoir. commettre une faute » est le plus fréquent (d'où delictum, ancien et classique, et, tardifs et rares, delictor, delinquentia). Delinquo dans le sens de « faire défaut » n'est pas usuel; c'est deficio qui est employé; deliquio, déliquium semblent des calques de Exletyic. Cicéron emploie defectus solis. Cf., toutefois, delicus. On trouve dans Solin *ēliquium* (qui appartient à *ēliquō*, *ēliquēscō*) employé dans le sens de deliquium : eliquia lūnae (par opposition à adauctus).

Linquō et ses composés n'ont pas passé dans les langues romanes (sauf peut-être *dēlinquere* en ital.,

M. L. 2541 b), où ils ont été remplacés par un terme expressif, qui avait une flexion régulière ; v. *laxus. Reliquiae* au sens de « reliques » est demeuré sous des formes savantes en celtique : irl. *relic*, britt. *relyw*, comme en roman. M. L. 7193.

Comme iungo, le présent linguo est une forme thématique remplaçant un ancien athématique à nasale infixée ; cf. skr. rinákti « il laisse » (au pluriel riñcánti), av. -irinaxti : le vieux prussien a de même po-linka « il reste » (avec la valeur absolue qu'offre le latin dans de-linquit); un présent de ce type indique une action qui parvient à son terme, aspect qui convient bien à un verbe signifiant « laisser ». Un présent thématique, d'aspect « indéterminé » (par opposition au type linguo), se trouve dans lit. lekù « je laisse », gr. λείπω (aspect « indéterminé » sensible, notamment, dans leinouau et dans les emplois absolus de exleino, dont delinguo n'a pas ordinairement la valeur) et, avec un sens technique. dans got. leihwa « je prête » (sens dû sans doute au vieux nom du « prêt »), v. h. a. lihan, etc., cf. skr. réknah, av. raēxno « héritage, propriété », dont le latin n'a pas gardé le représentant (l'aspect « indéterminé » v est mis en évidence). L'arménien a lk'anem « je laisse » (aor. elik' « il a laissé »; cf. gr. έλιπε). Le participe re-lictus est pareil à skr. úd-riktah « superflu », lit, liktas « laissé ». A rellicuus, cf. l'adjectif skr. rékuh « vide ». Sur irl. léicim « je laisse », v. H. Pedersen, V. G. d. k. Spr., II 565. - V. aussi liqueo.

linguor, -eris? : v. obliquus.

linter : v. lunter.

- 361 -

linteus : v. le suivant.

**linum**, -I n. : lin ; puis tout objet de lin : fil à coudre, ligne à pêcher, cordon de perles, corde serrée autour des tablettes, filet de pêche; cf. *linea*. Ancien (Caton), usuel. Panroman. M. L. 5073;

Dérivés : līneus, substantivé dans līnea, q. u.; comme adjectif ne semble pas attesté avant Virgile; M. L. 5064; līnārius m. (et līnātārius, CIL X 7330) : tisseur de lin; līnāmentum « linge ».

linteus : de lin. Formation obscure : dérivé de \*lintom?, ou avec suffixe -teo- marquant la matière? Cf. robusteus dans Vitruve. Ou bien linteus est-il dû à sparteus, dürâteus, coupés spar-teus, dürâ-teus? Ou bien d'origine étrusque, comme balteus? cf. les libri linteī. De là : linteum : étoffe de lin et toute espèce d'objet en lin (ou en coton), serviette, mouchoir, essuie-mains, voile (= uēlum), M. L. 5072 (linteum et lön-, cf. Einf.<sup>3</sup>, p. 180), et germanique : v. h. a. linz; linteolum : petit morceau de lin, mouchoir, M. L. 5070, et linteārius (l. pallium, Prud.); linteāmen : linge; linteolus : de linge, de toile; linteātus : vêtu de lin; linteō, -ōnis m. : tisserand; linteānius.

Composés : *līni-jer*, *-ger*, *-ficus*, tous de l'époque impériale.

L'i du latin se retrouve dans les formes celtiques (irl. lin) et germaniques (got. lein, etc.), qui peuvent être des emprunts. Le grec a un mot pareil avec t :  $\lambda ivov$ ; la forme slave commune est aussi \*linä (r. lën, etc.) et la forme baltique a également t : lit. linai (pluriel), etc. Pour faire l'histoire du mot, il faudrait connaître exactement l'histoire de la culture du « lin » (v.,

en dernier lieu, Schrader-Nehring, Reallexikon, sous *Flachs*). Le nom du « chanvre » (v. *cannabis*) pose aussi des problèmes embarrassants.

liō, -ās, -āre : l'recouvrir d'un enduit; délayer (Tert., Apic.). Emprunt au gr. λειδω.

Dérivé : liāculum.

liparea, -ae f. : pierre précieuse inconnue · (Plin., Isid.). De Lipara?

lipio, -Is, -Ire : crier (en parlant du milan, Auct. Carm. Philom.).

lippus, -a, -um : chassieux. Attesté depuis Plaute; populaire. Demeuré dans un dialecte italien. M. L. 5075 et 5074 a, *lippidus*.

Dérivés : lippiō, -īs; lippitūdō; lippidus : γλαμώδης (Gloss.); lippīdō (Fulg.); lippēs, pl. gr. λημαι « chassie » (Orih.) pl. (d'après faecēs, frācēs); lippulus, lippōsus, lippēscō, -is, tous tardifs.

Adjectif expressif et familier, à consonne intérieure géminée; cf. gramma, grammõsus de sens voisin, et lappa. Seul représentant en latin de l'élargissement par -p- de la racine attestée en latin par linō; cf. gr.  $\lambda \pi \alpha \sigma \sigma$  graisse (animale) »,  $\lambda \pi \alpha \rho \delta \varsigma \sigma$  gras », skr. limpáti « il enduit », lit. lipús « collant », limpů « je reste attaché à », v. sl. lipěti « être collé », tch. lep « glu », sans doute aussi got. bi-leiban « rester », liban « vivre ».

liquiritia, -ae f. : réglisse (Vég., Théod.). Déformation populaire du gr.  $\gamma \lambda v \kappa \delta \rho c (x, sous l'influence de$ *liquor, liquère*, à cause des infusions qu'on faisait avecla racine de réglisse, M. L. 5079; emprunté en germanique : v. h. a.*lacricie*. Cf., pour les déformations dumot en allemand, Keller,*Lat. Volkset.*, 63; et, dans les $langues romanes, B. W. s. u. Sur qui- = <math>\kappa v$ , cf. cydònium > quit., gr.  $\kappa v \delta \delta \omega \kappa to v$ , cotòneum, et Vendryes, BSL 25 (1924), 41.

līquis : v. oblīquus.

liquor, -eris (pas de parfait attesté), -I: couler, s'écouler, fondre ;

liqueo, -es, liqui, (*licus*? cf. Cic., N. D. 1, 42, 117; forme du reste rare et évitée en raison de son ambiguïté), liquere : être clair ou liquide; être filtré;

liquō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : 1º clarifier filtrer; 2º liquéfier.

Formes verbales dérivées d'une racine \*leik\*-/lik\*-. Līquor, dont la première syllabe compte toujours pour longue, s'emploie seulement au sens de « s'écouler, couler »; cf. Vg., Ae. 9, 813, tum toto corpore sudor/liquitur; 9, 679, liquentia flumina (toutefois, d'après Servius, il faudrait lire ici Liquetia, nom propre; cf. Havet, Man. de crit. verb., § 174); 1, 432, liquentia mella/stipant, etc., et au sens figuré dans Plt., Tri. 243 (crét.), ilico res foras labitur, liquitur. Rare, surtout poétique. Pas de dérivés; cf., toutefois, \*liquõrãre, M. L. 5079 a.

līqueō signifie « être clair, limpide », au sens propre et figuré; cf. la formule juridique non liquet exprimée par les initiales N. L. Se dit d'un liquide filtré (uina liquentia, Vg. Ae. 5, 238; cf. l'emploi figuré de liquet et de defaecatum est dans Plt., Ps. 760); sens auquel s'adjoint celui de « être liquide ou fluide » (qui semble être dérivé

et plus tardif), e. g. Vg., Ac. 6, 724, caelum ac terras et plus tardini, c. g. , 5., 100 - , et al. de lerres posque liquentes « les plaines liquides »; cf. 07 547, liquido... aequore. — A liqueo se rattachent -ōris m. : fluidité et, au sens concret, « liquide, liqui -oris m. : numere et, au sone et, au sone et a liquide, liquide i a liquide et a liquide double scansion līquor et līquor, līquidus et līquidus double scansion uquor of transaque conueniant light dans Lucr., e. g. 4, 1259, crassaque conueniant li dans Lucr., c. g. =, 100, ité longue, liée à l'ictus et liquida crassis, la quantité d'une coupe syllabique lique trique, semble résulter d'une coupe syllabique lique qui a pour effet d'allonger la syllabe, non la voy cf. Havet, R. Phil. 20, 73 sqq.; Virgile ne connati līquor, līquidus); liquēsco, -is : devenir liquide ou pide; liquefacio, liquefio : liquéfier, se liquéfier; et dérivés ou composés de ces formes : liquiditas (tard liquidiusculus (Plt.), ēliquēsco (Varr.), liquefactio Cf. aussi proliqueo (transcrit proliceo) : prolicere :

Gloss. Isid.).

Liquāre « filtrer » (cf. Col. 9, 15, 12, saccus quo unun liquatur) a aussi le sens de « liquéfier »; cf. Plin. 36, 12 lapis liquatur igni. De là liquātōrium : filtre. Beaucon de dérivés de liquõ, attestés seulement à l'époque impe riale, n'ont plus que le sens de « liquide », ainsi liqui bilis : liquéfiable; liquāmen (liquāmentum) n. : liquein en cuisine : sauce faite d'intestins de poissons liquéfia et ses dérivés liquāminātus, liquāminārius, gl. yapon λης, liquāminōsus : juteux; liquārius : qui concerne la liquides; liquātiō : fonte, fusion. Composés : deliquõ, d (depuis Varron); eliquõ et eliquium (cf. linquõ); eliquõ

A la même famille s'apparentent *ēlicēs*, liza, elizu prolizus, v. liz, liza; et aussi les formes du type edil ciae, qui dans le sentiment populaire se sont confondus avec les formes dérivées de lacio du type elicius; v. lia et colliciae; peut-être sublicius (pôns)? — Liquan liquidus ont subsisté dans quelques dialectes italiens M. L. 5076, 5077; liquidăre en roumain, M. L. 5076 a deliquăre dans quelques dialectes romans, M. L. 2542 2536. Irl. lechdach « liquida » (scil. consonāns), mu

Le rapprochement avec irl. fliuch, v. gall. gulip chu mide » est médiocre pour le sens. Celui avec persan rêztan « verser » est plus satisfaisant; comme ce moi persan est inséparable de av. račáugeiti « il laisse , 1 en résulte que liqueō serait un verbe d'état appartenant à la racine de linquō et que liquor serait à rapprocher de gr. λefrouat; la racine de linquō, qui a eu plusieus développements de sens divergents, aurait fourni de mots signifiant « être en état de laisser aller, en état liquide ». Le -s- dans liza, lizus est de même type que dans lazus, etc.

Cf. peut-être limpidus.

lira, -ae f. : billon (terme d'agriculture). Mot cam pagnard ; cf. Col. 2, 4, 8, liras rustici uocant easdem por cas, cum sic aratum est ut inter duos latius distantes sulcos cumulus siccam sedem frumentis praebeat. Pour Nonius, 17, 32, lira est... fossa recta quae contra agros tuendos ducitur, et in quam uligo terrae decurrat. Ancien (döltrö est dans Plaute), technique; cf. porca.

Dérivés et composés : līrō, -ās : Varr., R. R. 1, 29, 2, terram... tertio cum arant, iacto semine, lirare dicumtur; cl. Plin. 10, 180.

suite, « perdre le deliro , par suite, « perdre le droit chemin, perdre la raison, délirer » (cf. notre droit chemin, ven en cu ven de la constance » droit cuchun, Varr. ap. GLK VII 72, 22, sicuti boues, dérailler 1, se a recto actu operis detorserint delirare dicuntur, cum se a recta uia uitae ad prauam declinant, per in gut a section translation is item delirare dicuntur; cf. Non. 17, 32. Souvent écrit délérő, qu'on explique par Non. 1/, our rapprochement avec  $\lambda \eta \epsilon \tilde{v}$ ; cf. Caper, HALK VII 109, 6, delirare et delerare ἀπό τοῦ λήρου. GLA VII de delero peut avoir une origine dialectale. Mais 16 de termes de la campagne, non romans, cf. Briout, Elém. dial., p. 150-151, et le même e se re-Frouve peut-être dans ombr. disleralinsust « inritum rouve r dénominatif de \*dis-leisa-li, d'après Büchear (mais cette étymologie est contestée, v. Vetter, Hdb.. Tab. Ig. VI a 7). Conservé en italien, M. L. 2543. et en catalan, M. L. 2532 a. De là : delirus (delerus). M. L. 2534; dēlēritās; dēlīrium (Cels.); dēlīrātio: dēlīrämentum (Pl.).

Cl. v. pruss. lyso, lit. lýsia « planche (de jardin) » et Cl. v. pruss. lyso, lit. lýsia « planche (de jardin) » et ral. léxa « πρασιά », v. h. a. wagan-leisa « sillon (tracé par une voiture) », got. laists « trace de pas », laistjan rsuivre à la trace ». Par contre, got. lais « je sais » et laisjan « apprendre » ne peuvent être rapprochés; cf. B. Benveniste, Engl. a. Germ. St. I 1948, p. 1-5.

Is, litis (forme ancienne stlis, puis slis; cf. P. F. 411, 44, conservée dans la formule épigraphique STL. IVD. = 44, sonservée dans la formule épigraphique STL. IVD. = 44, sonservée dans la formule épigraphique STL. IVD. = 4, de Plaute, Mer. 281, leiteis) f. : débat juridique dans lequel chacune des deux parties produit ses témoins devant le juge, d'où litem contestārī : procés. Défini par Varr., L. L. 7, 93, quibus res erat in controuersia, ea uocabatur lis; différent de rēs, quoique la distinction soit subtile; cf. Cic., Mu. 12, 27, et May-Becker, Précis, p. 252. Dans la langue commune : débat, controverse, querelle.

Dérivés : lītigō, -ās (formé comme iurgō, rēmigō); lītigium (cf. iurgium); lītigiōsus; lītigātor, etc., toustermes de la langue du droit; <math>dēlītīgō, Hor., A. P. 94. Ancien, technique. Les langues hispaniques ont conservé līs et lītigō, M. L. 5079 h, 5086; et aussi  $*\bar{e}līti$ gāre attesté en v. fr., M. L. 2846 a. Demeuré en celtique : irl. līs, britt. līd « colère ».

Aucun rapprochement sûr pour ce terme technique, pas plus que pour caus(s)a; une initiale stl- a peu de chances d'être indo-européenne; l'initiale de *locus* fait la même difficulté.

\*lisae, -ārum f. pl. : veines jugulaires? Attesté dans Claud. Don., ad Aen. 8, 289. Sens peu sûr; sans étymologie.

**litania, -ae** f. : prière. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr.  $\lambda$ tràvel $\alpha$ ; passé par le latin en cellique : irl. *leadán*.

litô, -ās, -āuī, -ātum, -āre: obtenir un présage favorable (se dit du sacrifiant; cf. l'opposition établie entre  $\frac{sacrufico}{t}$  et *lit*ô dans Plt., Poe. 489, et Non. 424, 14) ou « donner un présage favorable » (se dit de la victime), puis, d'une manière générale, « offrir un sacrifice à » et « rendre propice(s), apaiser [les dieux] ». Cf. Lact., ad Stat. Theb. 10, 106, *inter litare et sacrificare*  hoc interest : sacrificare est hostias immolare, litare uero post immolationem hostiarum impetrare quod postules; Suét., Gaes. 81, hostiis cum litare non posset, introiit curiam spreta religione.

- 363 -

Dérivés : litātiā (déjà dans Plt.), cf. T.-L. 27, 23, 4; litātor ; litātārium =  $\sigma \pi \circ v \delta \epsilon \tilde{\iota} \circ v$  (Ital.) ; litāmen (St.) ; litābilis (époque impériale) ; composés : ēlitā (Greg. Tur.) ; perlitā.

Termes de la langue religieuse, disparus avec les pratiques elles-mêmes. Cf. sans doute gr.  $\lambda \iota \tau \eta$  « prière ». *Litāre* semble être un dénominatif de \**lita*. Emprunt (comme *lībā*?)?

\*litra, -ae f. : mesure de capacité pour les liquides. Mot tardif de la langue médicale emprunté au gr.  $\lambda t_{\tau \rho \alpha} \alpha$ livre de douze onces » (= as *librālis*), demeuré dans le latin médiéval et passé de là en français.

littera, -ae f. (la graphie leitera, Lex Repet., CIL I<sup>2</sup> 583, 35, 123 av. J.-C., litera, est due à un faux rapprochement avec lino, litum; les formes romanes remontent à littera, graphie attestée CIL I<sup>2</sup> 588, 10, 78 av. J.-C.) : lettre de l'alphabet, caractère d'écriture; litterārum ordine « en ordre alphabétique ». Correspond au gr. γράμμα, dont il a pris tous les sens. Le collectif litterae, comme γράμματα, désigne une lettre (= ἐπιστολή > epistula), puis toute sorte d'ouvrage écrit, et par suite « la littérature, les belles-lettres », et d'une manière générale « la culture, l'instruction » : homo sine ingenio, sine litteris, dit Cic., Verr. 2, 4, 44, 98 (cf. γράμματα dans Platon, Ap. 26 d). Illitterātus est la traduction de άγράμματος. Litterātus est une transposition maladroite de γραμματικός, et Varron, L. L. fr. 107, p. 227, Goetz-Schoell, remarque que litterātūra, la science qui concerne les lettres, l'art d'écrire et de lire, a été fait d'après le gr. γραμματική. Litterātor « maître de grammaire, celui qui enseigne les lettres, l'alphabet » traduit aussi γραμματικός, et Aulu-Gelle le distingue de litterās sciens « celui qui sait la littérature ». Ancien, usuel. Panroman. sauf roumain. M. L. 5087. Celtique : irl. liter, gall. lythyr. Autres dérivés et composés : litterula : petit carac-

tère; au pluriel, « petite lettre » et « petite connaissance de la littérature », mot qui semble créé par Cicéron (cf. γραμματεῖον); litterālis, d'où litterālium : χαρτόπηρον (Gl.); litterārius, M. L. 5088 (?); litterātiō; litterātōrius; litterātulus; litteriō, -ōnis (terme de mépris); litterōsus (Cass. Hem. ap. Non. 133, 6); oblitterō (?). V. ce mot.

Étant donné que les sens de littera, litterae sont calqués sur un mot grec et que l'alphabet latin est emprunté au grec (par un intermédiaire étrusque), il n'est pas invraisemblable que littera lui-même soit, directement ou indirectement, d'origine grecque. Bréal rapproche la glose d'Hésychius : διφθεράλοιφος · γραμμαroδιδάσκαλος παρὰ Κυπρίους ; et il ajoute : « Διφθέραι sont les tablettes ; litteris mandare serait donc « confier à ses tablettes ». On peut encore citer dans Hésychius : διφθέρα... γραμμάτιου. Pour d et l, cf. le rapport de δάσκομα et lacruma. » Un emprunt par voie étrusque est possible. Hypothèse ingénieuse et séduisante, mais non rigoureusement démontrable. Les autres étymologies sont sans valeur.

litūra : v. linō.

lītus (graphie plus correcte et plus ancienne que littus), -oris n.: rivage de la mer, côte, littoral. Litus est quousque maximus fluctus a mari peruenit, Dig. 50, 16, 96; cf. Cic., Top. 7; 32, solebat Aquilius quaerentibus quid esset litus, ita definire : quo fluctus eluderet. Diffère de rīpa « rive d'un fleuve », ōra « rive d'un lac » et ne s'emploie pour ces mots que par extension de sens. Cf. Löfstedt, Coniectanea, 86 sqq. Ancien (Enn.), usuel; mais concurrencé dans la langue populaire par rīpa. Conservé dans vén. lido. M. L. 5088 a.

Dérivés : lītorālis (Catul., Plin.); lītorārius (Itin. Ant.); lītoreus (Vg., Ov.), cf. aequoreus; lītorōsus (Fab. Max.).

Aucun rapprochement sûr. V. E. Wifstrand, Göteborgs Högskolas Årssk. LII 1946, 1, 36.

lituus, -I m. : 1º bâton augural, recourbé et sans nœuds; cf. Cic., Diu. 1, 17, 30; T.-L. 1, 18, 7, qualifié de Quirīnālis par Virgile; 2º trompette recourbée de même forme. D'où liticen, -inis formé d'après cornicen, tubicen; cf. Varr., L. L. 5, 91; lituõ, -ās (Gl.).

Mot étrusque? Cf. Ernout, Philologica II, 234,

**līucō, -ēs, -ēre**: être livide, couleur de plomb, bleuâtre; poétique « être blême de jalousie », par suite « être envieux de ». Même double sens, physique et moral, dans les formes nominales, dérivés et composés :

līuor, -ōris m.; līuidus (et sublīuidus); līuidulus et līuidā, -ās (Paul. Nol.); līuēdā, -inis f. (Firm.), cf. albēdā, rubēdā; līuēscā, -is; allīuēscā, M. L. 367.

On rapproche irl. *li*, gall. *lliw* « couleur » et peut-être sl. *sliva* « prune », v. h. a. *slêha* « prune sauvage »; on cite chez Ovide, M. 13, 817 : *pruna... nigro liuentia suco*. Forme en *-uo-*, comme *flâuus*, etc.

lix (?); lixa, -aef. On lit dans un glossaire : lix, cinis, CGL V 603, 25, glose dont on peut rapprocher le passage de Nonius, 62, 6, LIXARUM proprietas hace est quod officium sustineant aquae uchendae; LIXAM namque aquam ueteres uocauerunt; unde ELIXUM dicimus aqua coctum. LIXA etiam cinis dicitur, uel umor cineri mixtus; nam etiamnunc id genus LEXIVUM uocatur. Varro de Vita populi Romani lib. I : « proinde ut ELIXUM panem ex farre et aqua frigida fingebant ».

Il est difficile d'apprécier la valeur de la glose lix, cinis. Est ce un mot du type  $u\bar{\sigma}x$ ? Ou bien faut-il lire  $lix\langle a\rangle$ ? Quant à la glose de Nonius, elle confond deux mots différents: 1º lixa m. « valet d'armée », et aussi « revendeur, vivandier »; cf. P. F. 103, 17, lixae qui exercitum secuntur questus gratia, avec son dérivé lixiõ, attesté dans la glose lixiones, aquarum portitores. Lixa a sans doute été rattaché par l'étymologie populaire à lixa « eau », sur le modèle de cālônēs. Lixa est un mot de type populaire en -a, comme cacula, de sens voisin; de même lixiõ. Tite-Live a sēmiliza comme terme injurieux. L'étymologie en est inconnue. Mot d'emprunt, peut-être étrusque; cf. sculna, etc.

 $2^{\circ}$  lixa f. (scil. aqua), sans doute féminin substantivé de \*lixus, -a, -um; cf. člizus, prôlizus et liquor. Lixa a dù signifier « eau pour le coulage de la lessive », puis « eau [chaude] pour laver »; cf. la glose lixō : Éuo.

De lixa dérivent les adjectifs lixīuus et lixīuius; cf. cinis lixīuus, mustum lixīuum, substantivés sous les formes lixīuum et lixīuia, lixīuium; cf. Cael. Aur. Tard. 2, 3, 60, aqua cineribus distillata, quam uolgo lixiuium uocant. Cf. M. L. 5089, lixiuum, lixiua; ëlixus; cuit à l'eau, bouilli, M. L. 2849, et ëlixãre, M. L. 2848; ēlixātūra (Apicius). En celtique : britt. lleisor « lixiuum, V. B. W. lisser.

prolixus : v. ce mot.

V. liqueo et colliciae. Les formes à -s- reposent sur un élargissement du type désidératif; cf. laxus, nozia, etc.

lixābundus, -a, -um : iter libere ac prolixe faciens, P. F. 104, 1 ; cf. Thes. Gloss. emend. s. u. Mot de glossaire, sans doute tiré du vocabulaire de l'ancienne comédie, et qui semble supposer un verbe lixō (-xor?), dénominatif de \*lixus ou de lixa?

\*lixulae, -ārum f. : Varr., L. L. 5, 106, circuli, quod mixta farina et caseo et aqua circuitum aequabiliter fundebant. Hos quidam qui magis incondite faciebant, uocabant lixulas et similixulas (= sēmi-?), uocabulo sabino. Non autrement attesté.

### locuples : v. locus.

locus. -I m. (pl. loci ou collectif n. loca; forme an cienne stlocus, cf. P. F. 411, 14, et ilico) : lieu, place endroit. Varr., L. L. 5, 14, locus est ubi locatum guid esse potest, ut nunc dicunt, collocatum. Veteres id dicere solitos apparet apud Plautum (Au. 191) : « filiam habeo grandem cassa dote atque inlocabili (1. dote cassam atque inlocabilem), neque eam queo locare cuiquam ». Apud En nium (Sc. 388 V<sup>2</sup>) : « O Terra Traeca, ubi Liberi fanum inclutum | Maro locaui(t). » Vbi quidque consistit, locus Ab eo praetor dicitur locare, quod usque idem it, quoad in aliquo constitit pretium. In(de) locarium, quod datur in stabulo et taberna ubi consistant. Sic loci muliebres. ubi nascendi initia consistunt. - Locus, qui sert à traduire gr. τόπος, en a pris tous les sens techniques · 1º endroit ou place d'un mal, région malade (cf. TORI $x \delta \zeta$ ) et, au pluriel, « parties génitales » =  $\tau \delta \pi \omega_{L} \log z$ muliebres : κόλποι μήτρας; 2º endroit d'un ouvrage. passage ; 3º terme de rhétorique ou de dialectique : fondement d'un raisonnement, principaux points d'une démonstration, sujet d'un discours. Κοινός τόπος est traduit par locus commūnis. Il a pris le sens de « rang, situation ».

Dérivés : locālis : local, d'où locālitas (tardif). Locus est conservé dans toutes les langues romanes, M. L. 5097 (et 5096,  $loc\overline{o} = \overline{i}lic\overline{o}$ ), locālis dans les langues hispaniques, M. L. 5093. Le celtique a : irl. loc; britt. loc, logell (= locālus), logawd (= locātum), lacat, legi(= locō).

Sans étymologie; v. la remarque faite sous *līs*. Pour *īlico*, v. ce mot.

Les dérivés et composés *loco*, *loculus*, *locuples ilico* ont pris des sens spéciaux :

1º loco, -ās : placer (sens propre et figuré). S'est spécialisé dans la langue du droit : l. sē, l. operam suam, operās suās « se placer, placer ses services moyennant salaire, se louer »; l. rēs « offrir en location ses biens ». Celui qui se loue est locātor, le louage se dit locātiô; celui qui loue, conductor; le loyer, conductiō. Aussi un contrat de louage s'appelle-t-il locātiō conductiō (rērum, operis faciundī, operārum); cf. May-Becker, Précis, 167-169. Du reste, locāre a tendu à s'employer aussi dams le sens de conducere, cl. « louer » en français. Ce sens de locăre a détrôné le sens premier de « placer » pour lequel la langue a eu recours au composé marquant l'aspect « déterminé », collocāre; cf. Varron, s. u. locus. l'aspest « déterminé », collocāre; cf. Varron, s. u. locus. l'ous les dérivés de locō se réfèrent au sens de « louer » : fous les dérivés de places au théâtre », locārium « prix locārius « loueur de places au théâtre », locātiorius « prix d'un emplacement »; locātiō; locātor; locātōrius; µuof@oriµaĭoç; locitō, -ās; ēlocō : affermer, donner à bail; ab., ob., re-locō. Ancien, usuel. M. L. 5094 et 5094 a, locārium; 2543 a, dēlocāre.

<sup>Decu</sup> a placer » (aspect « déterminé ») a pris le sens collocã « placer » (aspect « déterminé ») a pris le sens de « faire asseoir, coucher » (et sē collocāre « se coucher »), d'où « enterrer, ensevelir » et même « éteindre », c. ignem ; cf. Thes. III 1640, 57. M. L. 2052; B. W. sous coucher. Composé : recollocõ.

 $2^{\circ}$  loculus,  $-\overline{\iota}$  m. : spécialisé dans la langue de la menuiserie et de l'architecture dans le sens de « compartiment » et ensuite de « cercueil »; ce dernier sens a dû passer ensuite au second diminutif locellus « pétite bolte », qui a subsisté dans les langues romanes avec cette acception; cf. v. fr. luizel, M. L. 5095.

Le pluriel loculī désigne un objet à compartiments, étui, serviette, porte-monnaie, cassette; cf. Hor., Ep. 2, 1, 75, gestit enim nummum in loculos dimittere; S. 1, 6, 74, laeuo suspensi loculos tabulamque lacerto. De là dérivent loculâtus, e. g. Varr., R. R. 3, 17, 4, loculatae aiculae, piscinae; loculõsus, Plin. 15, 88, -m putāmen; loculâmentum : tout objet à compartiments; au pluriel, rayons d'une bibliothèque, d'une ruche; nids d'un pigeonnier; loculâris et loclārius (Inscr.). Le rapport avec locus est pour ainsi dire inexistant.

3º locuplēs, -tis (locuplētus, Venant. Fort.) adj. : riche en terre; de là « en qui on peut avoir confiance, qui offre des garanties »; cf. Non. 462, 11, locupletis non magnarum opum tantummodo, sed et ad quamlibet rem firmos et certos M. Tullius dici uoluit ad Caesarem iuniorem lib. II (fr. 24) : « nihil omnino certi nec locupletem ad hoc auctorem habemus. » — et de Officiis lib. III (10) : « accedit eo testis locuples Posidonius »; puis « riche » au sens général, synonyme de diues; le dénominatif locupleto a le sens général de « enrichir ». Dérivés tardifs : locuplétâtio, -tor, -bilis.

De \*loco-plēt-s, cl. damnās, mānsuēs; locus étant ici synonyme de χλῆρος « lot de terre », « bien », cl. Vetter, Idg. Jb. 9, 142, n. 217, 2 (et v. Mommsen, Staatsrecht, III, 237 sqq.). Le rapprochement avec locus a été aperçu des Latins; Cicéron distingue pecūniōsus « a pecore » et locuplēs « a possessionibus locorum »; cl. Ov., F. 5, 281; Non. 42, 22 et Plin. 18, 11, locupletes dicebant loci, i. e. agri, plenos, ceci d'après Nigidius ap. Gell. 10, 5, 2.

**lŏcusta**, -ae f. (lucusta, <sup>†</sup>Varr., L. L. 7, 39, et Gloss., v. Thes. Gloss. emend., s. u., cf. purpura, rutundus) : 1º sauterelle; 2º langouste (de même, dans certains parlers français, la crevette se dit « sauterelle »; cf. Littré, s. u., § 3; et B. W. s. u.). Pour le double sens, cf. gr. xápa6oç « escarbot » et « langouste » et lacerta. La quantité de la voyelle de la syllabe initiale est flottante. Juvénal, 1, 71, scande Lõcusta (Lū-), avec õ, comme nom propre; mais lõcusta en tant que nom commun a le plus souvent õ, du reste chez des auteurs tardifs; cf. Quicherat, Thes. poet., s. u. Le mètre du vers de Naevius, 63 W. Morel, atque prius pariet lucusta lucam

- 365 -

Les formes romanes supposent aussi \*lacusta (leçon de  $B^2$  dans Plt., Men. 924); cf. M. L. 5098; Einf.<sup>3</sup>, 180. Du reste, le mot a subi toute sorte de déformations. Le fr. langouste (v. B. W. s. u.), l'esp. et le prov. langosta supposent une forme avec n, déformation populaire d'après longus?; cf. Isid., Or. 12, 8, 19 = locusta quod pedibus sit longis ueluti hasta; le germanique : v. angl. lopust, lopestre suppose \*lopostra (cf. genesta et ginestra). Pour la finale, cf. amalusta.

Dérivés tardifs : locustinus ; locustula (Gl.).

Le rapprochement avec lit. lekiú, lēkti « voler » et gr.  $\lambda\eta\chi\bar{\alpha}v$  « sauter »,  $\lambda\dot{\alpha}\xi$  « avec le talon »,  $\lambda\alpha\chi\tau t\zeta\omega$  « je frappe du talon, je rue » a été fait souvent et le sens le suggère. Le vocalisme n'est pas déterminable; la forme serait isolée; sur l'étymologie de pareils mots, on ne peut rien préciser. Un emprunt est possible; v. Ernout, Aspects, p. 53.

lodix, -icis c. : sorte de couverture grossière, fabriquée surtout à Vérone; cf. Mart. 14, 152, lodices mittit docti tibi terra Catulli. Passé en gr. mod. : λώδιξ, λωδίχιν.

Dérivés :  $l\bar{o}d\bar{i}cula$ ; \* $l\bar{o}d\bar{i}cius$ , conservé en sarde. M. L. 5100 a.

Mot de l'époque impériale, sans doute emprunté (celtique?).

lolium, -I n. : ivraie. Ancien (Plt., Enn.), roman. M. L. 5112, lolium et \*jolium, qu'atteste peut-être la forme iolio, CGL III 631, 19.

Dérivés : loliāceus et loliārius « d'ivraie », -m crībrum, d'où, sans doute, loliārium, conservé dans le port. joeira, M. L. 5111.

Sans étymologie. Le germanique : v. h. a. *lolli* (all. *Lolch*) provient du latin.

**lollīgō, -inis** f. : 1º calmar (Varr., Plin.); 2º exocet, poisson volant. Dim. *lollīguncula* (Plt., Cas. 493). Faut-il en rapprocher les surnoms *Lollius, Lollia*? Formation en -īgō, comme *mollīgō*, etc.? V. Ernout, Philologica I, p. 178.

lomentum : v. lauo, lotus.

longāuō, -ōnis (longāuus, Arnob.; longānō, Apic., Chir.; longaō, Cael. Aur., Vég.) m.: gros intestin, rectum; saucisse : tertium fartum est longauo, quod longius quam duo illa, Varr., L. L. 5, 111. Mot rare et technique, de formation étrange (cf. apexabō, -uō); la diversité des formes semble indiquer une origine étrangère. M. L. 5114 a; v. h. a. lungānwurst.

#### longinguus : v. longus.

longurius, -ī m.: perche droite et longue, bat-flanc. Mot technique (Varr., Cés.).

Dérivé : longuriõ « perche » (désignant un individu long et mince); formation familière en  $-\bar{o}/-\bar{o}nis$ ; cf. Non. 131, 27 : l. i. e. longus. Varro Triphallo περί àcpevóτητος (562) : « ego nihil Varro uideo : ita hic obscurat, qui ante me est, nescio qui longurio ».

Semble dérivé de longus, d'après le type des désidératifs en -uriō; cf. lingō, ligurrius, etc. Cf. aussi cacurius, sous cacula. longus, -a, -um : long. Se dit de l'espace et du temps, comme le gr.  $\mu \alpha x c \rho \delta_{\alpha}$ , dont il a tous les sens. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5119. En irl. long, gall. llong, de longa (nāuis) « vaisseau ».

Dérivés et composés : longē (et longiter) « loin » et « de loin ». M. L. 5116. C'est sur longe, et non sur longus, qu'est formé longinguus « qui se trouve au au loin, éloigné », M. L. 5116 a. cf. propē, propinguus, De là longinguitas et, à basse époque, longinguo, -as; ēlonginguo (Ital., Ambr.) : longulus « longuet » : longitūdo (cf. altitūdo, lātitūdo); longitia (bas latin, cf. lātitia); longīsco, -is, Enn. ap. Non. 134, 19; longitrorsus, sic dicitur sicut dextrorsus, sinistrorsus, P. F. 107, 11; longityrnus, -turnitās (Vulg., Cassiod.), formés sur diūturnus; \*longitānus, cf. M. L. 5118; ēlongō, -ās : allonger ; et « éloigner, s'éloigner » (Ital., Vulg., Ambr.), M. L. 2853 (e- et all-); perlongus (familier, rare), M. L. 6416; longo et longio, -ās (tardif;, le second d'après breuio?) : longina trad. de λογγίτις « sorte de fougère » (Diosc.) : longisecus : πόρρωθεν (Gl.); prolongo (latin de l'Église) pour profero, prorogo, d'après prolato?

longaeuus (poétique, cf. grandaeuus) ne semble pas attesté avant Virgile, peut-être simple traduction du gr. μαχράων. μαχρόδιος, comme le substantif tardif longaeuitās (Macr., Ambr.) traduit μαχροδιότης (Arist.); cf. longiutūāx (Schol. Iuv.); longanimis, -itās, -iter, non attestés avant la Vulgate et Cassiodore et traduits de μαχρόθυμος, -θυμία, eux-mêmes tardifs en grec et usuels dans la langue du Nouveau Testament; longimanus (= μαχρόχειρ); longipes (Plin.), etc.

Cf. got. laggs « long »; le caractère du rapport avec irl. long « long » (et gaul.  $\lambda \circ \gamma \gamma \circ$ - dans un nom propre?) est discuté. Autre mot dans la partie orientale de l'indoeuropéen : skr. dīrgháh, v. sl. dlügũ, gr. δολιχός; et hitt. dalugaēš (pluriel) « longs ». Pour longinquus, cf. antīquus et oculus.

lopada, -ae f. : patelle, genus conchae marinae; cf. Non. 551, 3. Emprunt oral et populaire fait sur l'accusatif du gr.  $\lambda \circ \pi d \varsigma$ .

loquor, -eris, locūtus sum, loquī : parler, s'exprimer; neque loqui possumus nisi e sullabis breuibus ac longis, Quint. 4, 9, 61. S'emploie absolument, ou avec un complément « parler de », et avec un sens péjoratif « ne parler que de », d'où loquāx « bayard », loquācitās, loquāculus. A remplacé dans la langue usuelle fārī, correspond à gr. ocáčo. Cicéron et Quintilien opposent loqui, qui se dit de la conversation, à dicere, qui se dit du discours oratoire, cf. s. u. dīco; et Quint, 12, 6, 5, omisso ... tumore in quibusdam causis loquendum est. Toutefois, ce sont les composés de loquor qui ont servi à traduire les termes grecs relatifs à la rhétorique, parce que les composés de dicō étaient déjà employés dans des acceptions spéciales; cf. edico, edictum, praedico. Ainsi, le composé *eloquor* « dire tout en parlant » (défini copiose loqui, Varr., L. L. 6, 57) ou « exprimer par la parole » a pris le sens de « parler avec art ou éloquence » : de là, *eloquens*, *eloquentia* (non attesté avant Cicéron) et, dans la poésie dactylique, *eloquium* pour éviter le crétique ; elocutio traduit le gr. opáous (d'où elocutilis

(Apul.), ēlocūtōrius, ēlocūtrīx); circumlocūtiō, περίφρα, σις; proloquium, praelocūtiō : πρόλογος.

Autres dérivés et composés : loquitor, -āris (Iréquen tatif archaïque); loquēla (archaïque et poétique); pa role (cf. querēla), peut-être conservé dans quelques dia lectes italiens, M. L. 5122, et loquelāris (grammaire) locūtio : action ou façon de parler ; loquentia, peut êtra refait sur ēloquentia; loquēscō, -is (Hilar.); alloquor, adresser la parole à ; alloquium (sans doute adaptation de παραμυθία, Hor.; cf. Varr., L. L. 6, 57, adlocutum mulieres ire aiunt, cum eunt ad aliquam locutum conso. landi causa); allocūtio; circumloquor; conloquor (coll-) s'entretenir avec; colloquium; collocūtio; interloquor interrompre pour parler; interlocūtio : interpellation. obloguor : couper la parole et parler contre, injurier. praeloquor : parler le premier, faire un préambule; praelocūtio : préambule, exorde ; proloquor : 1º parler ouvertement, déclarer; 2º dire d'avance; proloquium 1º proposition (=  $\pi p \delta \tau \alpha \sigma \iota \varsigma$ ); 2º préface (sans doute latinisation de prologus, prologium) ; traloquor : dire d'un bout à l'autre.

Cf. aussi blandi-, docti-, dulci-, falsi-, flexi-, magniloquus, composés de la langue littéraire; pauciloquium; multiloquium (Plt., Merc. 31; Ital.); cf. πολυλογία (Platon, etc.).

Loquor, après avoir éliminé for, a été remplacé à son tour par un mot dérivé du grec introduit par la langue de l'Église, parabolāre, en italien, français, provençal, et le mot provençal a été emprunté par les langues hispaniques, qui ont aussi un représentant de fābulāre. — Étymologie populaire dans Varr., L. L. 6, 56 : loqui ab loco dictum.

Aucun rapprochement évident. On a rapproché irl. -tluchur dans v. irl. atluchur « je remercie », duttluchur « je prie »; v. H. Pedersen, V. G. d. k. Spr., I 43 et II 650.

lora, lorea, -ae f. : piquette. Technique (Caton, Varr., Pline). L'ò semble confirmé par l'ital. loja et le germanique : v. h. a. lūra, lūrra « Lauer »; cf. M. L. 5125. Étymologie dans Varr., R. R. 1, 54 fin. : expressi acinorum folliculi in dolium coniciuntur, eoque aqua additur; ea uocatur lora quod lota acina...

lorandrum, -ī (Isid.) n. : déformation populaire de rhododendrum. M. L. 7290. V. rosa.

\*lordus : cloppus. Emprunt tardif au gr. λορδός CGL II 17, 27; III 330, 35, etc.

lorica, -ae f. : cuirasse corselet, cotte de mailles; l. lintea « jaquette de toile flottante ». Par extension, tout ce qui sert de rempart ou de défense : revêtement en ciment, parapet, etc. Cf. Rich, s. u. Ancien, technique, usuel. M. L. 5126. Celtique : irl. iurech, britt. llurig.

Dérivés et composés : lõrīcula; lõrīcātus, et secondairement lõrīcō, -ās; lõrīcātiō, -cārius; lõrīcifer = θωραχοφόρος (Gloss.).

Correspond pour le sens exactement à gr.  $6 \omega \rho \alpha \xi$ . Souvent rapproché de *lorum*, depuis Varr., L. L. 5, 116, *lorica quod e loris de corio crido pectoralia faciebant*; cl. *lectica*, en face de *lectus*. Mais il peut s'agir d'un emprunt technique à une langue inconnue. Le mot grec est luimême sans explication. Sur  $-\bar{\alpha}x$ - en grec, v. Nehring, Glotta, 14, 185. Même formation dans formica. Jorum, -I n. : courroie, lanière de cuir ; d'où « rênes, Jorum, -I n. : ceinture », etc. Ancien (Plt.), technique. Jaisse, fouet, ceinture », etc. Ancien (Plt.), technique. V L. 5127. Passé en gr. λοῦρον, λουρίον.

- 367 -

Dérivés et composés : lõreus (cf. lõria, M. L. 5125 b);
 Dérivés et composés : lõreus (cf. lõria, M. L. 5125 b);
 lõrārius « esclave chargé de donner le fouet »; lõrātus; tlõrāmen, M. L. 5123, et lõrāmentum, M. L. 5124;
 jõripes (= μμαντόπους).

On rapproche hom. εύληρα, dor. αύληρα « rênes » et on rapproche hom. εύληρα, dor. αύληρα « rênes » et arm. lar « corde »; la différence de vocalisme indique que t- et d- seraient prothétiques dans εύληρα et αύληρα; du reste, Hésychius a άβληρα ' ήνία, qui indique μη *P*. initial.

lotium, -I : v. lauo. M. L. 5129.

·lotta, -ae f. : lotte. Très tardif ; sans doute gaulois

Lua, -ae f. : Lua Săturnī, déesse italique ancienne, de caractère expiatoire, à laquelle on consacrait les armes prises à l'ennemi. Étrusque, comme Sāturnus? y luõs.

lubet (puis libet), lubitum est et libuit, lubëre : avoir envie de. Ancien impersonnel : mihi libet « j'ai envie de, il me plaît de », d'où le parfait libitum est ; cl la forme d'impersonnel osque loufir conservée dans le sens d'une conjonction « uel ». L'usagé s'est, du reste, maintenu longtemps de n'employer le verbe qu'à la ge personne du singulier, quoique le pluriel soit déjà dans Plaute, e. g. Au. 491. Libet, qui éxprime le désir, est opposé souvent à licet, avec lequel il allitère ; cf. Cic., Att. 14, 9, 4; Quinct. 30, 94. Ancien, classique. Non roman.

Dérivés : lubīdō, libīdō, -inis f. (cf. cupīdō) : désir, envie, et particulièrement désir sensuel ou érotique, sens qui a passé dans les dérivés libīdinor, -āris (Mart.); libīdinōsus; libīdinārius (Pseud.-Aug.); lubidinitās (d'après cupiditās, Laber.). De lubēns, libēns « qui agit de son plein gré »; lubentia (archaīque, cf. licentia) : désir, plaisir; libenter (et perlibēns, perlibenter); libentiōse, tardif, d'après licentiōsē. Cf. encore libitus, -ūs; adlubēscō, -is (Plt., Mi. 1004); collubet (ou plutôt peut-être collubēscit, le verbe n'étant guère attesté qu'au parfait) « il me prend envie », dans lequel le préfixe marque l'aspect déterminé; prölubium (archaīque; cf. Non. 64, 5 sqq., cf. prōpudium); Lubia (Serv. in Aen. 1, 720). Pour Libitina, v. ce mot.

Libet, comme uīs, a servi de second terme à des indéfinis : quilibet, quantus-, quālis-, uter-, quam-, quot-, quō-, quā-, ut-libet, etc.; cf. M. L. 5014 b (douteux).

Racine indo-européenne de caractère sans doute populaire, ce qui rend compte de l'emploi de osq. loufir (uel » (différent de pél. loufir « liber ») et lat. -libet; elle n'est pas connue de l'iranien et n'est pas proprement védique; elle apparaît dans l'Inde avec l, c'est-à-dire sous forme empruntée à la langue parlée : skr. lubhyati « il désire » (cf. paueō, pauiō). Il y a un adjectif à vocalisme radical e, ancien, dans v. sl. ljubŭ (d'où ljubiti « aimer »), got. liufs « cher »; le germanique a aussi got. ga-laubjan « croire », lubains «espérance », v. h. a. lob « louange ». ſ

lübricus, -a, -um : glissant, d'où « qui s'échappe, <sup>mal</sup> assuré, qui cause la chute de, où l'on tombe », et <sup>par suite</sup> « dangereux »; cf. Hor., C. 1, 19, 8, *uoltus ni*- mium lubricus adspici. A basse époque, « lascif, lubrique » : oculine peccent lubrici, Prud., Cath. 2, 193. Substantif lūbricum : endroit glissant (propre et figuré). Ancien, usuel.

Dérivés : lūbricitās (Cassiod.) ; lūbricō, -ās (époque impériale) : rendre glissant, ou être glissant, M. L. 5132 ; lūbricōsus, -cātiō (Ital.).

La prosodie plautinienne, où les groupes comme -brn'allongent pas la syllabe, indique un  $\bar{u}$ , Mi. 852 (sén. iambique), sed in cella erat paulum nimi' loculi lubrici, témoignage confirmé par la prose métrique, cf. Havet, Man., § 322, et par la poésie classique. Toutefois, des dérivés français semblent supposer un  $\bar{u}$ ; cf. A. Thomas, Nouveaux essais de philol. fr., p. 292 sqq.; M. L. 2979, excöllübricāre; v. fr. escolorgier.

Cf. got. sliupan « glisser ». La notion de « glisser » est indiquée par des mots de ce genre, à \*sl. initial dans : v. isl. sleipr « glissant », v. h. a. slifan « glisser » et v. angl. slidan « glisser », lit. slidùs « glissant ». Type de mots expressifs, sans unité.

Lūca bõs : apud Naeuium (frg. poét. 63, W. Morel) « atque prius pariet lucusta[m] lucam bouem ». Luca bos elephans ab ea quod nostri, cum maximam quadripedem quam ipsi haberent uocarent bouem, et in Lucanis Pyrr(Å): bello primum uidissent apud hostis elephantos... Lucanam bouem quod putabant, Lucam bouem appellasse, Varr., L. L. 7, 39. D'après K. Meister, Lat. Eigenn. I 42, Lūca bōs serait issu de \*Lūcān(u)s bōs; Lūca(n)s serait un nominatif osque comparable au Campans de Plaute, Tri. 545.

lücāna, -ae f. (*lūcānica*, -*cum*) : sorte de saucisse, ainsi appelée de la Lucanie, où on la fabriquait; cf. Varr., L. L. 5, 111. Conservé dans les dialectes italiens, M. L. 5134; en basque *lukainka* et en grec moderne.

**Luceres** : nom d'une des trois anciennes tribus romaines (*L., Ramnes, Tities*). Sans doute étrusque luyre.

lucerna : v. lūx, lūceo.

\*lucinus : lanterne; emprunt tardif et populaire au gr. λόχνος; cf. lucināre, M. L. 5142; licinicon = λυχνικόν, Per. Aeth. Différent de lūcinium; v. ellychnium.

lūcius, -ī m. : brochet (Aus.). M. L. 5143. Gertains voient dans ce nom d'animal le surnom romain Lūcius donné par plaisanterie au poisson (?) (cl. Stolz-Leumann, Lat. Gr.<sup>5</sup>, p. 193); mais les anciens rattachent Lūcius à lūx, v. plus bas, p. 372. En faveur de Lūcius cognomen = brochet (comme Gaius = geai), v. M. Niedermann, Vox romanica, 1940, p. 185. Objections dans Walde-Hofmann, Lat. etym. Wört., s. u. Diminutif : lūciolus (Gl.). Mots tardifs, sans étymologie.

lucrum, -I n. : gain, profit (souvent opposé à damnum) = gr. xépõoc. Souvent avec une nuance péjorative, conservée dans les représentants des langues hispaniques. Ancien (Plt.), usuel. M. L. 5146.

Dérivés et composés : lucrius : di Lucrii, ap. Arn. 4, 132 ; lucriō, -ōnis : xépôwv (Pétr., Sat. 60, 8 ; Gloss.) ; lucror, -āris : gagner, cf. M. L. 5145, lucrāre ; d'où lucrātor, -tiō (tardif) ; lucrātīuus (classique) ; lucrōsus (époque impériale) ; lucellum : petit gain.

Composés en lucri- : lucrifaciō « gagner, faire un gain »; lucrifiō « êlre gagné »; lucrificus « qui porte profit ». d'où lucrifico (Tert.), lucrificabilis (Plt.); lucrifer; lucrifuga (Plt.), lucripeta (id.), lucripetes pl. (Cassiod.), turpilucricupidus (id.).

La brévité de l'u, bien attestée (cf., du reste, lucellum), interdit de joindre à ce groupe l'adjectif lūculentus (v. lux, 6). Les anciens y rattachent Lucrinus, sans doute par étymologie populaire; cf. P. F. 108, 24, Lacus Lucrinus in uectigalibus publicis primus locatur eruendus ominis boni gratia, ut in dilectu censuue primi nominantur Valerius, Saluius, Statorius.

L'alternance vocalique de lucrum avec irl. log, luag « salaire », v. isl. laun « salaire », gr. ἀπο-λαύω n'est pas normale (quoique non sans exemple; v. auris et aurora) ; il faut admettre que l'a de gr. λαύω serait du type « populaire ».

luctor, -āris, -ātus sum, -ārī (et lucto, -ās chez les archaïques) ; lutter. Sens propre et figuré. Appartient d'abord à la langue de la gymnastique; cf. Plt., Bacch. 428, ibi cursu, luctando, hasta, disco, pugilatu, pila/saliendo sese exercebant. - Lucta, qui n'apparaît qu'à basse époque (Aus.), est formé sur luctor, comme pugna sur pugno. Les substantifs de luctor sont luctatio (classique) luctātus, luctāmen (d'après certāmen), luctāmentum (tardif), luctātorium : « palaestra » (Gloss.). Les langues romanes ont conservé luctare et lucta (panromans), M. L. 5148, 5147. Sur luctantes « étais », quod erecti inuicem se teneant more luctantium, v. Isid. 19. 19, 6.

Autres dérivés et composés : luctātor ; alluctor : lutter contre (Apul.); colluctor : lutter avec ou contre; colluctatio : eluctor : lutter pour se dégager, se dégager ; d'où *ēluctābilis* (Sén.) et inēluctābilis (déjà dans Vg. = άκαταμάγητος); il-, ob-, re-luctor, tous d'époque impériale. Celtique : irl. luchtaire « lanista ».

Sans doute fréquentatif; sur la racine on ne peut proposer que des hypothèses peu consistantes. Souvent rapproché de λυγίζω « infléchir, assouplir les membres » ; c'aurait été d'abord un terme du gymnase.

lucubro, luculentus, -a, -um : v. lux, luceo, 7º.

lucumo, -onis m. : chef suprême de chacune des douze confédérations étrusques. Désignation étrusque, qui a été prise par les Romains pour un nom propre; cf. T.-L. 1, 34, 1 sqq. Cf. Tellūmo?

#### lucuna : v. lacuna.

lucuns, -tis m. : -tem genus operis pistorii, P. F. 106. 27; cf. Non. 131, 19, qui cite deux exemples de Varron et un exemple de diminutif lucuentulus dans Afranius (forme sans doute corrompue, cf. le Nonius de Lindsay. ], l., qui semble devoir être corrigée, avec les gloses en lucunculus, τηγανίτης, qui rappelle sangunculus; cf. Thes. Gloss. emend., s. u.); luculentäster (Titin.), avec influence de lūculentus. La finale rappelle celle de mots étrusques ou passés en latin par un intermédiaire étrusque : Arrūns, Ac(c)herūns, -tis. Ancien terme du rituel?

lucus (ancien loucos, dans CIL 1º 366), -I m. : bois; spécialisé dans la langue religieuse, avec le sens de « hois sacré »: cf. Serv., in Ae. 1, 310, lucus est arborum multitudo cum religione, nemus uero composita multitudo arborum, silua, diffusa et inculta. Terme noble (comme nemus). Peu représenté dans les langues ro manes. M. L. 5152.

Dérivés : *lūcāris* : relatif au bois sacré ; *l. pecūnio* Lūcāria festa; subst. n. lūcar : appellatur aes quad ex lucis captatur. Dialectalement, lūcar désigne aussi le bois sacré; cf. inscription archaïque de Lucérie CIL I<sup>2</sup> 401, in hoce loucarid = in  $h\bar{c}c \ luc\bar{c}$  (cf. 050 casnar. en face de cānus, et Caesar, en face de Caesal Les langues romanes supposent aussi \*lucarinus \* to rin », M. L. 5135; lūculus (Suét.).

De lūcus a dû exister aussi un dénominatif \*lūco. ..... (à moins que \* $l\bar{u}c\bar{o}$  ne soit un intensif-duratif en  $-\bar{a}$ . du type duco, -as, dont lucus serait le substantif ven bal?) qui figure dans les composés collūcăre, interlūcāre, sublūcāre, termes techniques de la langue des forestiers, dont le sens est « tailler les arbres, éclaireir (un bois) ». L'étymologie est indiquée par les textes. conlucare dicebant cum profanae siluae rami deciderentur officientes lumini, P. F. 33, 21; sublucare arbores est ramos earum supputare, et ueluti subtus lucem mittere. conlucare autem, succisis arboribus lucum (locum, Lindsav) implere luce, Fest. 474, 28; cf. l'emploi de interlicāre dans Pline 17, 94. — Enfin, il est possible que l'épithète de Junon, Lūcīna, doive se rattacher à lūcus (cf. uīcīnus/uīcus), mais les Latins n'établissaient aucun rapport entre les deux mots et dérivaient Lūcina de lūx, lūceo; cf. Varr., L. L. 5, 69. Voir Leumann. Hofmann, Lat. Gr.5, p. 224.

Le mot italique \*loukos (osq. lúvkei « in lūco ") signifiait étymologiquement « clairière » ; on en a le correspondant exact dans v. angl. leah « prairie », v. h. a. loh « clairière avec des arbustes »; lit. laūkas « champ (« espace libre », par opposition à la « maison » avec son enclos), skr. lokáh « espace libre » et ulokáh, sans doute simplification du composé \*uru-lokah « large es. pace ». Ce mot indo-européen désignait l'espace libre et clair, par opposition à ce qui est boisé - le bois, le couvert, étant le grand obstacle à l'activité de l'homme, Cf. le groupe de  $l\bar{u}x$ .

lūdō, -is, -sī, -sum, -ere : jouer. Usité de tout temps. A peine représenté en roman. M. L. 5153 a.

### lūdus, -ī m. : jeu.

L'ū représente une ancienne diphtongue oi, attestée par les formes épigraphiques loidos, loedos, CIL I<sup>2</sup> 364, 675, 677, 678. Lūdus désigne surtout le jeu en actes, par opposition à iocus « le jeu en paroles, la plaisanterie », et le pluriel, lūdī, sert à dénommer « les jeux » de caractère officiel ou religieux, notamment les jeux donnés en l'honneur des morts, d'origine étrusque; cl. Tite-Live 7, 2. Toutefois, la distinction entre iocus et lūdus s'est peu à peu effacée ; ainsi, dans Hor., S. 1, 1, 27, amoto quaeramus seria ludo. Quand elle fut abolie, il n'y avait plus de raison pour que les deux mots se maintinssent, et c'est iocus, iocare qui a subsisté dans les langues romanes; la disparition de lūdus a dû coincider avec celle des jeux publics qu'il désignait.

Lūdus, sans doute par une litote ou une antiphrase comparable à celle du gr. σχολή, a désigné « l'école »; de là lūdī magister « le maître d'école ». Dans lūdō, sur le sens de « jouer » s'est greffé celui de « imiter par jeu », ciuem bonum ludit, Cael. ap. Cic., Fa. 8, 9, 1, d'où « se

iquer de, se faire un jeu de », sens qui s'est développé dans ludibrium : moquerie, dérision et objet de moquerie (formé sans doute sur opprobrium, avec lequel il forme un couple sémantique); lūdifacio; lūdifico. -ās: indificor : se jouer de, et ses dérivés.

Dérivés : lūdius et lūdio m.; lūdia f. « joueur (ioueuse) » professionnel qui figurait dans les jeux nublics; cf. T.-L. 7, 2, 4, qui les fait venir d'Étrurie. neut-être par confusion avec Lydus et parce que beaucoup de termes relatifs aux jeux sont étrusques (cf. nersona, lanista, histrio, subulo, etc.), v. Muller ap. Nehring, Gl. 14, 256; lūdicer, -cra, -crum « qui a rapport au jeu », substantivé dans lūdicrum : lūdimentum : παίγνιον; luditor : διαπαίζω (Gloss. Philox.); Ludor, -oris (Schol. Iuv. 6, 105); ludarius (Gl.); lūdiārius (Scr. Hist. Aug.). De lūsum : lūsor, -oris m. ; lūsio; lūsorius; lūsito, -ās (cf. \*lūsicāre, M. L. 5182). Composés : allūdo : effleurer comme en jouant, badiner, plaisanter; toucher à en plaisantant, faire allucion: collūdo : jouer ensemble, être de jeu. A dû se dire de deux gladiateurs qui s'entendaient avant de combattre, etc., et s'est spécialisé ainsi dans la langue du droit au sens de « user de collusion, être de connivence »; d'où collūsio, collūdium (rare et tardif), collūsor: deludo : se jouer de, tromper, quelquefois synonyme du suivant ; dīlūdium : repos des gladiateurs entre les jeux, répit (Hor.); ēlūdo : -ere proprie gladiatorum est cum uicerint, et eludere est finem ludo imponere, Don ... Eun. 55. Autres sens : « enlever en jouant ; parer un coup, esquiver, éluder ; se moquer, se jouer de » ; illūdo : luπαίζω, se jouer (de), railler, outrager, léser; illūsio, mi dans la langue de la rhétorique correspond à gr. flow νεία, χλευασμός; oblūdo : jouer contre, se jouer de (Plt., Tru. 106?, Prud.); praelūdo (époque impériale) : préluder ; praelūsio (Plin.) ; prolūdo : s'essayer a préluder ; proludium ; reludo : renvoyer la balle, riposter (rare, époque impériale).

Cf. aussi allūdio, -ās, oblūdio (Plt.), illūdio (Gell.). Il n'y a guère de termes indo-européens connus pour cette notion ; et il peut s'agir d'un terme emprunté avec l'institution, sans doute religieuse, qu'il désignait ; l'origine étrusque est des plus probables. Toutefois, le vocalisme radical o du présent \*loido peut indiquer un ancien présent athématique dont le grec aurait un autre dérivé : λίζει « παίζει », λίζουσι « παίζουσι » (Hes.); cf. peut-être λίνδεσθαι . άμιλλασθαι ; λοίδορος « injurieux ». Racine commune au grec et à l'étrusque?

lues (luis tardif), -is f. : proprement « dissolution, pourriture », sens voisin de tabes : lues tabida, dit Vg., Ae. 3, 139. Rapproché avec raison de λύω par les Latins : P. F. 107, 6, lues est diluens usque ad nihil, tractum a Graeco Lúcev. Figure dans le Carmen fratr. Aru., joint à rues, de ruo, où il désigne une maladie des céréales qui fait couler » le grain. Terme technique, conservé par la poésie. Peut-être faut-il voir dans lua que cite Varr., L. L. 8, 56, dans l'expression Saturni lua, un doublet de luēs; mais le sens en est obscur; cf. Goetz-Schoell, ad 1.

Dérivé : luēcula (Gl., cf. labēcula). Conservé en logoudorien. M. L. 5156.

V. luõ et soluõ. Sans rapport avec un verbe \*luõ

### - 369 -

lumbus

« souiller » auquel on rattache lustrum « bauge », polluõ, lutum « boue », gr. λῦμα.

lūgeo, -ēs, -xī, -ctum, -ēre (formes tardives lūgio, comme dolio, et lugo, Inscr.) : être en deuil, porter le deuil. Quid luget abstinere debet a conuiuiis, ornamentis, et alba ueste, Paul. Sent. 1, 21, 14; annum feminis ad lugendum constituere maiores. Sén., Ep. 63, 13; cf. ad Helu. Cons. 16. Puis, d'une manière plus générale, « pleurer quelqu'un » et « pleurer sur ». Ancien (Enn.), usuel; non roman.

Dérivés et composés : lūgubris (lūgūbris, Lucr. 4, 548) : de deuil, d'où lūgubria « vêtements de deuil » (sans doute dérivé d'un thème en -s-, cf. funebris); lūctus, -ūs m. : deuil, M. L. 5149; elūgeo « ualde lūgeo »; prolūgeo : -ere dicuntur qui solito diutius lugent, P. F. 253, 11; lūctifer, -ficus, -ficābilis, -sonus, -uagus, tous poétiques. A basse époque, lūgium (d'après gaudium; cf. dolium).

Comme gr. λυγρός, λευγαλέος « triste, digne de pitié », appartient sans doute à une racine signifiant « briser »; ces mots font allusion aux violentes manifestations rituelles de deuil. Cf. skr. rujáti, lit. láužiu « je brise » et lúžtu « je me brise », v. h. a. liohhan « arracher », irl. lucht « partie, portion ». V. luxus.

\*luma  $(\bar{u}?)$ , -ae f. : genus herbae uel potius spinae, P. F. 107, 22; βοτάνη όμοία ήδυόσμω, ήν τινες ποταμογείτονα καλούσιν, άλλοι καλαμίνθην, CGL II 125, 5; cf. Varr., L. L. 5, 137, LUMARIAE sunt quibus secant LU-MECTA, i. e. cum in agris serpunt spinae; quas quod ab terra agricolae soluunt, i. e. luunt, lumecta (?). Non attesté en dehors de ces passages. Lumecta semble une corruption de dumecta, P. F. 59, 6, qui doit être luimême analogique de salicta. V. André, Lex., s. u.

\*luma : sagum quadrum, CGL Scal. V 602. 70 ; Isid.. Or. 19, 23, 3. Cf. Thes. Gloss. emend. s. u. Forme peu sûre; peut-être faut-il lire linna. V. Sofer, p. 75.

lumbricus, -i m. (et, tardifs, lumbricis, -ca, lumbrix) : ver intestinal, ou ver de terre. Attesté depuis Plt. et Cat. M. L. 5158 et 5157, \*lumbrīcula.

Dérivé : lumbrīcosus (Diosc.).

Cf. gall. llyngyr « vers intestinaux »? La forme initiale du mot latin serait \*longwhr-. Ce rapprochement, contesté, est sans valeur.

lumbus, -ī; lumbī, -ōrum ( $\check{u}$ ; le singulier est rare) m.: 1º rein(s), râble (en tant que bas du dos), par extension organes sexuels (de l'homme), in lumbis patris esse; 2º souche de la vigne. Attesté depuis Plt. M. L. 5160; les formes des dialectes suditaliques remontent à un type osque \*lunju, non attesté.

Dérivés et composés : lumbulus, M. L. 5159, v. h. a. lumbal « Lummel »; lumbellus (surtout termes de cuisine, cf. cerebellum); lumbāgō « uitium et debilitas lumborum », P. F. 107, 23; lumbāre : ceinture, calecon (n. d'un adj. lumbāris); lumbonēs, cingula circa lumbos (Gloss.); lumbātorium, coxāle (ibid.); lumbifragium (Plt.); delumbis et elumbis, -e (-bus) : sans forces, éreinté, cf. dēpūgis; dēlumbo, -ās; praelumbo. Cf. v. isl. lend, v. h. a. lenti et, avec un autre vocalisme, pol. lędz'wie (même sens) ; v. sl. lędotję « lumbī », d'où « ψυχή » (sens dérivé).

### - 370 -

\*Iumemulia : luma molita? (Acta f. Arual.). Non expliqué.

lūmen, lūna : v. lūx, lūceō, 3° et 4°.

lumpa : v. lympha.

lunchus, -I m. : lance. (Tert.). Emprunt tardif au gr. λόγχος. Cf. lancea.

lunter, puis linter, -tris m. (féminin dans César) : 1º barque à faible tirant d'eau, faite d'un tronc d'arbre creusé; 2º auge à raisin. Ancien (Liv. Andr., Cat.), classique. La forme *lunter*, qui semble la plus ancienne (cf. Bücheler, *Kl. Schrift.* I 50), est aussi celle qui est demeurée en roman. M. L. 5071.

Dérivés : luntriculus (lin-); lintrārius « batelier ». Pas d'étymologie claire. Le rapprochement de norv. lūđr « tronc d'arbre creusé » se heurte à des difficultés phonétiques.

### luö, -is : v. lauö.

luō, -is, lūī (Varr., puis luī, luitūrus, Claud.), -ere : payer, s'acquitter de; expier. Terme de droit dont le sens propre est « dégager » et qui s'oppose à obligāre; cf. Dig. 35, 1, 78, 6, luere fundum a testatore obligatum, et l'expression luere poenam, poenās. On trouve dans Festus 64, 26; 352, 4, les composés dēluere (dīluere?)... a Gracco δualvieu, et reluere, glosé resoluere, repignerāre, et luella (lire luēla?) « expiation » dans Lucrèce.

 $Lu\bar{\sigma}$ , bien qu'ancien (Cat.) et classique, est d'un emploi plus rare et a été remplacé par son composé solu $\bar{\sigma}$ , qui indique le procès parvenu à son terme (v. ce mot). Conservé en sarde et en aragonais. M. L. 5155.

Cf. got. luna « λύτρον » et gr. λύτρον « rançon », à côté de gr. λώω « je délie, je dissous, j'affranchis », et luēs. — Avec forme désidérative, cf. got. fra-liusan « perdré », fra-lusnan « périr », v. h. a. lõs « libre, dégagé ». Cf. luxus.

**lupa, -ae f.** : louve, prostituée. Déjà dans Plaute. Pour les Latins, l'identité de *lupa* « louve » et « prostituée » est certaine ; Messaline, dans ses débauches, prend le surnom grec de *Lycisca* « la (Chienne-)Louve », cf. Juv. 6, 123, comme Lucien appelle une courtisane  $\Lambda u \alpha \alpha (w_{\eta}, Dial. Mer. 12, 1; cf. l'emploi figuré de$ *canis. Lyciscus*se trouve dans Hor., Epod. 11, 24, comme nompropre, et nom commun dans Ven. Fort., Isid. ;*Lycisca* est un nom de chienne dans Vg., B. 3, 18.

Dérivés : lupor, -āris; Non. 133, 11, lupari est scortari uel prostitui. Atta Aquis Caldis (3) : cum meretricie / nostro ornatu per uias lupantur; lupānus (Gommod., -ae feminae) et lupāna subst. (Cypr.); lupānāris (Apul.), d'où lupānar n. (formé comme Bacchānal, cf. M. Niedermann, KZ 45, 349); lupānārium (Dig.); lupula (Apul.); lupatria, Pétr. 37, sans doute formé avec le suffixe grec des synonymes πορνεύτρια, εταιρίστρια; v. E. Thomas, St. z. lat. u. gr. Sprachgesch., 89 sqq.; Ortmayer, Wien. St. 28 (1908), 169; Perrochat, Festin de Trimalcion, ad 1.

Il est à noter que l'emploi de *lupa* « prostituée » est attesté avant celui de *lupa* « louve ». Dans ce dernier sens, les Latins disaient, à l'origine, *lupus fēmina*. Mais, la lubricité ayant été attribuée à la louve (et non au loup; l'emploi de λόκος pour désigner des débauchés, Anthol. 12, 250, peut être un reflet du sens de  $lup_{d_i}$ , il a été créé un féminin spécial pour le mot considéré sous cet aspect. Lupus fémina ne pouvait s'employer dans ce sens.

Lupercus, -I m.; Luperca, -ae f.; souvent au pluriel Luperci, -ōrum : proprement « le dieu (ou l'hommel Loup », « la déesse Louve » (qui allaita Rémus et Rommel lus dans la grotte dite Lupercal; cf. Arn. 4, 3, d'après Varr.); le pluriel désigne le collège des prêtres chargés de célébrer le culte du dieu, dans les Lupercalia, et qui, pour s'assimiler à lui, couvraient leur nudité d'une peau d'abord de loup, puis de bouc (cf. Justin 43, 1, 7; et Frazer, dans son édition des Fastes d'Ovide II 267)

Lupercus correspond au Ζεύς Λυχαῖος des Arcadiens et se range parmi les dieux thériomorphes. Étymologie contestée : les uns en font un composé de lupus et arcej comme gr. λυχοῦργος; d'autres un juxtaposé de lupus et hircus (cf. Carcopino, Bull. Ass. G. Budé, 6, p. 17), mais l'e intérieur fait difficulté; d'autres, un dérivé comparable à Māmercus (de Māmers, Mars), mais Mā. mercus est issu de \*Māmerticus; d'autres, en dérivé c'est le plus vraisemblable — voient dans lupercus une formation comparable à celle de nouerca; v. Fraze, o. c., t. II, p. 337 sqq, et Böhmer, éd. des Fastes, t. II, p. 100. La présence de « prêtres-loups » en louwi est en faveur de cette dernière explication.

lupīnus, -ī m. (lupīnum) : lupin. De lupus « l'herhe aux loups » (Wolfsbohne). M. L. 5170; v. h. a. luppina. Cf. M. L. 5171, \*lupulus; 5172, lupŭrtīca « houblon.

Dérivés : lupīllus ; lupīnārius ; lupīnāceus ; hybride lupīnipōlus (Inscr.).

lupio, -is : crier (du milan), Suét. Onomatopée.

lupus, -ī m. (et f. dans lupus fēmina), lupa, -ae f. : 1° loup, louve; 2° loup, poisson vorace; cf. lupellus : spatangītus (=  $\sigma \pi \pi \alpha \tau_{1} \tau_{1} \sigma_{2}$  for  $\sigma \pi \alpha \tau_{1} \tau_{1} \sigma_{2}$  does. Le loup ayant une forte mâchoire, lupus, lupātus ont désigné des objets en forme de dents de loup, grappin, scie, et spécialement un mors très dur : lupus, frēnum lupātum, lupātī (sc. frēnī). Ancien, usuel; joue un grand rôle dans les croyances et les proverbes populaires. Panroman. M. L. 5163; B. W. s. u.

Dérivés : lupa (v. ce mot) ; lupīnus « de loup » (id.) (-a ūua = strychnos, sorte de morelle à fruits noirs); lupārius : louvier, louvetier, M. L. 5168; lupāria herba, unde lupi moriuntur (= λυκοκτόνον), Gloss.; lupteīnus (conservé seulement comme nom propre, cf. M. L. 5169); lupicuda, fellenis (nom d'une plante: cauda lupī?, gl. parietāria; cf. Thes. Gloss. emend., s. u.); \*allupātus, M. L. 373. Cf. aussi Lupercus.

Cf. skr. ofkah, av. oshrkō, v. sl. olükü, lit. viikas, etc. « loup »; la forme germanique, got. wulfs, etc., offre un traitement de i.-e. \*k<sup>w</sup> qu'on attribue à une assimilation au w initial. Le gr.  $\lambda \dot{\lambda} x \alpha_0$  réfléchit non \* $wl^{k,\alpha_0}$ , mais une forme indo-européenne du type \* $wl^{u}k^{\alpha_0}$ -sur laquelle repose aussi lat. Lupus. Le p latin représente la labio-vélaire indo-européenne, la forme venant sans doute de parlers osco-ombriens. Comme bōs, ce serait un de ces mots sabins qui se sont introduits dans la langue de Rome. A Paris, on sait que la forme loup n'est pas non plus phonétique (c'est leu qu'on attend, comme dans Saint-Leu). La forme de féminin en -a, lupa, est récente; la sanskrit a cpki. Toutefois, comme le nom samnite du loup est hirpus, il n'est pas exclu que lupus soit issu, comme l'enseignent MM. Benveniste el Pisani, du croisement de deux formes \* $w_k^{hwo}$ -,  $*tuk^{wo}$ -, si,  $v_k^{hah}$ , gr.  $\lambda \dot{\lambda} xo_{\zeta}$  et de \* $w_k^{lp}$ -, lat.  $uolp\bar{e}s$ , germ. wulfs, les deux animaux ayant des traits communs qui tendaient à les réunir. Cf. Bonfante, Lat. Vlpius et le nom sneien du loup, Latomus 3, 79 sqq.

lűra, -ae f. : os cullei uel etiam utris, P. F. 107, 26; désigne aussi une outre de peau (Aus., Perioch. Od. 10). Technique, populaire. M. L. 5174 (avec ŭ).

lurcō, -ās et lurcor, -āris: manger voracement, bâfrer. De là : lurcō, -ōnis : -es capacis gulae homines et bonorum suorum consumptores, P. F. 107, 26; lurcinābundus (Caton); collurcinātiō (Apul.). Mot populaire évilé par la langue classique. Lurcō semble supposer un adjectif \*lurcus de même formation que spurcus, mancus, broccus, etc.; le substantif lurcō sert de surnom, d'où Lurcōn. Lurcōniānus, M. L. 9691.

Cf. peut-être m. h. a. *slurc* « gosier », *slurken* « avaler ». Le rattachement à *lūra* proposé par Festus est en Pair.

luror, -oris m. : teint blême ou jaunâtre.

Dérivés : lūridus : luridi supra modum pallidi, P. F. 108, 3 ; lūridātus (Tert.).

Lūror, lūridus se disent de la bile; lūridus est glosė kreptxóç et aussi ὡχρός, ὡχροπελιός; maculae lūridae sont les taches de jaunisse. Il n'y a pas de verbe \*lūreō; mais Varron a employė ēlūrēscō, cf. Non. 101, 31. Lūror rest pas attesté avant Lucrèce et se retrouve après lui dans Apulée et Claudien; mais lūridus est dans Plt., Cap. 595. Les langues romanes ont conservé lūridus, M. L. 5176, dans des sens, du reste, tout à fait divergents (v. B. W. lourd), et lūridītus, M. L. 5175. Aucun rapprochement sūr. Cf. līucr. līuidus.

luscinia, -ae f. (luscinius m. à l'époque impériale; luscinus, luscina, roscinia, Gloss.) : rossignol, oiseau dont le chant est proverbial.

Dérivé : lusciniola (déjà dans Plt., et \*lusciniolus supposé par les formes romanes), même sens. Forme affective qui a subsisté dans les langues romanes. M. L. 5179, 5180. V. B. W. sous rossignol.

Dérivé de luscus, avec influence des composés en -cen, -cinus (tibicen, -cina, etc.), et ainsi nommé parce que le ressignol chante dans l'obscurité de la nuit? Cf. le jeu de mots de Commode (Lampride 10) : monopodios et luscinios eos quibus aut singulos tulisset oculos, aut sinsulos pedes fregisset appellabat.

On ne peut faire sur l'étymologie que des hypothèses arbitraires.

luscus, -a, -um : borgne. C'est le seul sens attesté de l'adjectif, mais les dérivés signifient aussi « qui a la yue courte » et « qui voit mal le soir »; cf. Non. 135, 9, lusciosi qui ad lucernam non uident et μύωπες uocantur a Graecis. Varro Disciplinarum lib. VIII « uesperi non uidere, quos appellant lusciosos », idem Andabatis (29) « edepol idem caecus, non lusciosus est »; et P. F. 107, 14, luscitio (lire -tia?) : uitium oculorum, quod clarius wesperi quam meridie cernit; d'où luscitiosus. Le sens

— 371 —

Autres derivés : luscinus, Plin. 11, 150 : qui altero lumine orbi nascerentur, Coclites uocabantur; qui paruis utrisque, Ocellae; Luscini iniuriae cognomen habuere; ēluscō, -ās « ἐμτυφλῶ » (Dig.), d'où ēluscātiō.

Luscus, luscitiosus sont déjà dans Plaute. Festus, 176, 15, a aussi des formes avec n initial, peut-être influencées par un rapprochement avec nox : nuscitiosum Ateius Philologus ait appellari solitum qui propter uitium oculorum parum uideret. At Opillus Aurelius nuscitiones esse caecitudines nocturnas; Aelius Stilo, qui plus uideret uesperi quam meridie, nec cognosceret nisi quod usque ad oculos admouisset.

Les langues romanes ont partiellement conservé luscus moins avec le sens de « borgne » (v. esp. lusco, v. prov. losc) qu'avec celui de « à la vue faible, myope » ou de « louche »; cf. M. L. 5181 et 1128, \*bisluscus; B. W. sous louche I; l'emprunt irl. losc signifie « louche » et « aveugle ».

Mot populaire, d'origine inconnue. Pour le suffixe, cf. caecus.

\*Iussus, -I (?): frère du mari (Gl.). Roensch, Fleck. Jahrb. CXVII 798, rapproche glös?

lūstrāgō, -inis f. : verveine (Ps.-Ap.). Ainsi appelée parce que c'était une plante lustrale (cf. *lūstrum*). L'autre nom latin est *uerbēnāca*, le nom grec ἰεροδοτάνη.

lustrum, -I (avec ŭ) n. : bauge et « endroit mal famé, bouge ». Lustra significat lacunas lutosas, quae sunt in siluis aprorum cubilia. Qua similitudine hi, qui in locis abditis et sordidis uentri et desidiae operam dant, dicuntur in lustris uitam agere. Et cum eiusdem uocabuli prima syllaba producitur, significat nunc tempus quinquennale, nunc populi lustrationem, P. F. 107, 2. Ancien, classique. De là : lustror, -āris (archaique) : se vautrer (sens physique et moral), M. L. 5183; lustrõ, -õnis (Naevius); lustrāmentum : Dig. 48, 8, si quis lustramenti causa dederit cantharides; lustriuagus (Anth.). Sans doute de \*lut-trom ou de \*lu-strom, comme mõnstrum? Cf. lutum.

lustrum : v. plus loin sous lūc-/lŭc-. M. L. 5184.

**lüstrum, -I** (avec  $\bar{u}$ , cf. P. F. 107, 2, cité sous s. u. lüstrum) n. : sacrifice expiatoire; cérémonie purificatrice; en particulier, purification accomplie par les censeurs tous les cinq ans. Vieux terme rituel; cf. T.-L. 1, 44, censu perfecto edixit ut omnes ciues Romani in campol prima luce adessent. Ibi exercitum omnem suouetaurilibus lustrauit, idque conditum lustrum appellauit. Par extension, lüstrum a désigné une période de cinq ans ou « lustre ». Comme la cérémonie de purification s'accompagnait d'une revue de l'armée (d'abord sans doute une procession circulaire, cf. circumão, circumfero), lüstrõ (lustror, Liv. Andr. ap. Non. 335, 30) a le double sens de « parcourir », « parcourir des yeux », d'où dē-, per-lüstrõ (classique).

Dérivés et composés : lūstrālis (-bilis, glosé περlδλεπτος); lūstrātiō, -tor; lūstrāmen, -mentum; lūstricus : lustrici dies infantium appellantur, puellarum octauus, puerorum nonus, quia his lustrantur atque eis

### lüstrum

nomina imponuntur, P. F. 107, 28: lüstrificus (Val. Flace.) ; collustrium : confrérie qui présidait à la purification des champs (CIL V 5005), cf. collegium: armi-, tubi-lūstrium. Il semble que illūstris, illūstro doivent se rattacher à *lūx*.

Comme on ignore la cause. le but et les rites du lūstrum, il est difficile de donner une étymologie du mot Deubner, Arch. f. Religionswiss, 16, 127-136, traduit lustrum condere par « den Unrat verbergen », Hartmann, Gl. 4, 164, rapproche luõ « délier », λύω, λυμαίνω et compare Il. A. 314, είς άλα λύματ' έδαλλον. - D'après Servius, Ae. 6, 229, lustratio a circumlatione dicta est uel taedae uel sulfuris, ce qui pourrait suggérer une parenté avec lūx, luceo, etc. (cf. Otto, Rh. M. 1916, 17. 40) : mais le sens de lustro « éclairer » peut être secondaire et provenir d'expressions comme lustrare flammis (Vg., Ae. 4, 607); l. lumine (Lucr. 5, 693, 1437); un croisement de sens et une influence de lux, luceo ont pu et ont dû se produire, et, dans un composé comme collustro, le doute sur l'origine est possible. On peut songer à un rapprochement avec lauo, \*lou-s-tro-m, mais la présence de l's devant le suffixe fait difficulté. Cf., toutefois, monstrum.

### lutor : v. lauo.

lutra, -ae f. : loutre (Varr., Plin.), M. L. 5187, Certaines formes romanes supposent aussi \*lutria, \*enitria (du gr. Evudpic) et \*ontra; cf. M. L. s. u., et Corominas, Vox Rom., XII, 1954, p. 371.

Cf. skr. udráh, av. udra-, gr. Ev-udpic, v. isl. otr, v. h. a. ottar « loutre ». Le t est comme dans uter « outre ». qui a été rapproché du groupe de gr. ὕδωρ, mais sans qu'on voie comment. Quant à l, cf. le fait que l'arménien a leard « foie », en regard de skr. yákrt, et luc « joug », en face de skr. yugám. Tout ceci hypothétique. On a envisagé une contamination de \*udrā « loutre » et de lutum « boue », à cause de l'habitat de l'animal.

lutum, -I n. (lutus m., Claud. Quadrig. ap. Non. 212, 7) : boue ; argile de potier. S'emploie aussi au sens moral, avec valeur injurieuse. Ancien (Plt.), classique. M. L. 5189.

Dérivés : luto, -ās : construire en boue ou en terre pétrie, salir de boue, M. L. 5185 ; luteus : fait de boue, ou couleur de boue, M. L. 9694; lutensis ; qui vit dans la boue; lutārius, même sens (Plin.); lutosus : boueux, M. L. 5186; lutulentus, M. L. 5188, d'où lutulentassit : lutulentum fecerit, CGL Plac. V 30, 19; collutulento (Plt.) ; lutamentum : aire de terre pétrie (Cat.); lutesco, -is; lutinae : πηλώματα (Char.). Cf. aussi lustrum et polluo.

Cf. irl. loth « boue » (gén. sing. loithe), hom. λύθρον « souillure, sang souillé de poussière » (et gr. λύμη « souillure, dommage »).

lütum, -I n. : gaude, plante qui sert à teindre en jaune ; d'où « couleur jaune » (Vg., Plin.).

Dérivés : lūteus, lūteolus : de couleur jaune ; sublūteus

Sans étymologie claire.

\*lüc-/lŭc-. La racine signifiant « être lumineux, éclairer » a fourni au latin une famille nombreuse :

1º un nom racine de genre animé lūx, lūcis f. : « lu-

mière » (considérée comme une activité, une force ague mière » (consuerce commo are average ages sante et divinisée), et spécialement « lumière du jour a de là des expressions comme ante lūcem, sub lūcem (d'our de la des expressions comme de la des expressions comme de la des expressions comme de la des entre des entre de la des entre de la des entre des entre des en avec l'ancienne forme de locatif en -i et le genre mas avec l'ancienne forme de la come de dies, luci claro Luc culin sans doute sous l'influence de dies, luci claro Luc en est même venu à prendre le sens de dies; cf. Cic en est meme vonu a promet ab interitu P. Clodii, Lug Mil. 35, 28, centesima lux est ab interitu P. Clodii, Lug Mil. 35, 20, centestina and an lumen, et leurs emplois est un terme plus general du liner. Usité de tout templois ne se recouvrent pas; cf. lumer. Usité de tout temps M. L. 5190. A *lāx* on peut rattacher *Lācius* (*Lou-*, osq M. L. 5130. A tat on post Lúvkis), Lūcia (M. L. 5138) « prīmā lūce nātus » (oppos à Crepuscus), cf. Varr., L. L. 1, 5 (v., toutefois, lucius) « brochet ») et lüceus cité par Serv., Ac. 6, 725 (si, tou tefois, il ne faut pas lire lucens); luceus est quod aliunde illuminatur, lucibile quod per se patet (Gloss.); d'où ante lūcio, adverbe (Apul.); Lūcānus « matinal » (usita comme nom propre, M. L. 5133) et antelūcānus, subla cānus (Plin.) (cf. antemeridiānus); Loucīna, Lūcīna épi thète de Junon, peut-être originairement dérivée comme on l'a vu, de *lūcus*, mais rattachée par les la tins à *lūx* et expliquée par eux comme signifiant « mi met les enfants au jour », Junon Lucine étant la déesse des accouchements. Sur Lūcīna ont été refaits à basse époque lūcīnus (lūcīna hora, Prud., adu. Symm. 2, 222) lücīnōsus.

Lūx figure comme premier terme de composé dans . lūcifer (= φωσφόρος), substantivé dans Lūcifer « l'étoile du matin », M. L. 5141 ; *lūcificus* et *lūcifico* =  $\varphi \omega \pi \zeta \omega$ d'où *ēlūcificō* « priver de lumière » (Labérius) ; lūcifluus lūcifugus (-fuga, -fugāx), lūciparēns, lūcipeta, lūcisator tous rares et poétiques.

Cf., enfin, lucinium : stuppa lucernae, CGL V 464, 2 déformation de lychinium (Luxvlov) sous l'influence de lūx. Une autre forme de glossaire lucinium « cicindēla est ambiguë, la quantité de la voyelle initiale étant inconnue. Certains dialectes italiens supposent une forme \*lucinare, dont l'u doit sans doute son origine à l'influence de lucinus, q. u. M. L. 5142.

2º un verbe marquant l'état : luceo, -es, -xi, lucere : être lumineux, luire, briller. Usité de tout temps, Panroman, sous la forme lucere ou \*lucire; cf. M. L. 5136 Einf.<sup>8</sup>, p. 192.

Dérivés : lūcidus : lumineux, brillant, M. L. 5140 (conservé dans les langues hispaniques), et lucidare, M. L. 5139; lūcibilis (v. plus haut); lūcēsco, -is : commencer à briller. Le substantif lücor apparaît très tardivement (traduction latine d'Oribase) et est passé dans les langues romanes : fr. lueur, etc.; cf. M. L. 5144; B. W. s. u.

Il a dû aussi exister un adjectif \*lūcētus dont dérivent Lūcētius (ancien Leucetios), Lūcētiā, épithètes de Jupiter et de Junon ; cf. P. F. 102, 4. Lucetium Iouem appellabant quod eum lucis esse causam credebant (pour la formation, cf. facētus, facētia; uegeo/uegetus).

Il n'y a pas de verbe transitif \*lūcāre, correspondant à lucere, pour dire « éclairer, illuminer », sans doute à cause de l'existence de \*lūcāre, dérivé de lūcus (cf. toutefois antelūcāre dans Querol., p. 36, 21); sur les traces de composés de lucare dans les langues romanes, v. G. Tilander, Dérivés méconnus du latin « lux, lucem , en français et en provençal, Göteborgs Högskolas Arsskr., 1925, III 153-164). La langue a recouru à Jautres dérivés, tels que (il)lustro, illūmino. Par contre, d'autres una lucesco, lucidus ont fourni de nombreux compo-luces ( pare) M L 270. linee, inclusion, M. L. 370; circum-, col-, dī-lūceō (et sés : au (100), d'ilūculum : point du jour ; dīlūculāre, alūcēscē), d'où dīlūculum : point du jour ; dīlūculāre, allucescu, ont été faits crepusculum et antelūculō eur lequiditations, calque du gr. διαφανής (d'où dīlū-Apul.); dīlācidus, calque du gr. διαφανής (d'où dīlū-(Apul.);  $\bar{e}l\bar{u}ce\bar{o}$ ;  $\bar{e}l\bar{u}ce\bar{s}c\bar{o}$  (=  $\pi\alpha\rho\epsilon\kappa\rho\alpha\ell\nu\omega$ , langue de cide,  $d\bar{a}ti\bar{o}$ );  $\bar{e}l\bar{u}cide$  (Univ.) idi, - ματογ, langue de [réglise]; ēlūcido (Vulg.); in-, inter-lūceo (-lūcēsco) et Hisulasco (Fronton); per- et pellucidus (perlucidulus. (at.); praelūcidus; re-lūceō; relūcēscō; sub- (sublūci-(au); trāns-lūceō (-lūcidus, comme dīlūcidus).

A la même racine se rattachent en outre :

20 lümen, -inis n. (de \*leuk-s-men > \*louksmen >  $lousmen > l\overline{u}men$ ) : lumière. Diffère de  $l\overline{u}x$  en ce qu'il då désigner d'abord un moyen d'éclairage, une « lumière », avec le sens concret que donnait à la formation le suffixe -men-. Ainsi lūmen s'emploie au pluriel, mais rarement lūx, et seulement en poésie (Lucr. 5, 681 : 5. (688); au contraire, la lumière du jour se dit  $l\bar{u}x$  (opposé a noz); de là sub lūcem, lūcī clārō, expressions pour lesnuelles jamais lūmen ne se substitue à lūx. Lūmen s'emnloie dans des acceptions techniques, comme nos mots lumière, jour, regard ». Il s'emploie aussi. de même me lux, comme terme d'éloge, à l'imitation du gr. oxoc. En tant que les yeux nous servent à percevoir la lumière et, en quelque sorte, à nous éclairer, ils peuvent se dire lumina (surtout en poésie et peut-être à l'imitation du gr. qũc). Usité de tout temps ; panroman. M. L. 5161.

Dérivés et composés : lūminosus ; lūminare, usité surtout au pluriel lūmināria « flambeau(x) », etc., M: L. 5162; B. W. sous lumière; lūmino, -ās (époque impériale), auquel la langue classique préfère le composé illūmino (comme illustro), avec ses dérivés illūminātiō, etc., M. L. 4271, et \*allūminō, 372; ēlūminātio : σωτισμός (Gloss. Philox.); ēlūminātus : privė de lumière (Sid.), sans doute d'après le composé grec tardif ἀφώτιστος; praelūmino (Tert.) = praelūceo.

4º lüna, -ae f. : lune. Proprement « la Lumineuse », lūna est l'ancien féminin d'un adjectif en -no-(\*leuk-s-nā > \*louksnā, cf. prénestin losna; pour la forme, cf. arēna, cēna, penna). L'épithète, qui, comme gr. σελήνη, s'applique à une puissance active, de genre féminin, une « mère », a remplacé l'ancien nom masculin de la lune qu'on retrouve dans le nom du mois; v. mēnsis. Usité de tout temps; panroman. M. L. 5163. La lune était divinisée et avait sur l'Aventin un temple qui sut brûlé sous Néron (une divinité mâle, Lūnus, était adorée à Carrae). Un jour lui a été consacré dans la semaine, lūnae dies et lūnis, d'après illūnis ou d'après martis d.? CIL V 2,8603; IX 6192. M. L. 5164; B. W. lundi. Emprunté en irl. luan, lugna, lun, en gall. llun et en m. h. a. lune « Laune ».

Dérivés et composés : lūnātus : en forme de lune, et lūno, -ās (Ov., Prop.); lūnula f. : -ae ornamenta mulierum in similitudinem lunae, bullae aureae dependentes, Isid., Or. 19, 31, 17; M. L. 5167; lūnāris; lūnāticus (cf. fānāticus) = σεληνιαχός, σεληνόπληχτος, M. L. 5165; illūnis; illūnius: sans lune (époque impériale, calque de ἀσέληνος, Thuc.); interlūnium n. (-lūnis, Amm.) : intervalle entre deux lunaisons; temps où la lune ne paraît pas; medilūnius; plēnilūnium.

- 373 -

5º lustro, -ās, -āuī, -ātum, -āre : éclairer, illuminer. Terme poétique (Lucr., Vg.). Semble le dénominatif de \*lustrum « lumière », de \*leuk-s-tro-m (ou luk-s-tr-om, cf. M. L. 5184, lüstrum « éclat »), de même sens que lūmen, avec suffixe d'instrument différent. La prose sans doute pour éviter la confusion avec lustro « purifier » --- emploie le composé illustro, -ās, avec ses dérivés illustrātio (ce dernier passé dans la langue de la rhétorique au sens de « hypotypose »), illustrāmentum « ornement », etc. A \*lustrum correspond aussi un adjectif illustris « lumineux », employé au sens propre et figuré (classique, usuel). On trouve aussi sublustris, -e (époque impériale) « qui répand quelque lumière, où règne un demi-jour » (cf. gr. ὑπολαμπής), M. L. 8378. Cf. encore lustrābilis, glosé περίδλεπτος (Gloss. Philox.).

Il y a des traces de *illustrāre* dans quelques dialectes italiens. M. L. 4272.

6º luculentus, -a, -um : la quantité longue de l'ū exclut l'étymologie qui tire luculentus de \*lucrulentus ; du reste, la chute de r serait inexplicable, et le cas de lucellum, issu de \*lucrolom > \*lucrlom > \*lucerlom, n'est pas comparable. D'autre part, lūculentus ne veut pas dire « abondant en gain ». L'adjectif s'apparente à lux; et le développement de sens « lumineux, brillant », puis « magnifique », est le même que celui de splendidus. 11 est glosé correctement φωτεινός, CGL II 474, 29; splendidus, luce plenus, IV 110, 39 et 256, 3. Le rapprochement de lucrum et de opulentus a pu jouer un rôle dans la formation et dans la spécialisation de sens. Le terme appartenait peut-être d'abord à la langue augurale; cf. Non. 63, 11, luculentum, pulchrum et bonum et perspicuum, dictum a luce. Macer Annali lib. I (6) : auspicia pulchra et luculenta commemorat. Plautus Cornicula (65) : pulchrum et luculentum hoc nobis hodie euenit proelium. Cf. lūculentus dies, e. g. Plt., Ep. 341, pro di immortales, mihi hunc diem dedistis luculentum.

Adjectif surtout employé à l'époque républicaine et tombé en désuétude sous l'Empire; repris par un archaïsant comme Apulée, Met. 2, 4.

Dérivés (rares) : lūculentitās (Labér., Caec.) ; lūculentia (Arn., Oros.), d'après opulentia; l'uculentas (Mart. Cap.).

7º lucubro, -as, -aui, -atum, -are (u dans Mart. 4, 90, 9, et Phèdre, App. 13, 14; les formes romanes supposent lucubrare, d'après M. L. 5150) : travailler à la lumière de la lampe, exécuter la nuit. Attesté depuis Varron.

Dérivés et composés : lucubratio « veillée à la lumière de la lampe, travail fait à la veillée »; lūcubrātiuncula; ēlūcubro (-bror, Cic., Att. 7, 19) « composer à force de veilles », et ses dérivés ; illucubratus : non travaillé (Sulp. Sév.).

Lūcubro est sans doute le dénominatif de lūcubrum, attesté et défini par Isid., Or. 20, 10, 8, lucubrum : uocatum quod luceat in umbra (étymologie populaire). Est enim modicus ignis qui solet ex tenui stuppa ceraque formari. Cf. M. L. 5151. Pour la formation, cf. labrum, etc. V. Sofer, op. laud., p. 140.

8º lūcus : v. l'article spécial,

9º lucerna,- ae (avec u bref) f. : 1º lampe à brûler

- 374 --

de l'huile, par opposition à candēla, gr.  $\lambda \delta \chi voc;$  2º poisson lumineux (? Plin. 9, 82). Dérivés : lucernula; lucernāris, -rius, -tus; lucernifer. Les formes romanes supposent \*lūcerna avec ū, d'après lūceō, M. L. 5137. Passé en germanique : got. lukarn, etc., et en celtique : v. irl. lõcharn, gall. lugorn. Lucerna, lanterna vont ensemble; aussi sont-ils souvent confondus; il est difficile de dire. si l'ŭ de lucerna représente le degré zéro de la racine, qui n'existe pas ailleurs; et lúcerna représente peutêtre une adaptation de  $\lambda \delta \chi voc d'après lanterna.$  Pour la forme, cf. nassiterna, cauerna, taberna.

La racine indo-européenne \*leuk- « briller » semble n'avoir fourni aucun présent radical. Mais il y avait un thème nominal radical que représentent véd. rucé (datif) « pour briller » et lat. lūx. Got. liuhap « lumière », v. isl. loge « flamme », arm. loys (génitif lusoy) « lumière », v. sl. luči « lumière », luča « rayon » en sont les dérivés ; cf. aussi irl. loche « éclair », gaul. Leucetios (épithète du dieu de la guerre). lat. et osq. Lūcētius. L'adjectif, sûrement ancien, skr. rokah, gr. λευχός « blanc », irl. luach et gall. -llug « brillant », et lit. laukas (dit d'animaux qui ont une tache blanche sur le front), n'est pas représenté en latin. Pour la forme, lat. lūna, prén. losna répondent à av. raoxšna- « brillant », tokh. A lukšanu, v. pruss. lauxnos « Gestirne »; même mot dans irl. luan et v. sl. luna; pour le sens, cf. skr. candrámas « lune » (v. mēn-'sis) et gr. σελήνη (litt. « brillante », de σέλας « éclat »), tous mots féminins; autre formation dans arm. lusin « lune »; ces dénominations de même type proviennent de l'usage d'éviter le nom propre de la « lune » (v. sous mēnsis), astre dont l'action est puissante et dangereuse, en le remplaçant par une épithète se rapportant à une force interne de l'astre. A en juger par luxi, le présent lūceo n'est pas dénominatif; le sanskrit a rocayati, l'Avesta raočayeiti « il éclaire ». Le substantif lūmen, de \*leuksmen, rappelle la forme (différente) de v. sax. liomo « éclat ». — V. aussi lūcus.

luxus, -a, -um : luxé, disloqué, déboîté. Luxa membra a suis locis mota et soluta, a quo luxuriosus : in re familiari solutus, P. F. 106, 25. Ancien (Caton); technique. Substantif : luxus, -ūs : luxation. Dénominatif : luxō, -ās et ses dérivés de basse époque luxātiō, luxātūra; \*exluxāre, M. L. 3021.

Comme fluxus, laxus, adjectif tiré d'un type désidératif. La racine est une forme élargie de celle de gr.  $\lambda \dot{\omega}_{\omega}$ , lat. *luõ*. On a ainsi arm. *lucanem* « je dédie, je détruis »; v. BSL 36, p. 4. V. aussi *lägeõ*.

luxus, -ūs m. : excès ; et spécialement « excès dans la façon de vivre ; luxe, faste, débauche ». Ancien, usuel et classique.

Dérivés : luxor, -āris, cf. Plt., Ps. 1107, luxantur, lustrantur, comedunt quod habent, glosé par P. F. 107, 21 : luxantur a luxu dictum, i. e. luxuriantur; luxuria (souvent écrit luxoria); luxuriës f. : surabondance, excès, luxe; d'où luxurior, -āris (luxurið) : étre en excès, être luxuriant, se livrer aux excès ; luxuriès luxuriātor (S<sup>‡</sup> Aug., comme scortātor).

Luxus est peut-être le substantif correspondanta Luxus est peut-eure le success ». Le premier l'adjectif luxus « luxé, mis de travers ». Le premier l'adjectif luxus « luxé, mis de travers de travers ». l'adjectit tuxus « tuxe, mie de travers de travers de travers de travers et al. du substantii a du euro a lai do persona a suite, « fait de pousser avec excès ». Si luzus a par suite, « fait de pousser avec excès ». Si luzus a par suite, « Iait ue pousse and plus que le sens de « excès » en général, le sens technique internation de sens de sens technique est bien conservé dans *luxuria* et ses dérivés. C'est est bien conserve dans traine à la végétation de la végétation Vg., G. 1, 112, luxuriem segetum tenera depascii in her vg., G. 1, 112, incur um con construction of the second se et luxuria jouwrum, 1510. 100, juli luxuria se consum et luxuriosa; Plin. 17, 181, si uitis luxuria se consum et luxuriosa; Fill. 17, 101, 00 uirgarum ne luxurientus serit; Col., Arb. 11, cacumina uirgarum ne luxurientus Il s'est dit ensuite des animaux : luxurians equus, di Vg., Ac. 11, 497, où le participe doit sans doute vg., Ac. 11, 457, ou to partie and traduire par « faisant des écarts » : tandem liber equa campoque potitus aperto | ... | emicat, arrectisque frent ceruicibus alte | luxurians, luduntque iubae per colla armos.

*Luxuriāns* s'est enfin appliqué aux hommes. *Luxuriāns* s'est de même type que *ēsuriēs*; c'est une for mation désidérative.

**lympha**, -ae f. : synonyme poétique de aqua, surlau employé au pluriel (cf. l'emploi de aquae, undae). Pesonnifié et divinisé. Lympha, Lymphae : déesse(s) de eaux. Cf. P. F. 107, 17, lymphae dictae sunt a nymphu Vulgo autem memoriae proditum est, quicumque specian quandam e fonte, i. e. effigiem nymphae uiderint, furend non fecisse finem; quos Graeci νυμφολήπτους uocant, La tini lymphaticos appellant.

Lympha peut être l'hellénisation d'une forme and cienne lumpa (et limpa, cf. Wackernagel, ALLG 15 218) conservée dans la glose lumpae : aquae uel unda CGL IV 362, 20 (cf. CIL IV 815), sans doute d'origination dialectale (cf. osq. Diumpais « Lymphis » et peuts être limpidus), et qui a été rapprochée de gr. vóµφη par les poètes ; cf. Lumphieis Núµφaus, CIL Iº 1624, et l'en ploi indifférent de Nympha et Lymfa, CIL III 1395 et XIV 3911. On peut admettre aussi que lumpa est un ancien emprunt populaire et représente une forme de νύμφη avec dissimilation de la nasale initiale; cf. la formes populaires leptis, molimentum pour neptis, mo nimentum. Les dérivés lymphätus, lymphaticus sont des adaptations du gr. νυμφόληπτος ; le verbe lymphor, -āri semble refait sur lumphātus. Sur lymphātus ont été créés des dérivés tardifs : lymphātus, -ūs (Plin.), lymphātid (id.), lymphāceus « crystallinus » (Mart. Cap., ou lymphaseus, d'après carbaseus, selon J. B. Hofmann), et un actif lympho, -ās « mouiller avec de l'eau » (Cael. Aur.). Non. 212, 4 cite, en outre, un substantif lymphor, de Lucilius, fait sur liquor; un composé lymphiger est dans Corippus.

**lynx**, -cis f. : lynx. Emprunt poétique (Vg., Hor.) au gr. λόγξ. Dérivé populaire \**luncea*, passé dans quelques langues romanes (it. *lonza*, fr. once de \**lonce*). M. L. 5192. De *lyncem* provient le v. h. a. *link*.

# ma : onomatopée ; cf. mu.

maccis, -idis f. : fleur de muscade? Plt., Pseud. 832. Mot de sens contesté, qu'on a supposé forgé par Plaute; d. J. B. Hofmann, Festschr. Kretschmer, p. 70; le latin d. di macis, issu sans doute d'une mélecture de macir, transcription du gr. μάχαρ (cf. Pline, HN 12, 32), semble sans rapport avec le mot plautinien. V. B. W.; André, Lez, et Du Cange, s. u.

maccus, -I m. : sans doute adjectif osque ; in Atellana Oscae personae inducuntur, ut Maccus, Diom., GLK I 190, 20. Joint à buccō par Apulée, Mag., p. 325, 30, ce qui incline à le rapprocher de māla; maccus serait Phomme aux grosses mâchoires. Même formation expressive que dans lippus, broccus, etc., qui désignent des difformités physiques. Mais on peut songer aussi à un emprunt venu par la Sicile à un mot grec apparenté auxcuoda « être idiot », Macxaó (cf. Schol. Arist. Equ. 62). Dérivé : Maccus, osq. Makkijs.

Le sarde logoudorien a *makku* « fou », M. L. 5197. Sur la glose *maccum*, ×0××0λάχανον, v. Graur, *Mél.* ling., 20.

macellum, -I (macellus, Mart. 10, 96, 9) n. : marché, halle; spécialement « marché aux viandes, boucherie », el même « abattoir »; cf. les gloses macellum : ×ρεοπωμῶν; — ubi occiduntur animalia, carnificina, et macultare, i. e. occidere. Ancien, usuel.

Dérivés : macellārius ; -a taberna ; macellārius m. : marchand de comestibles; κρεοπώλης, lanista qui carnes ferro laniat; macellēnsis « qui habite autour du macellum » (Inscr., Gloss.); Macellinus, sobriquet de l'empereur Opilius Macrinus. Le groupe est demeuré dans les langues romanes, cf. M. L. 5201, 5200; 5199, macellāre (dont l'astérisque est à supprimer, le verbe étant attesté dans les gloses). Cf. aussi les emprunts germaniques m. h. a. Metzler, all. Metzel, Metzger (toutefois, ce dernier peut provenir du latin médiéval : matiārius). Étymologie populaire dans P. F. 112, 14 : - dictum a Macello quodam, qui exercebat in Vrbe latrocinium ; quo damnato censores Aemilius et Fuluius statuerunt ut in domo eius obsonia uenderentur. Varron, L. L. 5, 146, indique que le mot était usité à Lacédémone et en Ionie : ... antiquum macellum, ubi olerum copia; ea loca etiamnunc Lacedaemonii uocant macellum, sed Iones [h]ostia (h)ortorum † macellctas (h)ortorum et castelli † macelli; cf. Goetz Schoell et Collart, ad loc.

Emprunt ancien au grec. Hésychius donne  $\mu$ axé $\lambda$ a  $\Re^{4}\gamma\mu$ ara, δρύφακτοι;  $\mu$ áxε $\lambda$ ος δρύφακτος et  $\mu$ áxε $\lambda$ λον  $[\lambda_{0G}]$  est attesté épigraphiquement. Le mot grec est  $\mu$ i-même emprunté au sémitique.

macer, -cra (-cera, Ital.), -crum : maigre. Ancien,

usuel. Sert aussi de cognōmen; de même *Macrīnus.* Panroman (et germanique?). M. L. 5202.

M

Dérivés : maceõ, -ēs « maciē infestārī » (Plt.; rare); macor, -ōris m. (Pacuvius); maciēs (classique), macilentus (archaīque et postclassique), sans doute d'après gracilentus; maciō, -ās (tardif), qui semble postérieur à ēmaciō (Col., Plin.); macellus (Lucil.); macritūdō (Plt.); macritās (Vitr.); permaceō, permaceō (Enn.); macēscō, ēmacēscō (formé sur maceō) et macrēscō, -is (Hor., formé sur macer), M. L. 5210; ēmacrēscō (Celse); macefaciō (Évəgr.).

Il n'y a pas d'adjectif macidus; macor est à peine attesté, de même le diminutif macellus; le substantif usité est maciës, qui a triomphé, peut-être grâce à l'appui de tābēs, de sens voisin. Les Latins établissaient une parenté entre măcer et mācerō, comme on le voit par les gloses : macer;  $\lambda \varepsilon \pi r t \varsigma c$  et mācerō,  $\lambda \varepsilon \pi r t v \omega$  (à côté de  $\mu \alpha \rho \alpha t \omega$ ). La parenté n'existe pas plus qu'elle n'existe entre c*ārus* et c*ăreō*.

Cf. hitt. maklant « mince » (v. Benveniste, BSL XXXIII, p. 140); gr. μαχρός « long », où l'α représente i.-e. », comme on le voit par le substantif dor. μᾶχος, ion.-att. μῆχος « longueur »; pour le sens, cf. μαχεδνός « long, svelte, élevé ». L'adjectif germanique v. isl. magr, v. h. a. magar concorde si exactement avec lat. macer qu'on le suspecte d'être un emprunt.

mācerō (sur măcerō dans Symm., v. Havet, Man., § 265), -ās, -āuī, -ātum, -āre: attendrir par macération; brassicam in aquam, Cat., Agr. 156, 5; grana in oleo, Plin. 25, 135; faire macérer, détremper; et par suite « énerver, affaiblir, épuiser, mortifier », e. g. Plt., Cap. 928, et cura sati'me et lacrumis maceraui; 133, tuo macerore māceror | măcesco consensesco et tabesco miser, ici rapproché intentionnellement de măcesco. Ancien, usuel; toutefois n'est ni dans Cicéron ni dans César. M. L. 5203.

Dérivés : māceriēs, -ei (et māceria, Afran. ap. Non. 138, 10) f. : affliction. Un seul exemple. N'a pas subsisté dans ce sens parce que maceria, maceries avait un sens technique, celui de « mur de clôture », brut et sans revêtement, à l'origine fait de pisé et de torchis (c'est-à-dire de terre détrempée; cf. Don. ad Ter. Ad. 908, maceries dicitur paries non altus de (materia) macerata), puis de toute espèce de matériaux; cf. Varr., R. R. 1, 14, 4, ... maceria : huius fere species quattuor : quod fiunt e lapide, ut in agro Tusculano, quod e lateribus coctilibus, ut in agro Gallico, quod e lateribus crudis, ut in agro Sabino, quod ex terra et lapillis compositis in formis, ut in Hispania et agro Tarentino. Cf. M. L. 5204; irl. macre; gall. magwyr « mur », bret. macoer « uallum ». Dérivés ; māceriātus : clos de murs; māceriātio : θρίγκωσις (Gloss. Philox.); māceriola (Inscr.).